

Comprendre le *Québec rural*
SECONDE ÉDITION



Bruno JEAN, avec la collaboration de
Lawrence DESROSIERS et de Stève DIONNE

Cette seconde édition de *Comprendre le Québec rural* est publiée par la *Chaire de recherche du Canada en développement rural*, avec la collaboration du GRIDEQ (*Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec*).

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible grâce à l'aide financière du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) du Québec.

Mise en page et conception de la page couverture
Geneviève THIBAUT – Tendance impression

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Page couverture : Mario Bélanger UQAR et Ron Garnett - Air Scapes.ca

Archives de la Côte-du-Sud et du Collège de Sainte-Anne, p. 20
Bélanger, Mario, UQAR, pp. 23, 24, 29, 40, 61, 70, 77 (au milieu), 83, 89 et 94
Bérubé, Johanne et Bruno Jean, pp. 9, 11, 13, 21, 26, 32, 37, 43, 64, 65, 68 (au milieu), 76, 77 (en bas), 78, 80, 84, 85, 86, 87, 90, 97
Collection du Musée régional de Rimouski, p. 19 (à gauche), Photographe inconnu, *Village de Saint-Gabriel-de-Rimouski*, circa 1900, Groupe de fonds Clément Claveau, N.A.C. : HR-13715 • p. 19 (à droite), Louis-Paul Lavoie, *Roméo Crevier en cabale politique dans une paroisse du Bas-Saint-Laurent*, 1960, Groupe de fonds Clément Claveau, N.A.C. : LP-309.3, p. 20
Collection du Musée régional de Rimouski
Dionne, Stève et Lucie Rochette, pp. 68 (en haut), 77 (en haut)
Garnett, Ron, AirScapes.ca, pp. 6, 15, 16, 17, 39, 42, 64, 66, 71, 72, 79
Macias, Pilar, p. 45
Sirois, Luc, UQAR, p. 91
Studio du Ruisseau, pp. 22, 68 (en bas), 73, 82
Tendance impression, pp. 49, 50, 57, 58

ISBN : 978-2-923711-85-0 (PDF)

Tous droits réservés © 2014
Université du Québec à Rimouski
GRIDEQ et Chaire de recherche du Canada en développement rural

Dépôt légal – 3^e trimestre 2014
Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada
Imprimé au Canada

Ce document doit être cité comme suit :
JEAN, Bruno en collaboration avec Lawrence DESROSIERS et Stève DIONNE (2014), *Comprendre le Québec rural*, 2^e édition revue et augmentée, Université du Québec à Rimouski – Chaire de recherche du Canada en développement rural – GRIDEQ – CRDT, 166 pages.



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	7
LE QUÉBEC RURAL	10
Population	12
Territoire	14
Histoire	18
Représentations	21
Politiques publiques et ruralité	25
UNE RURALITÉ EN MOUVEMENT	29
Démographie	30
Migrations	33
Activités économiques	38
Marché du travail	47
Produit intérieur brut « rural »	51
Revenus	54
Scolarisation	57
Une ruralité en restructuration	60
DES TERRITOIRES RURAUX INNOVANTS	63
L'innovation au cœur du rural	65
Une agriculture renouvelée	67
Une nouvelle foresterie	71
La culture et la renaissance rurale	75
Des rapports urbains-ruraux en mutation	79
Des communautés rurales qui se mobilisent	83
La Politique nationale de la ruralité : une politique publique appropriée et reconnue	85
Un nouveau paradigme de développement rural	90
CONCLUSION	95
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXE STATISTIQUE SUR LE QUÉBEC RURAL	102



AVANT-PROPOS

Quelques années après son lancement, la *Politique nationale de la ruralité* (PNR) du Québec a suscité l'intérêt de plusieurs pays, notamment ceux réunis au sein de l'OCDE, qui a décidé de faire une évaluation de cette politique de développement rural. Nous avons été impliqués dans ce processus en fournissant aux évaluateurs de l'OCDE plusieurs données et plusieurs analyses de l'évolution récente de la ruralité québécoise. Nous avons alors constaté que certaines hypothèses sur le déclin de la ruralité québécoise s'infirmait avec une renaissance rurale inattendue et observable de plusieurs manières. Sur de nombreux indicateurs socioéconomiques, les écarts urbains-ruraux de développement, et le classique retard des territoires ruraux, paraissaient se réduire de manière significative.

Face à un tel constat, et conscients de l'attention dont la PNR serait l'objet avec la tenue du grand colloque sur les politiques rurales de l'OCDE à Québec en octobre 2009, nous avons proposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) de réaliser un ouvrage de synthèse sur la ruralité québécoise qui serait aussi un cadeau-souvenir offert aux participants. Ainsi est né le livre *Comprendre le Québec rural*. Prenant en compte les données du recensement de 2011 et le renouvellement, pour une troisième phase, de la PNR, nous sommes particulièrement heureux de présenter la seconde édition, revue et mise à jour, de cet ouvrage.

Cette mise à jour s'est avérée une entreprise plus risquée que nous l'avions imaginé. En effet, le Recensement de 2011, avec l'abolition de l'obligation de remplir le questionnaire long, nous réservait une surprise, soit l'impossibilité de continuer certaines séries statistiques à l'échelle des collectivités locales. La difficulté concernait l'*Indice de développement* lui-même, utilisé par le MAMROT pour identifier le niveau de développement des communautés rurales, notamment celles qui apparaissaient dévitalisées. Nous avons cependant introduit dans cette seconde édition une **Annexe statistique**, avec plusieurs dizaines de tableaux, prenant en considération la typologie des milieux ruraux devenue classique avec la PNR, qui fournira aux lecteurs des informations pour mieux saisir certaines situations locales ou régionales que le format du présent ouvrage ne nous permettait pas de commenter.

Avec la révision complète de l'ouvrage, et surtout avec la mise à jour de la seconde partie portant sur de nombreuses données empiriques et les indicateurs de développement rural, cette seconde édition de *Comprendre le Québec rural* devient un ouvrage que tout agent de développement rural appréciera pour la compréhension qu'il pourra lui apporter du milieu dans lequel il s'implique. Cette nouvelle version lui est donc destinée, et c'est à ce lecteur que nous avons voulu nous adresser.

Nous sommes de ceux qui ont toujours cru essentiel le travail d'accompagnement des agents de développement rural. Ce sont des intervenants clés de la PNR, car ils contribuent significativement au renforcement des capacités des acteurs, des communautés et des territoires ruraux. Puissent-ils trouver ici des réponses à certaines de leurs questions sur la réalité multiforme du Québec rural et sur les moyens de contribuer à son développement.

Bruno JEAN, Professeur à l'UQAR

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural





INTRODUCTION

Le développement du monde rural, de ses communautés et de son économie dépend de plusieurs facteurs tels que la présence de ressources naturelles et humaines de qualité, la disponibilité de services publics, l'accessibilité à des emplois valorisants et bien rémunérés, sans oublier les capacités de mobilisation des collectivités et de leurs leaders. La finalité du développement rural est de rendre vivantes et durables les communautés rurales, devenues capables de renforcer leurs propres capacités pour relever les défis qui se posent à chaque type de milieu. À cet égard, le Québec rural fait face lui aussi à plusieurs enjeux de développement que nous devons comprendre.

La diminution, depuis des décennies, de la proportion des emplois liés à l'exploitation des ressources primaires, principalement en agriculture et en foresterie, est l'une des tendances qui aura eu les effets les plus considérables sur l'évolution du monde rural. Cette tendance pose un défi particulier à des territoires entiers dont les économies demeurent dépendantes de ces ressources naturelles qui, paradoxalement, lui procurent de moins en moins d'emplois. L'ouverture au peuplement et à une occupation humaine permanente de plusieurs régions rurales québécoises a été légitimée par ces opportunités économiques d'extraction et de transformation, souvent sommaires, de leurs ressources naturelles. Au point qu'il est usuel de parler de ces territoires, tributaires des marchés extérieurs de matières premières, comme de « régions-ressources ». Plusieurs de ces territoires parviennent encore difficilement à mettre en place une véritable diversification de leur base économique, qui est maintenant perçue comme la garantie de leur viabilité à long terme.

Les défis de la mondialisation et de la compétition internationale questionnent les capacités de reconversion économique locale d'autres territoires ruraux, fortement manufacturiers, des régions centrales. Alors que la dynamique de développement des régions rurales éloignées est impulsée par la grande entreprise, les régions centrales sont le fief des petites et moyennes entreprises fortement intégrées à l'économie globale mondialisée.

Dans les zones rurales éloignées, la faible densité rend moins intéressante la couverture par l'offre commerciale des biens et services. Ces facteurs rendent moins attractifs certains territoires alors que dans d'autres, au contraire, ces mêmes facteurs, associés à des aménités valorisées (paysages, environnement naturel, faible densité, petites communautés, etc.), deviennent le fer de lance d'un nouveau développement fondé sur la fonction résidentielle, la villégiature ou encore le récréotourisme.

Toutes ces transformations sont vécues différemment selon les dynamiques socio-économiques propres à chaque territoire rural. Certains s'adaptent et connaissent une croissance soutenue; ils atteignent des niveaux élevés de prospérité et ils sont capables de se projeter dans l'avenir. D'autres, faisant face aux mêmes défis, ont moins de chance et d'opportunités, et pour des raisons diverses arrivent difficilement à s'adapter aux transformations des économies rurales. Enfin, d'autres encore ne parviennent pas à inverser leur trajectoire descendante de développement et se retrouvent en déstructuration, en déclin démographique, économique, social.

Pourtant, toute communauté rurale est candidate au développement, et sa dynamique évolutive peut changer rapidement, dans un sens comme dans l'autre. Car à l'échelle des petites collectivités rurales, des changements en apparence mineurs peuvent produire de grands effets; si une municipalité rurale de 1 000 habitants perd dix emplois, cela est équivalent à la perte de plusieurs milliers dans l'économie montréalaise. Pourtant, ce dernier événement apparaît spontanément bien plus important que le premier qui est tout aussi dramatique à l'échelle de cette petite collectivité.

Au Québec, le monde rural demeure encore dépendant des ressources naturelles tout en présentant un éventail élargi d'autres activités économiques. C'est à cette enseigne que l'on voit apparaître de nouvelles formes de ruralité émergentes, notamment avec la montée de la sensibilité écologique. De cette évolution, il résulte un accroissement des différenciations internes de la ruralité québécoise, un trait décisif qui est pourtant mal connu, peu documenté, et qui ne se résume pas à une simple question de disparités. Celles-ci, au contraire, se sont globalement atténuées dans le courant des dernières décennies.

Au Québec, nous ne disposons pas encore de synthèses d'envergure sur ce phénomène de la reconfiguration spatiale des systèmes ruraux. De tels travaux permettraient de se donner une vision renouvelée des réalités rurales contemporaines à travers une typologie appropriée et capable de rendre intelligible cette pluralité des « *ruralités* », de leurs bases économiques et de leurs identités.

Le présent ouvrage se veut une contribution à ce nécessaire travail d'actualisation des connaissances sur les nouvelles réalités rurales au Québec. Son objectif est d'offrir des informations et des analyses pour comprendre le Québec rural et sa contribution, décisive mais mésestimée autant ici qu'ailleurs, au développement de toute la société québécoise. Les communautés rurales, cadre de vie d'un habitant sur quatre, contribuent de manière significative à l'économie du Québec. Comprendre le Québec rural, cela veut aussi dire poser un regard nouveau sur cette ruralité pour identifier ses problèmes, mais surtout pour apprécier son dynamisme socioéconomique, ses capacités d'adaptation et son apport significatif au développement social et économique du Québec dans son ensemble.





LE QUÉBEC RURAL

Quatre-vingt-dix pour cent du territoire habité, le quart de toute la population, produit d'une histoire et investi de sens; une dimension vitale et durable du Québec contemporain

Qu'est-ce que le rural? Pendant que les scientifiques cherchent encore une définition faisant consensus, tout citoyen est capable de dire s'il demeure en ville ou à la campagne. Les critères solides définissant la ruralité font toujours référence à la notion de faible densité : géographique (dispersion, rapport à l'espace, mobilité, etc.) et sociologique (petites communautés, sociétés d'interconnaissance, etc.). Mais les attributs de la ruralité varient en fonction des cultures et des sociétés, ce qui montre bien que nous avons affaire à une réalité socialement construite. Les populations urbaines, davantage en mesure d'influencer l'opinion publique et les décideurs politiques, ont plus de poids dans ce processus de construction sociale de la ruralité.

Le Québec rural rassemble des territoires, des ressources, des paysages, des économies, des populations, des histoires, des représentations, des projets de développement. Ce « monde rural » a toujours été et continue d'être une partie vitale du Québec contemporain. Le quart des Québécois font l'expérience quotidienne de la ruralité. Aujourd'hui, le Québec rural rassemble plus de 2 000 000 de personnes et occupe 90 % du territoire habité, soit environ 180 000 km².

Distribué dans quelque mille municipalités locales fortement attachées à leur identité, le Québec rural se déploie dans 91 territoires ou parties de territoire administratif supralocal liés aux municipalités régionales de comté (MRC ou territoires équivalents), et qui constituent le territoire d'application de la *Politique nationale de la ruralité*¹.

¹ Un regroupement en quatre catégories servira de base à la présentation des données dans les pages suivantes. Pour en connaître davantage sur la construction de cette typologie des territoires ruraux, voir l'introduction de l'Annexe statistique.

Le Québec rural contemporain présente une panoplie d'activités économiques diversifiées allant de l'agriculture commerciale à l'exploitation de la forêt, de l'activité manufacturière aux mines, des pêcheries au récréotourisme et à la villégiature. En relation étroite avec les zones urbaines pour les échanges économiques, le travail, les loisirs et la consommation (au sujet de laquelle ils partagent les mêmes habitudes de vie que les urbains), les ruraux n'ont jamais été aussi mobiles, ne sont jamais « *allés en ville* » aussi souvent. Ces quelques traits du Québec rural d'aujourd'hui remettent en question plusieurs préjugés hérités d'un monde rural en mutation et dont les populations urbaines ne prennent pas toute la mesure. Le Québec rural d'aujourd'hui est très différent des campagnes d'autrefois; il est fortement différencié entre les territoires ruraux des régions éloignées, ceux des régions centrales, ceux au voisinage des villes moyennes, et ceux périurbains.



POPULATION

Plus de deux millions de personnes qui vivent dans un millier de municipalités locales, communautés de petite taille, d'interconnaissance, dispersées du voisinage des métropoles jusqu'aux marges de l'écoumène

Le Québec compte 2 056 485 personnes habitant en milieu rural selon la définition de la ruralité adoptée par la deuxième *Politique nationale de la ruralité* du Québec et d'après le dernier recensement de 2011. Elles représentent 26 % d'une population totale de 7,9 millions d'habitants. À partir de critères sensiblement différents, Statistique Canada estime que cette proportion oscille autour de 20 %. Cette différence s'explique par le fait que cette politique rurale comptabilise comme rurale et non urbaine la population des petites villes et des centres de services localisés en région rurale.

Les ruraux représentent donc environ le quart de la population totale au Québec et se répartissent ainsi : 1 473 997 vivent en milieu essentiellement rural (18,7 % du Québec), quelque 397 398 vivent dans la partie rurale d'un territoire comprenant une agglomération urbaine, c'est-à-dire au voisinage d'une ville moyenne (5 %), et 185 090 vivent en zone rurale péri-métropolitaine, c'est-à-dire en périphérie immédiate de Montréal et de Québec (2,3 %).

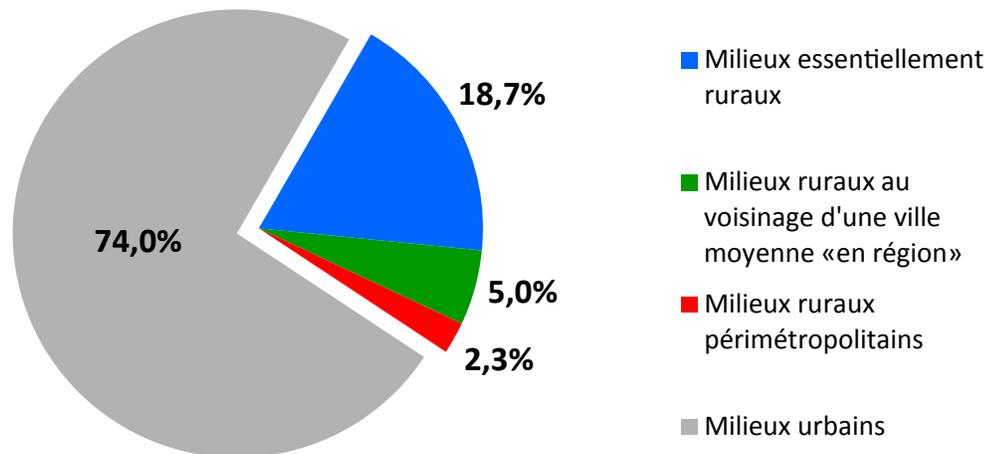


Figure 1

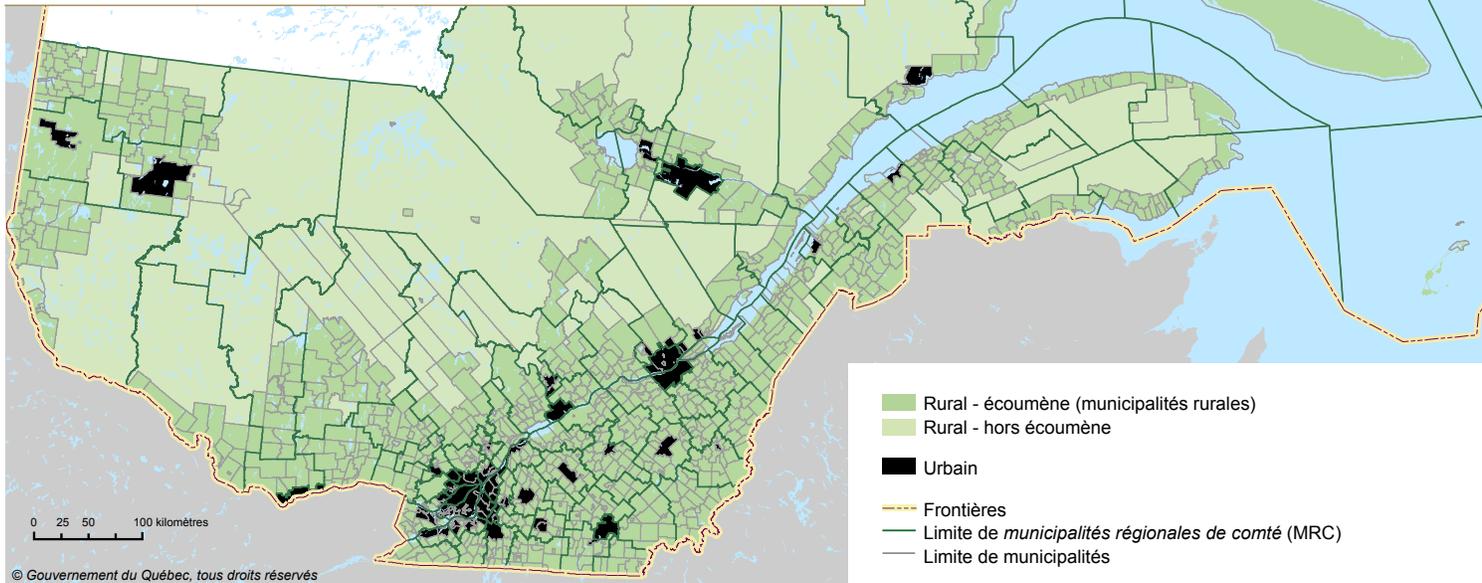
Proportion des ruraux et des urbains dans la population totale du Québec, en 2011

Source :
Statistique Canada,
Recensement de la population;
MAMROT, compilation spéciale

Carte 1

Le maillage municipal du Québec rural : un millier de petites communautés

Source : MAMROT, compilation spéciale



TERRITOIRE

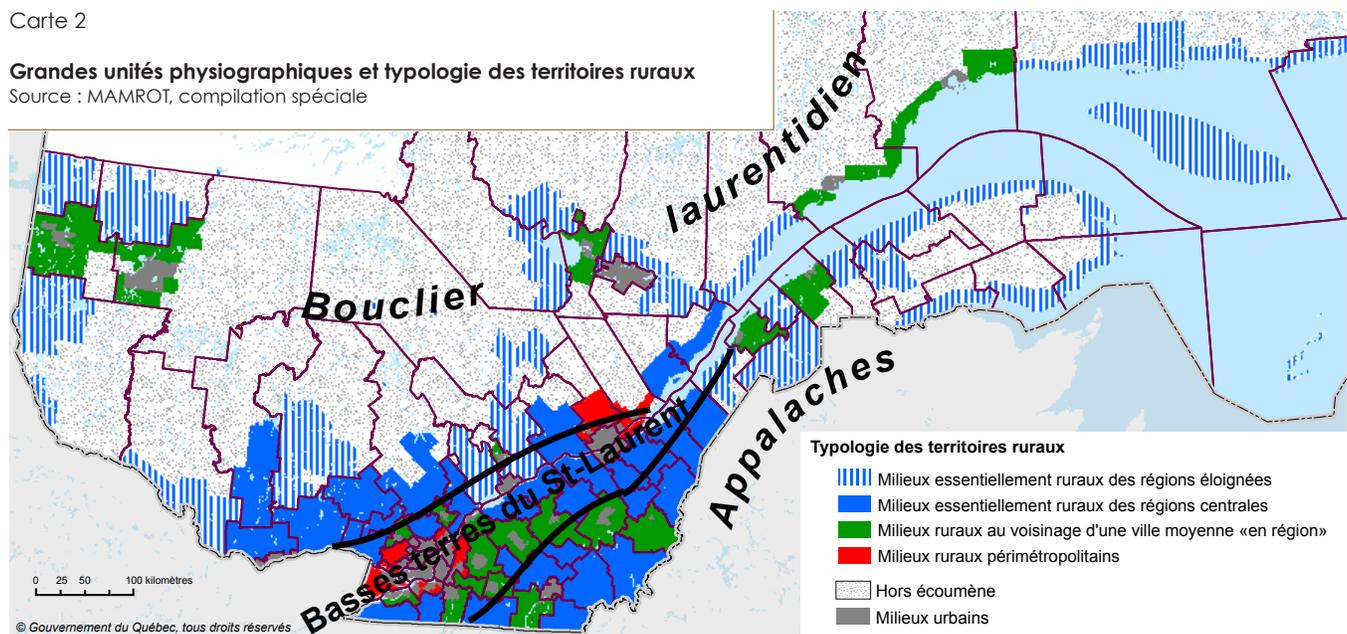
Le territoire rural est le cœur du pays habité, un pays de distance et de dispersion dont l'ancrage historique se situe dans les basses terres de la vallée du Saint-Laurent et déborde, « en région », sur les plateaux appalachiens et l'immense bouclier laurentidien.

Dans sa géographie, marquée par la nordicité, le Québec s'inscrit comme une société du Nouveau Monde dont il présente maintes caractéristiques : écoumène limité, présence de fronts pionniers, etc. Si le Québec s'étend sur environ 1,5 million de km² terrestres (dont la tenure est publique à 92 %), cette superficie est à 87 % hors écoumène². L'écoumène québécois, le territoire véritablement habité, ne compte que pour une fraction de cet espace : environ 190 000 km² (13 %), une superficie qui représente près de la moitié de celle du Japon ou encore de l'Allemagne, environ deux fois celle de la Hongrie ou du Portugal, plus de six fois celle de la Belgique.

Carte 2

Grandes unités physiographiques et typologie des territoires ruraux

Source : MAMROT, compilation spéciale



2 C'est-à-dire qu'elle correspond aux immensités de la forêt boréale, de la taïga et de la toundra sauvage du Moyen et du Grand Nord, certes sillonnées, visitées, exploitées (chasse, pêche, activités traditionnelles amérindiennes, exploitation forestière intensive mais sans établissement permanent) mais inhabitées à proprement parler.

Circonscrire la ruralité québécoise nécessite de faire référence à la notion d'écoumène qui correspond au territoire municipalisé comprenant les terres généralement en régime de propriété privée. Le Québec rural représente la presque totalité de ce territoire habité : 177 000 km², peuplés à la densité moyenne de 11 habitants/km². Cette densité varie d'environ 5,6 habitants/km² dans les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées, à 17,4 habitants/km² dans ceux des régions centrales pour atteindre 39,3 habitants/km² dans les milieux ruraux périurbains. Il s'agit de densités plus faibles qu'en Europe, comparables à d'autres sociétés du Nouveau Monde (États-Unis, Australie, etc.).

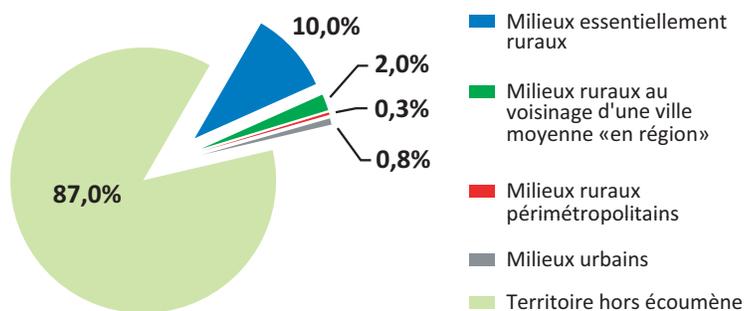
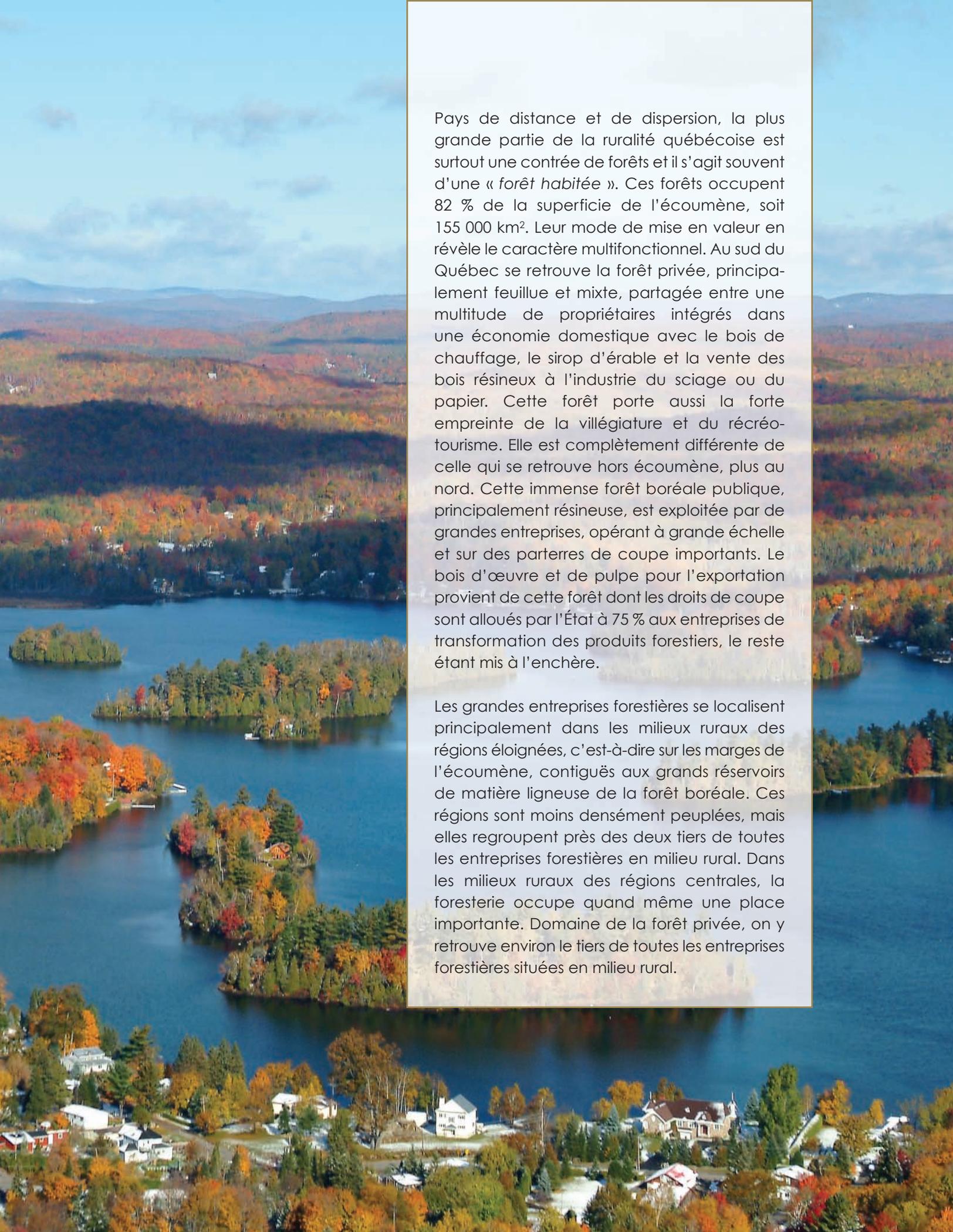


Figure 2

Ventilation de la superficie terrestre du Québec selon le type de milieu

Source :
MAMROT, Service de la géomatique,
compilation spéciale



An aerial photograph of a large lake with several islands. The surrounding forest is in full autumn foliage, with vibrant shades of orange, red, and yellow. In the foreground, a small town or village is visible, with several houses and buildings. The sky is clear and blue.

Pays de distance et de dispersion, la plus grande partie de la ruralité québécoise est surtout une contrée de forêts et il s'agit souvent d'une « forêt habitée ». Ces forêts occupent 82 % de la superficie de l'écoumène, soit 155 000 km². Leur mode de mise en valeur en révèle le caractère multifonctionnel. Au sud du Québec se retrouve la forêt privée, principalement feuillue et mixte, partagée entre une multitude de propriétaires intégrés dans une économie domestique avec le bois de chauffage, le sirop d'érable et la vente des bois résineux à l'industrie du sciage ou du papier. Cette forêt porte aussi la forte empreinte de la villégiature et du récréotourisme. Elle est complètement différente de celle qui se retrouve hors écoumène, plus au nord. Cette immense forêt boréale publique, principalement résineuse, est exploitée par de grandes entreprises, opérant à grande échelle et sur des parterres de coupe importants. Le bois d'œuvre et de pulpe pour l'exportation provient de cette forêt dont les droits de coupe sont alloués par l'État à 75 % aux entreprises de transformation des produits forestiers, le reste étant mis à l'enchère.

Les grandes entreprises forestières se localisent principalement dans les milieux ruraux des régions éloignées, c'est-à-dire sur les marges de l'écoumène, contiguës aux grands réservoirs de matière ligneuse de la forêt boréale. Ces régions sont moins densément peuplées, mais elles regroupent près des deux tiers de toutes les entreprises forestières en milieu rural. Dans les milieux ruraux des régions centrales, la foresterie occupe quand même une place importante. Domaine de la forêt privée, on y retrouve environ le tiers de toutes les entreprises forestières situées en milieu rural.



Le territoire du Québec rural porte aussi la forte empreinte de l'agriculture, concentrée dans la vallée du Saint-Laurent, mais présente aussi dans les vallées et plateaux des Appalaches (Baie des Chaleurs en Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, sud-est de la Beauce, de l'Estrie), les contreforts des Laurentides, et dans quelques bassins isolés du bouclier laurentidien (Lac Saint-Jean, certaines parties de l'Abitibi et du Témiscamingue). Environ 16 % de la superficie de l'écoumène québécois (soit près de 30 000 km²) représente des terres agricoles utilisées plus ou moins intensivement : environ 11 000 km² dans les milieux essentiellement ruraux des régions centrales (surtout la Montérégie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, les Basses-Laurentides, Lanaudière, etc.), 8 000 km² dans ceux des régions éloignées (surtout le Bas-Saint-Laurent, le Lac-Saint-Jean, l'Abitibi, etc.), et le reste, soit environ 9 000 km², en milieu rural au voisinage des villes moyennes et de la métropole. Les régions centrales, en raison d'avantages agroclimatiques et pédologiques, sont les plus productives à l'hectare (céréales, maïs). Les pressions environnementales y sont les plus fortes avec la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques, les monocultures nécessitant de fortes quantités d'intrants chimiques, l'érosion des sols ou leurs problèmes de compaction. Dans les régions intermédiaires ou plus éloignées, les terres sont principalement utilisées pour les grandes productions végétales destinées à la culture dominante : l'élevage laitier sur la base d'un système fourrager.

Pour compléter ce portrait du territoire rural québécois, il faut souligner l'existence d'une ruralité côtière en Gaspésie et sur la Côte-Nord avec leur mince chapelet de villages où les pêcheries sont maintenant limitées par une réduction sévère des stocks de poisson. Il faut mentionner également le Québec nordique, avec plusieurs communautés isolées, le plus souvent autochtones, et qui ne sont pas reliées au réseau routier.

La distribution spatiale de ces activités se présente globalement de la manière suivante : la ruralité agricole caractérise les régions centrales et au voisinage des villes moyennes, la ruralité forestière et de la pêche caractérisent les régions éloignées, périphériques, formant les marges de l'écoumène.

La société québécoise fut d'abord « urbaine » à l'époque de la colonie française, puis elle s'est ruralisée avec la Conquête anglaise pour redevenir au 20^e siècle une société urbaine. Cette histoire, c'est l'histoire des sociétés jeunes du Nouveau Monde cherchant à occuper leur propre territoire

L'histoire rurale du Québec n'a pas la profondeur de celle des pays européens. Le peuplement de la Nouvelle-France a été relativement lent car l'administration coloniale a été longtemps plus intéressée par la lucrative traite des fourrures avec les peuples amérindiens que par l'occupation du territoire. Du reste, l'hinterland était sous le contrôle amérindien et les premiers peuplements furent modestes, au gré des échanges et des alliances. L'agriculture n'était pas basée sur des produits d'exportation coloniaux classiques (comme la canne à sucre aux Antilles) et elle n'a pas engendré de grandes exploitations agricoles. Elle a été plutôt familiale sans être pour autant une agriculture paysanne, car le régime seigneurial français, même comme mode original de peuplement, n'a pas eu le temps d'imposer sa marque sur l'occupation et le contrôle du sol comme la paysannerie européenne des siècles passés.

L'hydrographie, avec le fleuve Saint-Laurent et les rivières comme voies de communication, le climat nordique et la sociabilité singulière des premiers « habitants » ont permis la mise en place d'une première innovation sociale majeure, le rang d'habitat. Il s'agit d'un mode d'occupation des terres qui sont découpées en lopins individuels en forme de longues bandes étroites à partir du fleuve, reliées par un chemin appelé le rang, qui assure une proximité des exploitants agricoles entre eux et facilite diverses formes d'entraide et un fort esprit communautaire. Avec le temps, les villages sont apparus comme des renflements d'un rang où il se produisait une densification des habitations autour des fonctions institutionnelles avec l'église, commerciales avec les artisans, et résidentielles avec les agriculteurs retraités.

Un autre trait distinctif et méconnu de cette histoire rurale, c'est son articulation avec une économie mondialisée dès les débuts de l'aventure coloniale française et qui s'est poursuivie avec la conquête britannique. Chaque époque a connu une exportation dominante : les fourrures à l'époque de la Nouvelle-France, le bois d'œuvre durant la 1^{re} moitié du 19^e siècle, le bois de sciage pour les États-Unis durant la 2^e moitié du 19^e siècle, le bois de pulpe pour papier au 20^e siècle. La ruralité québécoise contemporaine porte encore la marque de ce lien avec la forêt. Avec l'approvisionnement du marché britannique en beurre et en fromage à compter de la fin du 19^e siècle, cette agriculture tournée vers l'exportation a suscité un développement rural sans précédent. Au même moment, l'ouverture de l'Ouest canadien avec ses productions céréalières disqualifiait ce type de production sur les sols québécois, convertis depuis le tournant du siècle dans l'élevage laitier.

Jusqu'à la moitié du 20^e siècle, cette ruralité « d'autrefois » était fortement homogène sur les plans culturel et économique, essentiellement différenciée en quelques types facilement repérables. Le monde rural correspondait à un semis de paroisses plus ou moins semblables les unes aux autres. Une seule différence était perceptible, soit celle entre les vieilles paroisses riveraines du Saint-Laurent, celles des seigneuries, vivant au rythme d'une culture agraire, et les nouvelles paroisses de colonisation agroforestières des cantons où se forgeait un nouveau type social : le colon, un personnage distinct de l'habitant des basses terres laurentiennes.



Ces espaces ruraux ont été le théâtre de transformations profondes et accélérées, surtout à partir de la Seconde Guerre mondiale. Ces transformations ont affecté une agriculture et une foresterie qui avaient traditionnellement caractérisé l'économie rurale et les formes d'occupation du territoire. Le nombre de fermes et la population agricole ont diminué rapidement sous les effets conjugués d'une concentration économique des exploitations (les fermes commerciales devenant de plus en plus grandes et capitalisées) et d'une concentration spatiale de l'agriculture (déprise agricole, recul des superficies cultivées, voire disparition de l'agriculture dans maintes localités). De même, la professionnalisation et la mécanisation du travail en forêt, et la surexploitation ou le déplacement des sites d'exploitation toujours plus loin ont contribué à faire disparaître l'activité forestière de nombreuses communautés et à réduire considérablement le nombre d'emplois associés à cette filière économique fondatrice. La concentration verticale dans les entreprises forestières allait produire le même effet de réduction des emplois, au moment où les grands barrages hydroélectriques allaient permettre l'arrivée de grandes entreprises de production d'aluminium exerçant des effets structurants sur l'emploi et l'occupation du territoire.

Toutes ces transformations du milieu rural se sont déroulées pendant une période de forte croissance démographique et de croissance de l'économie industrielle et urbaine (les Trente Glorieuses). La population rurale, de plus en plus mobile avec la généralisation de l'automobile et pénétrée des valeurs nouvelles avec le développement de la consommation et des médias de masse, a connu un élargissement de l'éventail des possibilités individuelles. Pour les jeunes ruraux ayant obtenu un accès plus facile à l'éducation postsecondaire, la décision d'émigrer devenait irrésistible dans ce contexte économique favorable alors que le monde rural était en crise.

La tertiarisation de l'économie a modifié, durant la même période, la structure spatiale des économies rurales, c'est-à-dire la composition et la répartition des services publics et privés. L'accroissement toujours plus important de la mobilité individuelle, avec pour conséquence un élargissement de la fonction résidentielle des territoires ruraux, de même que le passage d'une économie des ressources naturelles à une économie du savoir, ont entraîné une reconversion industrielle et une nouvelle spécialisation des économies régionales. Il s'en est suivi un processus de concentration des fonctions et de différenciation des espaces ruraux entre les petites villes, les gros villages et les petites localités périphériques souvent en déclin.



La généralisation de la société de consommation et de la culture de masse urbaine a été aussi intense ici qu'ailleurs, ce qui a entraîné un questionnement sur l'existence même de la ruralité par les sciences sociales. Cette urbanisation des campagnes ne signifiait-elle pas la fin du règne rural? Il aura fallu un certain temps pour que les études rurales, au Québec comme au Canada, retrouvent leurs repères pour montrer comment se manifestent les nouvelles dynamiques d'une ruralité maintenant davantage plurielle, une ruralité qui ne disparaît pas mais qui change avec la généralisation de la modernité et de la postmodernité.

Cette histoire rurale, c'est aussi l'histoire d'une société obsédée par l'occupation de son territoire avec des établissements humains. C'est une histoire qui nous laisse un héritage fort riche de chansons, de danses, de contes et légendes, de traditions locales, de parlers régionaux. La présence amérindienne sur le territoire rural québécois a enrichi sa culture qui a emprunté plusieurs techniques et plusieurs valeurs typiquement autochtones. Finalement, une architecture rurale originale a su s'adapter aux rigueurs du climat tout en s'inspirant d'une recherche esthétique. Ce patrimoine bâti, allant de l'humble demeure du défricheur de « terres neuves » aux majestueuses églises de villages, témoigne aussi d'une civilisation rurale bien enracinée et créatrice.

R REPRÉSENTATIONS

Même si la société québécoise est devenue urbaine, la ruralité, tout le monde en parle. De nos jours, ce sont les urbains qui imposent leurs visions de ce qu'est ou devrait être le modèle de développement des campagnes.

La taille d'une localité et la densité démographique sont les critères les plus fréquents pour identifier la ruralité. Mais ce sont les représentations collectives qui donnent sa signification au monde rural à un moment donné. L'examen de la construction sociale de ces représentations montre qu'elles évoluent dans le temps et que leur contenu est largement défini par les populations urbaines, devenues majoritaires. Il montre aussi que les représentations sont sélectives et souvent en retard sur la réalité. Ainsi en est-il de cette vision du rural qui l'associe à l'agricole alors que l'agriculture n'est plus l'activité principale dans la plupart des milieux ruraux; de même, la présence dominante de la foresterie dans des centaines de collectivités rurales est occultée dans ces perceptions. Comme les gouvernants agissent en fonction des représentations qu'ils se donnent d'une réalité, et non seulement en fonction des connaissances objectives disponibles, la compréhension de ces représentations du rural est utile pour informer l'opinion publique et la décision politique.

Dans le discours social, avec le passage de la modernité naissante à la modernité avancée au Québec, la ruralité qui représentait une population traditionnelle, dépassée, en retard, et assistée par les gouvernements, a été définie comme un environnement riche en ressources naturelles et paysagères

qu'il faut protéger. D'ailleurs, le discours politique n'est jamais loin du discours social; on a vu ce discours passer de la volonté d'aménagement rural dans une optique moderniste à un discours de préservation des campagnes dans une optique de développement durable. Dans les milieux académiques états-uniens, la ruralité d'autrefois, c'étaient des « *folk societies* », c'est-à-dire des sociétés traditionnelles. De nos jours, le rural n'est plus une société mais un espace souvent désigné par la notion de zones non métropolitaines.





Sous l'influence du regard urbain sur les campagnes, celles-ci ont longtemps été représentées comme des espaces d'extraction des ressources naturelles. Avec la montée de la sensibilité environnementale et des préoccupations pour une saine alimentation, cette représentation urbaine de la ruralité a changé. Les campagnes sont maintenant perçues comme un environnement à protéger, un patrimoine naturel à valoriser, des territoires propices aux activités récréotouristiques pratiquées par les urbains. Ces nouvelles représentations des territoires ruraux, qui questionnent les pratiques productives des ruraux, constituent une occasion pour faire reconnaître le caractère profondément multifonctionnel des économies rurales et pour légitimer les interventions publiques visant à soutenir l'émergence de nouveaux usages des ressources rurales, tels que les bioénergies.

À la vérité, comme le montrent des enquêtes récentes, les représentations de la ruralité qui circulent dans l'espace public sont multiples et fortement différenciées selon le groupe social qui les porte. Alors que les jeunes urbains pensent le rural comme étant à la fois un milieu naturel avec des ressources à protéger, un espace de récréotourisme et un milieu marqué par l'hermétisme social, une mentalité d'assistés et le manque de services de proximité, les jeunes ruraux le voient comme un milieu offrant une très grande qualité de vie et, avec ses « *villages à visage humain* », comme un milieu « *en mode solution* » face à ses

défis d'adaptation économique. Au même moment, les élus ruraux se représentent la ruralité comme un milieu où subsiste un sens de l'appartenance communautaire mais qui a été délaissé par les gouvernements vu son faible poids politique.

La culture rurale québécoise, avec son tissu de relations communautaires, avec l'ingéniosité de ses « *patenteux* », avec sa débrouillardise légendaire, connaît une renaissance avec l'arrivée de nombreux artisans valorisant diverses ressources du milieu, avec ses festivals qui attirent de plus en plus de monde, avec une intensification d'activités socioculturelles en lien avec l'industrie touristique (comme les nombreux théâtres d'été), et cette dimension culturelle vivante vient enrichir les représentations de cette ruralité québécoise accueillante, ouverte sur le monde.

Ces regards croisés sur le monde rural nous enseignent que la question environnementale et alimentaire devient l'affaire de tous, et donc des urbains. Une tâche essentielle consiste maintenant à produire des connaissances et à les partager avec ces populations urbaines encore méconnaissantes des réalités rurales actuelles mais désireuses de « *manger local* » et de pratiquer une consommation responsable. Ce faisant, les ruraux ne doivent plus penser les urbains comme des adversaires mais bien comme des partenaires d'un développement rural reposant sur une interdépendance ou une complémentarité rurale-urbaine mieux comprise et qui mette en œuvre un véritable développement territorial solidaire au Québec.





Après des efforts de colonisation, puis plusieurs décennies de programmes de « développement régional », tandis que la ruralité devenait une réalité marginale, des politiques spécifiques ont été mises en place pour soutenir le développement des territoires ruraux.

Au Québec, les premières politiques rurales ont consisté à ouvrir au peuplement plusieurs régions en dehors du Québec central de la vallée du Saint-Laurent. On parlait alors de colonisation. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs compté un ministère de la Colonisation qui a survécu jusque dans les années soixante, époque où il a été finalement intégré au ministère de l'Agriculture. À la fin des années cinquante, le gouvernement fédéral s'intéresse à la ruralité à travers son ministère « *des forêts et du développement rural* » et surtout la reconnaissance qu'il existe une « *pauvreté rurale* » dans plusieurs régions souvent éloignées au sein de certaines provinces. Pour soutenir le relèvement économique de ces territoires sera mise en place la loi ARDA, qui autorise la signature d'ententes fédérales-provinciales. On assiste alors à un paradoxe : alors que ces territoires sont largement ruraux, c'est du côté des théories et des modèles de « *développement urbain et régional* » que les plans de développement qui sont élaborés et mis en œuvre trouveront leur inspiration.

Lorsque le Québec était une société majoritairement rurale, il n'y avait pas à proprement parler de politiques rurales mais une politique agricole et forestière qui prétendait s'intéresser aux problèmes ruraux, puisque la ruralité de l'époque était largement agricole et forestière. Paradoxalement, c'est au moment où la ruralité est devenue marginale (avec l'urbanisation massive) que l'on a vu apparaître une politique rurale, se présentant comme distincte des politiques agricoles. Cette intervention des gouvernements répondait à une demande de soutien des ruraux. Une telle aide publique a aussi été légitimée par la mise en œuvre de grands principes démocratiques, comme la justice sociale qui ne peut tolérer de trop grands écarts de développement entre différents territoires d'un même espace national. Par ailleurs, des campagnes vivantes profitent à toute la société par la production de nombreux biens mais aussi de nombreux services environnementaux et récréotouristiques.

La *Politique nationale de la ruralité* arrive en 2001, comme l'aboutissement d'un processus de reconnaissance sociale et politique des défis de développement rural exprimés depuis les années 1950, et face auxquels diverses approches d'intervention publique ont été expérimentées. Dans la foulée des États généraux du monde rural et du rapport Villages prospères du Sommet sur l'économie et l'emploi, le gouvernement du Québec fait connaître ses premières mesures concrètes lors du Discours sur le budget de 1997-1998, intitulé *Pour développer le Québec rural*, avec une enveloppe totale de six millions de dollars. On y retrouve une mesure d'embauche des premiers agents de développement rural par les administrations locales, une mesure financière pour soutenir des initiatives nouvelles en milieu rural et un programme de développement de produits du terroir.



Pour dire les choses très sommairement, l'évolution des politiques publiques mises en œuvre pour soutenir le développement rural a suivi à peu près les étapes suivantes :

Les années 1950-1960 : on assiste à une prise de conscience des problèmes ruraux, lesquels sont identifiés comme des problèmes de pauvreté rurale mesurés par le gouvernement fédéral grâce à divers indicateurs socioéconomiques, mais selon une approche sectorielle. Comme le rural est agricole, on prétend régler les éventuels problèmes ruraux à travers la politique agricole - une politique sectorielle. On voit aussi apparaître des interventions libellées comme des programmes de « *développement régional* » pour les régions rurales en difficulté. Ces interventions misent sur l'effet structurant des « *pôles de croissance* » urbains de chaque région. Malgré des efforts importants pour mettre en place des infrastructures dans ces régions, les effets attendus des pôles de croissance n'engendrent pas les résultats escomptés.

Les années 1970 : on assiste à la prise de conscience du maintien des disparités régionales de développement et de la nécessité de répondre à la demande de parité des ruraux. Un véritable mouvement social rural émerge avec les luttes de résistance des ruraux de l'Est-du-Québec à travers les Opérations Dignité. La réponse étatique consiste à accélérer la mise en place d'infrastructures de toute sorte pour le développement économique : autoroutes, aéroports, etc., et pour le développement humain : écoles, universités, hôpitaux, etc. Cette réponse se traduit aussi par une décentralisation de l'administration publique avec, entre autres, la création des directions régionales des ministères dans chaque région.

Les années 1980 : on assiste à une prise de conscience du fait que les politiques sectorielles (agricoles, forestières, industrielles, etc.) ne peuvent servir de politiques de développement rural et que la ruralité, devenue une réalité complexe, nécessite ses propres politiques. Les politiques publiques prennent alors un virage vers le développement local. Le soutien aux initiatives locales a le mérite de coûter moins cher et de produire autant de résultats positifs tout en mobilisant les populations locales, comme c'est le cas avec le programme LEADER en Europe, le Programme de développement des collectivités (PDC) ayant donné lieu à la mise en place des SADC au Canada et du Rural Partnership aux États-Unis. Des éléments de convergence se dégagent entre ces trois grandes politiques : l'approche territoriale et ascendante, la concertation et le partenariat avec les instances locales, la décentralisation administrative, l'orientation vers la revitalisation du rural fragilisé, la sensibilité à la formation, à l'innovation et à la transférabilité des expériences novatrices, et finalement, le développement des capacités des collectivités.

Par ailleurs, cette époque marque un tournant dans l'intervention gouvernementale en faveur des régions, qui passe d'une approche « *top down* » à une approche « *bottom up* », soit une politique qui entend reposer sur le soutien aux dynamismes des territoires ruraux eux-mêmes avec un État accompagnateur des initiatives locales. Dans ce contexte, la planification régionale passera par des sommets régionaux où les forces vives des milieux expriment leurs attentes et leurs projets en matière de développement de leur territoire.

Des années 1990 à nos jours : on assiste à une double tendance, soit d'un côté l'apparition des premières politiques rurales spécifiques (en Finlande, au Japon, en France), et de l'autre, un engouement toujours présent pour le développement local (le *Place-based development*) dans un contexte où il est largement pratiqué par les politiques publiques. Dans le cas québécois, l'approche du développement local a émergé au cours des années quatre-vingt, d'abord dans les politiques de développement régional. Elle se manifeste fortement avec la tenue des États généraux du monde rural en 1991, qui donnent naissance à Solidarité rurale du Québec, organisme voué à la défense des intérêts des ruraux.

Une première politique rurale privilégiant l'approche de la mobilisation locale apparaît en 2001, quelques années après la mise en place, à partir de 1997, d'un réseau de CLD (centres locaux de développement) sur la base des territoires des MRC qui seront mobilisées pour livrer cette politique et les mesures budgétaires du gouvernement mentionnées plus haut. Par ailleurs, ce type de politique rurale est parfois remis en question. Par exemple, une récente évaluation française la juge trop centrée sur le rural et pas assez sur les liens villes – campagnes. Cette nouvelle perspective s'appuie sur un modèle théorique en émergence, celui du développement territorial.

Ce nouvel intérêt des gouvernements occidentaux pour les questions rurales a cheminé jusque dans les agences intergouvernementales telle l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) dont les membres sont les 27 pays les plus développés de la planète. De nombreuses publications sur les politiques publiques émanent de cette organisation. On lui doit des réflexions bien documentées sur divers problèmes ruraux, notamment sur la nécessité d'un changement de paradigme pour penser l'action publique dans les territoires ruraux. Pour résumer la proposition, il s'agirait pour les gouvernements de ne plus se représenter le rural comme un milieu qui a besoin d'assistance ou de subsides pour compenser ses handicaps, mais comme un milieu qui possède des atouts et des actifs de toute sorte dans lesquels les gouvernements peuvent faire des investissements pour assurer le développement des communautés rurales par la valorisation des ressources naturelles de ces milieux.

Les politiques rurales opèrent souvent selon une logique compensatrice. Selon cette vision, les espaces ruraux souffrent d'un écart de croissance par rapport aux pôles urbains en raison des handicaps principalement dus aux effets de la distance par rapport aux marchés et aux centres de service. Les interventions publiques doivent alors combler ces handicaps de localisation, de ressources humaines ou d'équipement qui limitent l'attractivité de ces territoires. Mais d'autres politiques rurales optent pour une logique allocatrice. Dans cette perspective, chaque territoire est censé receler ses propres facteurs de développement économique et social : identité, ressources naturelles et humaines, patrimoine paysager et culturel, savoir-faire. Les défaillances du marché, justifiant l'intervention publique, résultent des difficultés de circulation de l'information sur les opportunités à saisir, de la faible mobilité du capital qui gênerait l'adaptation des systèmes productifs ruraux.

Finalement, plusieurs politiques rurales misent sur une dimension organisationnelle, soit le renforcement des capacités de développement des milieux ruraux eux-mêmes qui sont ainsi appelés à se mobiliser et sortir de la « *mentalité d'assistés* ». Avec le concept de gouvernance locale, on pense que si de nouveaux mécanismes de prise de décision pour les affaires collectives se basent sur le partenariat et la concertation entre le secteur public, le secteur privé et la société civile, ce nécessaire « *renforcement des capacités de développement* » des communautés rurales pourra se produire. Quand on considère la politique rurale du Québec, son orientation générale va justement dans le sens du renforcement des capacités des acteurs locaux, de la création d'une nouvelle gouvernance, en misant sur la présence d'un capital social, et donc sur ce qu'on peut appeler les facteurs intangibles ou immatériels de développement.

Au Québec, la question rurale a toujours été imbriquée dans la question régionale. Ce sont les diverses politiques dites de développement régional des gouvernements fédéral et provincial qui devaient assurer le relèvement des régions rurales en difficulté. Sur le plan fédéral, cette approche a connu ses plus belles années avec la création d'un ministère de l'Expansion économique régionale (le MEER), démantelé en 1978 et remplacé par des agences dans différentes régions du pays, comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC). Alors que le Québec annonçait en décembre 2013 la troisième phase de sa politique rurale pour une période de dix ans, le gouvernement fédéral se désengageait du dossier rural avec la fermeture du Secrétariat rural, dont l'outil le plus connu, le « *Rural Lens* », consistait en une sorte de clause rurale destinée à s'assurer que les interventions des différents ministères ne causent pas indirectement de préjudices aux milieux ruraux.

Q UNE RURALITÉ EN MOUVEMENT

La ruralité québécoise n'a jamais cessé d'évoluer, de se transformer, de se recomposer; contrairement à une certaine idée assimilant les campagnes à un monde figé, traditionnel, en retard, les indicateurs socioéconomiques témoignent plutôt d'un Québec rural « en mouvement », de communautés « tricotées serrées » qui construisent cette nouvelle économie qui est le fer de lance de la revitalisation rurale



Une population en croissance dans les territoires ruraux à proximité des villes et dans les régions centrales, et même dans les régions plus éloignées qui ont connu un léger accroissement entre 2006 et 2011

La ruralité n'est pas synonyme de déclin démographique et, contrairement à une opinion largement répandue, la population rurale du Québec n'est pas en décroissance. En fait, depuis 1981, elle s'est accrue d'environ 15 %, soit de 267 205 personnes. Cette croissance a cependant été moitié moindre que celle des villes. Avec une hausse de 26 %, représentant environ 1 204 729 personnes, cette augmentation des effectifs urbains explique la plus grande partie de l'accroissement de la population québécoise.

Si la croissance démographique urbaine, selon un schéma bien connu, se différencie entre une forte croissance des banlieues éloignées des centres-villes et un déclin relatif des quartiers centraux, il en va de même pour le milieu rural. L'augmentation de population a été très importante dans un petit nombre de milieux : le territoire rural péri-métropolitain de Montréal et de Québec (84,7 % depuis 1981, soit 84 892 personnes), ou encore dans la partie rurale d'une vingtaine de territoires situés au voisinage d'une ville moyenne (22,9 %, soit 74 014 personnes).

Dans les territoires essentiellement ruraux, la ligne de fracture principale oppose ceux des régions dites centrales, qui connaissent, eux aussi, des augmentations de population (19 %, soit 143 489 personnes) à ceux des régions dites éloignées qui continuent de voir diminuer leurs effectifs (-5,8 %, soit -35 190 personnes). La Figure 3 dérive des données du Tableau 2 en annexe.

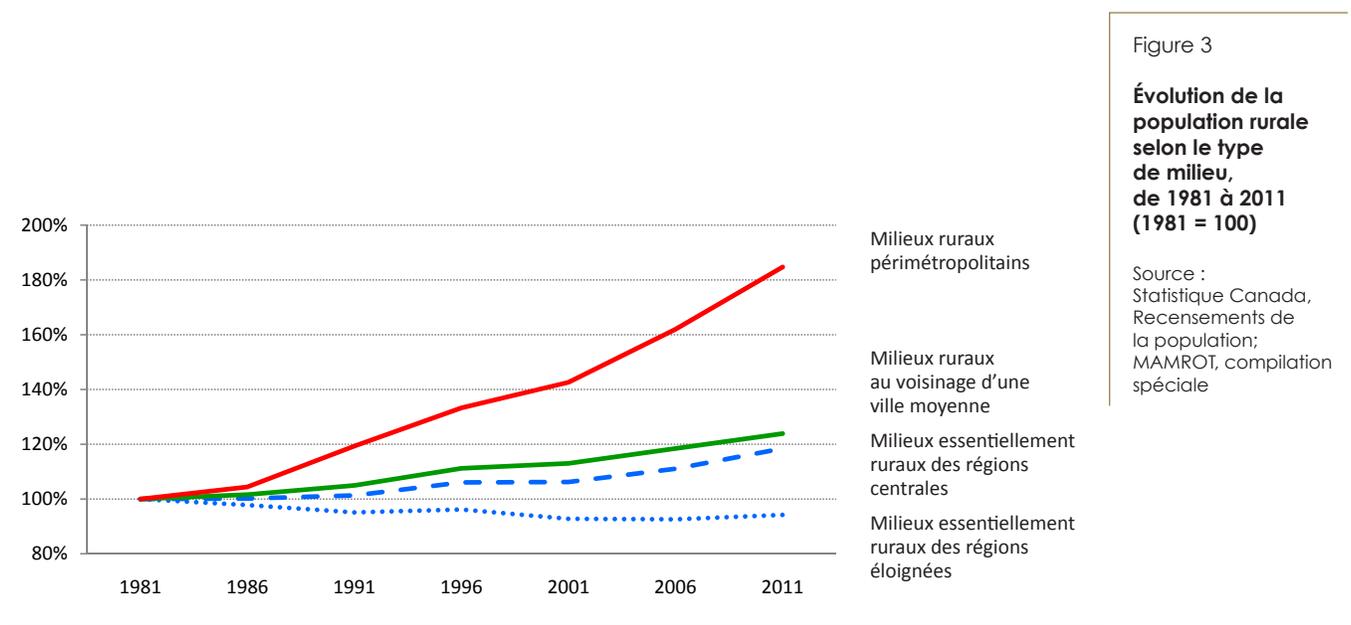
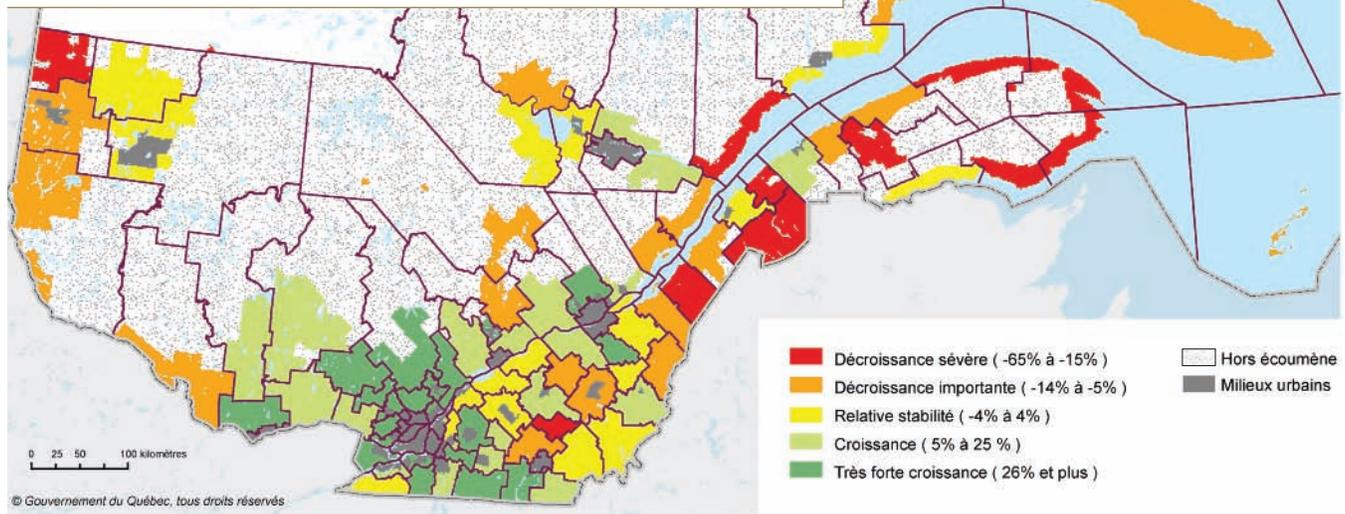


Figure 3
Évolution de la population rurale selon le type de milieu, de 1981 à 2011 (1981 = 100)
 Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale

Carte 3

Évolution de la population des territoires ruraux de 1981 à 2006 (en %)

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale



En résumé, l'évolution de la population par lustre nous enseigne que les milieux ruraux situés au voisinage des villes moyennes et des métropoles connaissent une croissance de population relativement forte et que la ruralité des régions centrales est en croissance démographique, modérée certes mais en croissance. Pour sa part, la ruralité des régions périphériques, des régions plus éloignées, a connu une croissance de sa population pour la première fois depuis 15 ans. Ce renversement est une bonne nouvelle pour les milieux ruraux en dévitalisation qui correspondent aux municipalités plus petites et plus isolées, localisées sur les marges de l'écoumène.

La proximité ou l'accessibilité relative à une agglomération urbaine (pour les ruraux au Québec, consacrer une heure de déplacement pour se prévaloir d'un service est généralement considéré comme « accessible ») est devenue, avec la taille des localités, un des facteurs déterminants de la trajectoire démographique des communautés rurales. À tel point d'ailleurs que les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » auront connu, depuis 1981, des croissances de population proportionnellement supérieures à celles de ces mêmes villes moyennes qu'ils environnent.

Au chapitre de la structure des âges, il n'existe plus de différences aussi importantes que par le passé entre le rural et l'urbain pris dans leur ensemble. En 2011, la proportion des jeunes (0-14 ans) et des aînés (65 ans et plus) dans la population totale du Québec était, avec 15,9 %, équivalente. Les différences s'observent davantage en fonction des types de milieu, tant ruraux qu'urbains. Voir le Tableau 4 en annexe.

En fait, la proportion d'aînés est légèrement plus élevée dans les territoires essentiellement ruraux (17,9 %, par rapport à 15,9 % pour le Québec) alors que cette proportion est moindre dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes (13,9 %, c'est-à-dire moins élevée que dans les villes moyennes elles-mêmes, pour lesquelles la proportion est de 19 %). Sans surprise, elle est encore plus faible dans les milieux ruraux péri-métropolitains (11,4 %), véritables banlieues éloignées des zones métropolitaines qui concentrent jeunes ménages et familles. Dans toutes les régions, une plus forte proportion d'aînés aujourd'hui par rapport aux décennies précédentes indique que tous les types de territoires sont affectés par le processus



général de vieillissement de la population, les aînés passant de 10 % à 15,9 % de la population totale entre 1986 et 2011. En 1986, on retrouvait plus de jeunes dans la population des milieux ruraux (23,4 %) comparativement à la moyenne québécoise (20,5 %) ou encore urbaine (19,4 %). Mais vingt ans plus tard, pratiquement rien ne distingue le rural de l'urbain au chapitre de la proportion de jeunes ou d'aînés dans leur population.

À l'exception notable des milieux ruraux péri-métropolitains qui concentrent beaucoup plus de jeunes et beaucoup moins d'aînés, la composition générale de la population par groupes d'âge dans les milieux ruraux est plus uniforme et comparable à celle de la population québécoise en 2011 qu'elle ne l'était en 1986. Cette évolution est conforme avec une certaine uniformisation des modes de vie et des comportements, notamment ceux de la natalité. La Figure 4 reprend les données du Tableau 5 en annexe.

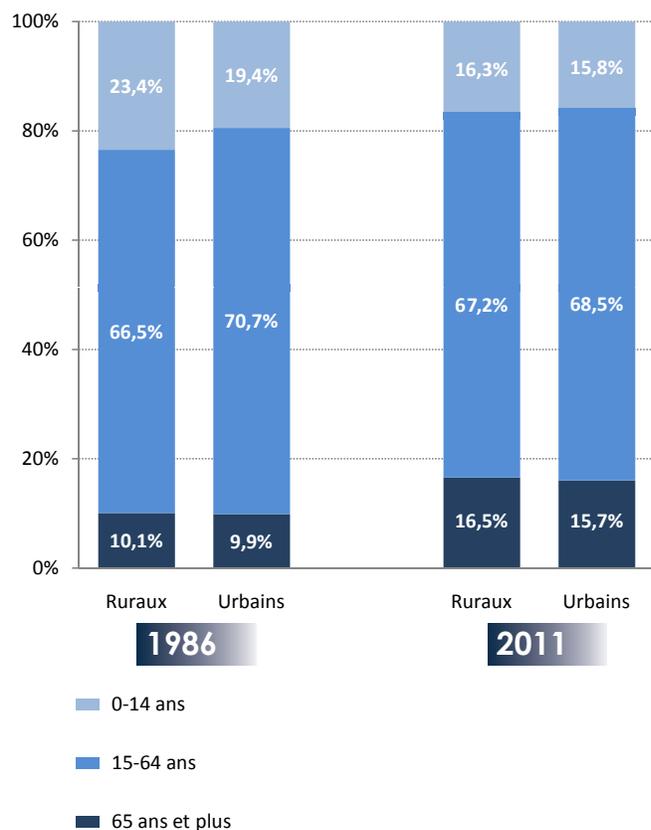


Figure 4

Évolution de la structure des âges de la population rurale et urbaine, 1986 et 2011

Source :
Statistique Canada, Recensements de la population;
MAMROT, compilation spéciale

Les migrations internes expliquent l'essentiel des trajectoires démographiques des milieux ruraux, phénomène qui rappelle la grande mobilité des ruraux et le marquage générationnel de ces changements. Ces migrations sont positives pour les milieux ruraux des régions centrales et dans les régions éloignées; bien que l'exode se poursuive, le solde migratoire était quatre fois plus faible pour le lustre 2006 à 2011 que pour la période 1996 à 2001.

La natalité, devenue de plus en plus homogène en milieu rural comme ailleurs, n'exerce plus une influence déterminante sur les évolutions démographiques dans les différents types de ruralité. Ces évolutions sont plutôt rythmées par les mouvements migratoires internes, phénomènes fortement influencés par les choix de résidence des jeunes adultes, fortement marqués par les successions générationnelles. Et si la natalité plus élevée dans certaines communautés culturelles minoritaires et l'apport de l'immigration internationale exercent des effets importants dans les grandes villes, leur impact est négligeable dans le Québec rural. Ces soldes migratoires internes montrent que, globalement, les territoires ruraux gagnent des résidents à un moment et en perdent à un autre, au bénéfice ou au détriment des villes. Les 62 MRC entièrement rurales ont perdu seulement 150 personnes entre 1991 et 1996 et plus de 23 000 entre 1996 et 2001, mais après un gain de 1 400 de 2001 à 2006, elles voient leur solde migratoire croître de 11 000 migrants entre 2006 et 2011.

Dans ces milieux essentiellement ruraux, il faut distinguer le profil des régions centrales de celui des régions éloignées. Ces dernières régions perdent continuellement de la population au jeu des migrations internes, soit plus de 10 000 personnes entre 1991 et 1996, près de 24 500 personnes entre 1996 et 2001, environ 11 600 de 2001 à 2006 et finalement 6 000 entre 2006 et 2011. Voir le Tableau 11 en annexe.

Bien que cela représente des ponctions importantes pour certains territoires peu densément peuplés ou pour plusieurs communautés de taille modeste, souvent situées en périphérie, ces chiffres indiquent que les migrations internes au Québec n'avantagent ni ne désavantagent aussi systématiquement le rural et l'urbain que dans les années d'après-guerre, ou encore dans les années 1970-1980. D'ailleurs, ces migrations internes ne se font pas toutes des campagnes vers les villes, mais aussi de certains milieux ruraux vers d'autres milieux tout aussi ruraux.

En réalité, les milieux ruraux périurbains n'ont jamais cessé de tirer profit des migrations internes, ce qui explique leur accroissement démographique soutenu depuis 1981, avec une hausse de 85 %. À leur accroissement naturel rendu possible par la présence de jeunes ménages, s'ajoute l'apport des migrations interrégionales. Le phénomène bien connu de l'étalement urbain contribue aussi à cette dynamique démographique positive de la ruralité périurbaine.

Sur le plan migratoire interne, le monde rural est donc loin de n'être qu'une terre d'exode et d'émigration vers les villes, même si une certaine idée de dépeuplement rural marque encore profondément les représentations de la ruralité. Contrairement à une opinion fort répandue, on a assisté à une réduction importante du solde migratoire négatif des MRC entièrement rurales des régions éloignées. Ce solde est en effet passé de 25 000 personnes en 1996 à 6 000 personnes en 2011. Ce changement des tendances migratoires du rural vers l'urbain nous a incités à poursuivre nos recherches afin de connaître l'impact de ce phénomène dans les différents types de région.

Les 31 MRC rurales des régions éloignées ont pour l'année 2011-2012 présente un solde négatif de 1 056 personnes avec les régions ressources, dont près de 700 avec les MRC urbaines de leurs régions, solde fort petit en comparaison avec les recensements antérieurs. Ces MRC rurales ont également un solde négatif de 768 personnes avec les régions centrales, dont 524 pour la région de la Capitale nationale. Les 31 MRC des régions éloignées ont toutefois un solde positif de plus de 1 500 habitants avec les cinq régions du Grand Montréal, dont 532 avec la région administrative de Montréal.

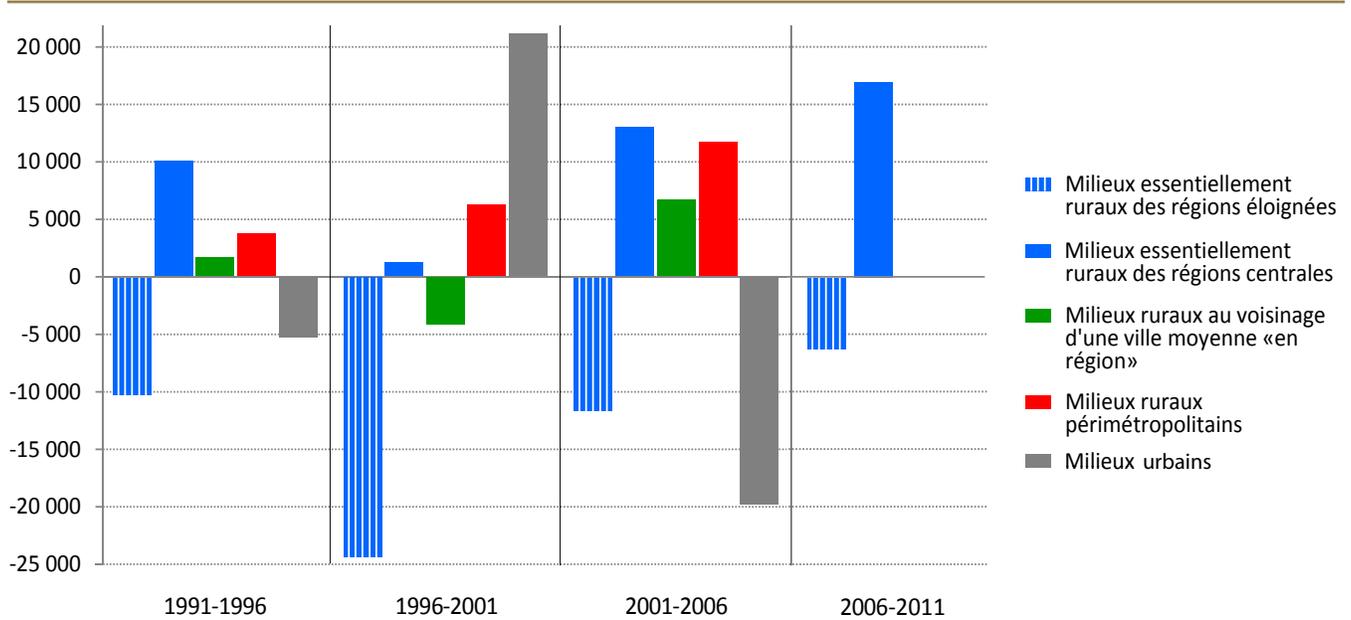


Figure 5

Soldes migratoires internes nets selon le type de milieu, entre 1991 et 2011

Source :
Statistique Canada, Recensements de la population; Institut de la statistique du Québec et MAMROT, compilation spéciale

Pour la même année, les 31 MRC des régions centrales disposent elles aussi d'un solde positif de plus de 4 200 personnes avec les 5 régions du Grand Montréal, dont 1 656 avec l'île de Montréal. Remarquons que la région administrative de Montréal présente un solde négatif (20 492 habitants) avec toutes les régions, surtout à cause de l'étalement urbain, et de près de 20 000 personnes avec les régions périmontréalaises (Montérégie, Laval, Lanaudière et Laurentides). Ce portrait de l'année 2011-2012 est identique, à quelques pour cent près, à celui de l'année 2006-2007. Voir le Tableau 12 en annexe.

Au cours des années 1970 et 1980, des organismes régionaux affirmaient que chaque semaine, plusieurs autobus de jeunes quittaient les régions ressources pour Montréal pour revenir pratiquement vides. Le discours à la mode, tant des élus que des chercheurs, était celui décrivant cet « *exode rural* ». Nous avons donc également examiné la pertinence de cet énoncé de nos jours. Pour cette analyse, nous devons utiliser les données par région administrative, car nous ne disposons malheureusement pas de données par MRC. En 2011-2012, il y a eu pour tous les groupes d'âge environ 23 000 départs des régions ressources; 5 000 personnes se sont dirigées vers les autres régions ressources, 5 000 vers la région de la Capitale-Nationale, 5 000 vers les autres régions centrales, 5 000 vers les régions périmontréalaises, et enfin seulement 3 000 vers la région de l'île de Montréal. Actuellement, l'autobus hebdomadaire qui quitte les régions ressources pour Montréal compte chaque semaine 56 passagers. Toutefois, l'autocar à son retour vers ces régions compte 64 passagers. Voir le Tableau 13 en annexe.

On assiste donc à un renversement historique du modèle migratoire des régions vers la métropole. Pour les jeunes de 15 à 24 ans, il y a eu près de 6 500 départs, dont un peu plus de 1 000 vers Montréal (16 %), c'est-à-dire que 20 sièges de l'autobus pour Montréal étaient occupés par des jeunes. Par ailleurs, soulignons que 1 923 jeunes se sont établis dans la région de la Capitale, soit presque le double que dans la métropole.

Les migrations dans les régions centrales sont assez semblables aux régions ressources tant pour tous les âges que pour les jeunes. À titre d'exemple, des 7 000 jeunes qui ont quitté les régions centrales, seulement 1 400 se sont établis dans la métropole, contre plus de 1 700 à Québec. Voir le Tableau 14 en annexe.

La lecture des tableaux de l'année 2011-2012 nous permet de constater que les Québécois provenant des régions hors des cinq régions du grand Montréal déménagent beaucoup plus vers les banlieues (15 100) que vers l'île de Montréal (8 860) favorisant ainsi l'étalement urbain. Même pour les 15 à 24 ans qui recherchent souvent les expériences de vie reliées à la densité urbaine, la migration est légèrement plus favorable aux banlieues (3 286) que pour l'île de Montréal (3 027).

Lorsque nous intégrons les migrations internationales et interprovinciales à notre portrait, nous pouvons décrire le modèle québécois des différentes migrations. En 2011-2012, l'île de Montréal a reçu 70 % des migrants internationaux, soit 38 250 personnes, et 40 % des migrants interprovinciaux, soit 10 500 personnes. L'île qui a aussi connu des départs vers le monde (4 930) et le reste du Canada (13 350) obtient donc un solde migratoire externe positif d'environ 30 500 personnes. L'île reçoit également 40 760 migrants des autres régions du Québec, dont près de 78 % proviennent des régions périmontréalaises (31 900), mais elle voit aussi plus de 61 250 personnes quitter l'île pour s'établir dans le reste du Québec, dont plus de 84,4 % (51 650) dans les régions voisines. À la fin de l'année 2011-2012, malgré tous ces mouvements, il y avait à Montréal 10 000 habitants de plus. Voir le Tableau 15 en annexe.

Contre une certaine idée reçue également, les crises et les ralentissements économiques se traduisent toujours par un ralentissement dans les migrations de ruraux vers les villes ou leurs banlieues, et non l'inverse. Ces ralentissements agissent comme facteur de rétention dans les régions rurales, et non le contraire, car les ruraux, beaucoup plus mobiles que l'on a bien voulu le croire traditionnellement, quittent massivement les régions les plus éloignées lorsque les perspectives apparaissent meilleures ailleurs. Les migrations vers les centres urbains ou vers les milieux ruraux en périphérie des villes s'expliquent largement par la perspective d'emplois et de revenus meilleurs, les crises ou les récessions économiques en modulant les flux. Toutefois, cette tendance est aujourd'hui contrebalancée dans plusieurs régions par le phénomène d'installation dans certains milieux ruraux de retraités urbains, plus en rapport avec le vieillissement général de la population qu'avec les cycles économiques.

En résumé, nous pouvons faire les constats suivants sur les migrations au Québec :

- La diminution du solde migratoire négatif de 4 300 personnes en 2001-2002 à 323 en 2011-2012 a contribué à la légère croissance de la population des 31 MRC entièrement rurales des régions éloignées.
- Contrairement aux années soixante, la population des milieux ruraux ne quitte plus la campagne pour Montréal. Les nouveaux lieux de résidence des migrants sont plutôt les centres urbains de leur région et Québec.
- La croissance de la population à Montréal est uniquement due à l'arrivée massive d'immigrants internationaux qui totalisent 178 000 personnes dans les cinq dernières années.
- L'étalement urbain est très important dans la métropole; cet étalement est nourri par les migrants de l'île, mais aussi par ceux des autres régions qui préfèrent la banlieue à Montréal.
- Même les jeunes ruraux de 15 à 24 ans optent plutôt pour Québec et les banlieues de Montréal que pour la métropole.



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Une agriculture modernisée et une foresterie en restructuration qui offrent toutes les deux moins d'emplois, mais un secteur manufacturier créateur d'emplois; tout cela signifie que le secteur primaire n'a plus l'importance d'autrefois en milieu rural.

L'économie rurale d'aujourd'hui est plus diversifiée qu'auparavant, elle repose sur un plus large éventail d'activités et participe à la tertiarisation de l'économie de toute la société. Elle demeure encore profondément marquée par la présence des ressources naturelles et leur exploitation, même si cette fonction traditionnelle de la ruralité québécoise n'a plus l'importance relative d'autrefois.

Pourtant, la production agricole, l'exploitation forestière, les pêcheries et l'extraction minière en elles-mêmes n'ont cessé de croître en raison d'une productivité démultipliée par la mécanisation, l'automatisation des activités. En dépit de cette croissance globale de la production, ces secteurs d'activités occupent de moins en moins de travailleurs. Dans le secteur primaire, la tendance générale a été celle d'une réduction continue du nombre d'emplois directement reliés à ces filières. Au Québec, entre 1991 et 2011, ces emplois ont diminué de 23,7 %. En milieu rural, c'est-à-dire là où se retrouve la quasi-totalité de ces effectifs, les emplois du secteur primaire ont fondu pendant toute la période des Trente Glorieuses, et ils ont encore diminué de 24,2 % entre 1991 et 2011. Il s'agit ici de l'un des paramètres les plus importants pour comprendre les profondes transformations de la ruralité depuis la Deuxième Guerre mondiale. Pour figure 6 voir les tableaux 16 et 17 en annexe.

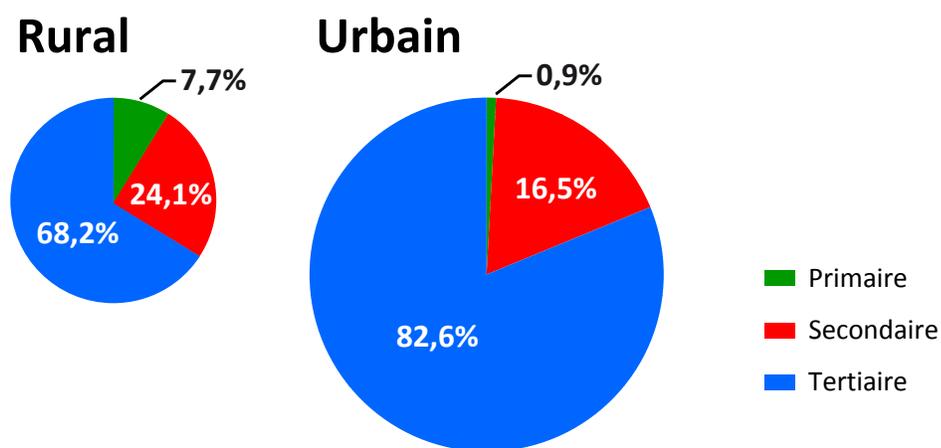


Figure 6

Proportion des emplois du primaire, du secondaire et du tertiaire en milieu rural et urbain, en 2011

Source :
Statistique Canada,
Recensement de la population;
MAMROT, compilation spéciale



L'agriculture, les pêcheries et la foresterie, les principaux secteurs structurants de la ruralité, occupaient directement environ 84 500 personnes au Québec en 2011, soit 2,1 % des emplois totaux, 6,7 % en milieu rural. Ce taux varie assez peu : de 6,6 % pour les milieux essentiellement ruraux des régions centrales, régions très agricoles, à 7,2 % pour les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées, beaucoup moins agricoles mais en revanche beaucoup plus forestières (les limites de l'écoumène étant géographiquement adjacentes aux grandes aires d'exploitation de la forêt boréale publique). Leur importance dans l'économie rurale est toujours bien réelle. Lorsque dans une municipalité rurale, une personne sur dix vit sur une ferme, cela suffit largement à conférer à cette localité un caractère agricole. Mais les secteurs de l'agriculture et de la foresterie ne sont plus ceux qui fournissent des emplois et des revenus à la très forte majorité des ruraux depuis plusieurs décennies.

Le nombre d'entreprises suit la même trajectoire. En agriculture, dans les décennies d'après-guerre et jusque dans les années 1980, le Québec rural a connu une forte déprise agricole. Avec le passage d'une agriculture domestique à une agriculture commerciale moderne, se sont déroulés simultanément un phénomène de concentration des unités de production et un phénomène de concentration spatiale de l'agriculture (abandon des terres agricoles dans les territoires plus périphériques de colonisation récente). Aujourd'hui, la diminution du nombre de fermes se poursuit mais elle est davantage redevable à la consolidation des unités de production et, conséquemment, à la croissance de la taille moyenne des entreprises. Dans les milieux ruraux des régions centrales, ce phénomène de concentration des entreprises opère toujours et il est le principal facteur responsable de la diminution du nombre de fermes. Dans les

milieux ruraux des régions éloignées tout comme dans ceux des régions périurbaines s'y ajoute une poursuite de la déprise agricole. Dans les régions éloignées, on observe encore des abandons, ou la non-reprise des terres abandonnées par les fermes restantes. Par contre, c'est la spéculation et la compétition pour d'autres usages qui caractérise la déprise agricole en régions périurbaines.

Pour une majorité de Québécois, le terme rural est encore l'équivalent d'agriculture, or ce mythe du vingtième siècle n'est aucunement représentatif de la réalité économique de la ruralité actuelle. En 2012, l'agriculture ne représentait plus que 1,2 % du PIB québécois, et même son empreinte dans le PIB des régions où l'agriculture est prospère est généralement inférieure à 4 %. Cependant, étant donné que dans une cinquantaine de MRC entièrement rurales, ce secteur représentait en 2006, selon une étude du Conference Board du Canada, entre 6 % et 15 % du PIB, nous avons décidé de lui accorder une plus grande attention.

Le Québec en 2011 comptait 29 400 fermes, soit une diminution de 4 % comparativement aux données de 2006, ce qui est toutefois inférieur à celle de 11,3 % enregistrée dans le reste du Canada. En cinq ans, 1 200 fermes ont été démantelées au Québec, soit 20 fermes par mois. C'est dans les milieux urbains, tels que définis dans l'Annexe statistique, que la réduction (-12 %) a été la plus forte, contre seulement 3 % dans les campagnes. En ce qui concerne les MRC rurales, ce sont celles des régions éloignées qui ont connu la plus forte diminution, avec 7 % de leurs fermes. Voir le Tableau 18 en annexe.

De 2006 à 2011, les revenus agricoles bruts ont augmenté de 22,6 % dans le reste du Canada, pour s'élever à 42,7 G\$, et de 13,6 % au Québec, pour atteindre 8,4 G\$. Les revenus agricoles se sont accrus dans les campagnes de 14,2 %. Ce sont les parties rurales des MRC ayant une ville importante ou étant situées en région métropolitaine qui ont connu la plus forte croissance (21 %). Notons que les MRC des régions éloignées (12,5 %) ont connu une augmentation plus forte que celles des régions centrales (10,5 %). Voir le Tableau 19 en annexe.

Les revenus agricoles bruts totaux par ferme peuvent être utilisés comme indicateur de productivité des fermes. Avec une production agricole de 285 000 \$ par ferme, le Québec a une productivité de plus de

43 000 \$ supérieure à celle du reste du Canada. Ce sont les parties rurales des MRC comptant une agglomération qui ont le plus fort rendement par ferme, supérieur de 22 % à celui du Québec. Les MRC entièrement rurales des régions éloignées ont des revenus agricoles bruts par ferme de 25 points de pourcentage inférieurs à ceux du Québec; notons toutefois que ces MRC n'ont un indice que de 9,6 points inférieur aux fermes du reste du Canada. Voir le Tableau 20 en annexe.

Lorsque nous analysons la production agricole par municipalités, MRC et régions, l'on s'aperçoit rapidement que l'agriculture est très fortement concentrée au Québec, principalement dans la partie sud de la plaine du Saint-Laurent. Les



trois premières régions agricoles, la Montérégie, Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec, cumulent 63 % de la production agricole du Québec, dont 75 % de l'industrie porcine et 79 % de celle de la vente d'œufs.

Dans ces trois régions, les neuf MRC qui forment un axe continu s'étendant de la MRC de Bellechasse à celle des Jardins de Napierville ont des revenus agricoles supérieurs à 3,1 G\$, soit 37,3 % de la production québécoise. Le porc (52 % de la production porcine) est avec le poulet très présent dans ces territoires. Situées dans ces MRC, les cinq municipalités (Wickham, Ange-Gardien, Saint-Isidore, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Hyacinthe) ayant les revenus agricoles les plus importants du Québec cumulent 8,7 % des revenus agricoles totaux, 11,2 % de la production porcine et 17,2 % de celle du poulet.

En résumé, nous pouvons faire les constats suivants sur l'agriculture québécoise :

- L'agriculture québécoise est très concentrée dans neuf MRC incluses dans trois régions contiguës (Montérégie, Centre du Québec et Chaudière-Appalaches) de la partie sud de la plaine du Saint-Laurent.
- L'agriculture québécoise voit son nombre de fermes décroître moins rapidement que celui du reste du Canada, et les revenus agricoles bruts par ferme sont de 15 points supérieurs à ceux du reste du Canada. Ceux des MRC entièrement rurales des régions éloignées sont plus faibles, mais de seulement 10 points de pourcentage inférieurs à ceux du reste du Canada.
- Le nombre de fermes dans les MRC des régions éloignées décroît plus rapidement que dans le reste du monde rural. C'est dans ces régions que les sols agricoles sont les moins productifs, que le nombre de degrés-jour est le plus bas et que les fermes sont les plus éloignées du marché.
- Le nombre d'exploitations agricoles connaît une forte baisse dans les municipalités urbaines des agglomérations de recensement (localités de 10 000 habitants et plus) et dans les régions métropolitaines de recensement; ces milieux font d'ailleurs face à l'étalement urbain et à la spéculation foncière.
- Les revenus agricoles bruts des fermes du Québec sont supérieurs à ceux du reste du Canada.

En foresterie, la diminution du nombre d'entreprises reliées à l'exploitation forestière (environ 25 % depuis le début des années 2000) rappelle que cette consolidation, déphasée par rapport à celle observée en agriculture dans l'après-guerre, perdure et même s'intensifie depuis une décennie, au point que plusieurs observateurs parlent de crise forestière à l'heure actuelle. Et cette évolution négative, aujourd'hui, explique en bonne partie les problèmes socioéconomiques des localités que l'on désigne au Québec comme « *municipalités dévitalisées* », situées principalement dans les milieux ruraux des régions éloignées fortement dépendantes de l'exploitation de la matière ligneuse.

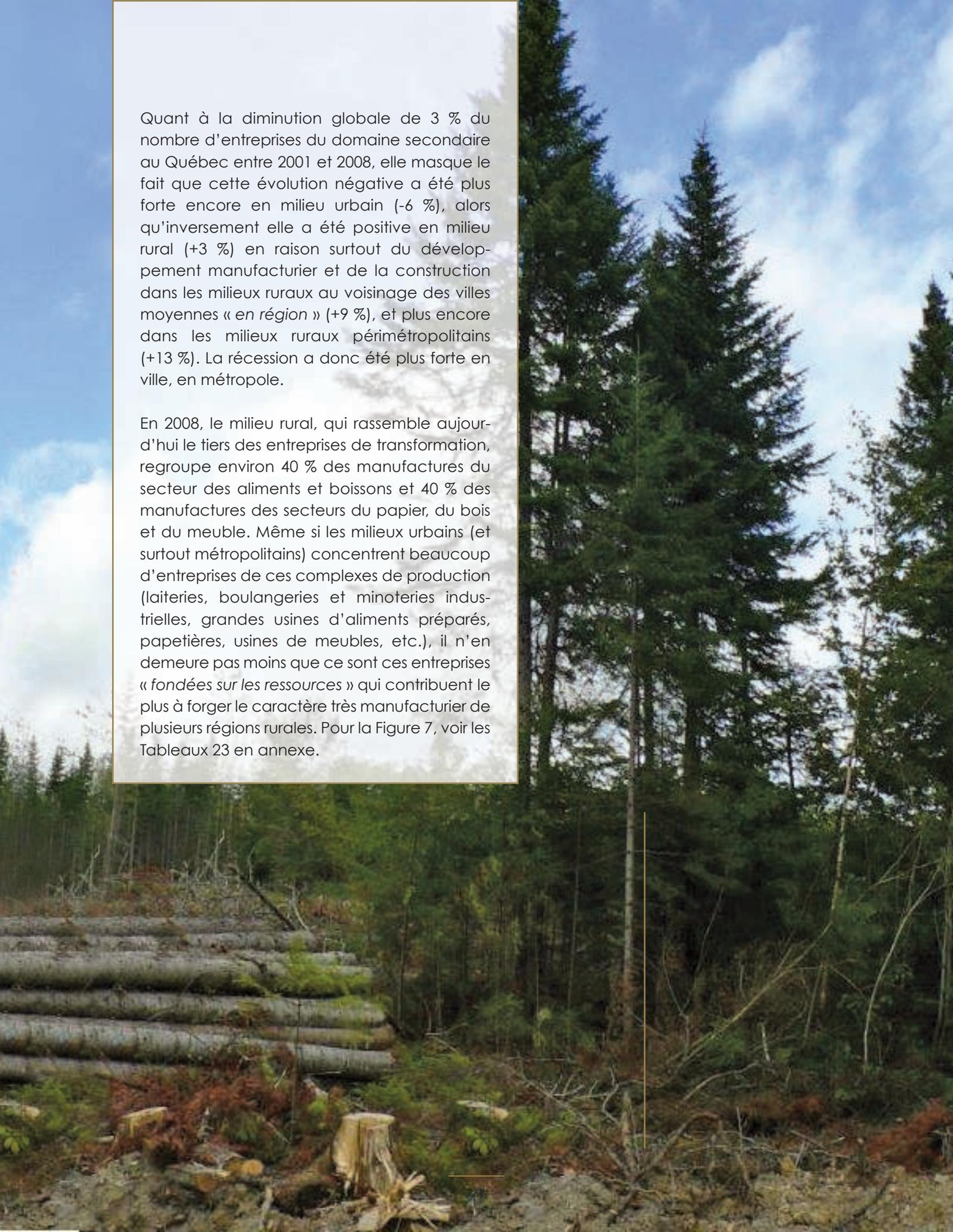
Quant aux pêcheries, concentrées essentiellement dans les milieux ruraux des régions éloignées de l'Est du Québec, leur consolidation, c'est-à-dire la réduction du nombre de pêcheurs et d'entreprises de pêche, a été complétée à la fin des années 1990. Contrairement à la forêt, une importante restructuration a eu lieu dans les pêcheries, ce qui se traduit par une relative stabilité du nombre d'entreprises de même que par la viabilité économique de celles qui restent, reconverties notamment dans le crabe, la crevette, le homard et l'aquaculture en remplacement de la pêche du poisson de fond du golfe Saint-Laurent dont les stocks se sont effondrés.



Le caractère fortement manufacturier des campagnes est un trait méconnu du Québec rural. Une fraction importante de la ruralité québécoise, spécialement la rive sud et la partie appalachienne du Québec central (Côte-du-Sud, Beauce, Lotbinière, Amiante, Estrie, Montérégie, etc.), est une ruralité manufacturière.

En 2011 le quart des ruraux (24,1 %) travaillaient dans le domaine secondaire (manufacturier/construction) contre moins d'un cinquième (16,5 %) en milieu urbain. Moins industrialisés, les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées voient quand même 19,2 % de leurs travailleurs se concentrer dans ce secteur. Ce taux augmente jusqu'à 26,0 % dans les milieux essentiellement ruraux des régions centrales, 27,5 % dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « *en région* » (ces villes étant souvent elles-mêmes des villes manufacturières). Voir le Tableau 21 en annexe.

Alors qu'un Québécois sur quatre habite en milieu rural, on peut dire que le tiers des travailleurs du secondaire sont des ruraux (244 700 emplois sur les 751 930 pour l'ensemble du Québec en 2011). Le milieu rural québécois a bénéficié d'une tendance ancienne de « *deserrement* » du tissu industriel des grandes villes avec le développement des PME (petites et moyennes entreprises). De 1991 à 2011, alors que le milieu rural voyait le nombre de ses travailleurs du domaine secondaire augmenter de 8,5 %, celui du milieu urbain diminuait de 14,4 %.



Quant à la diminution globale de 3 % du nombre d'entreprises du domaine secondaire au Québec entre 2001 et 2008, elle masque le fait que cette évolution négative a été plus forte encore en milieu urbain (-6 %), alors qu'inversement elle a été positive en milieu rural (+3 %) en raison surtout du développement manufacturier et de la construction dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » (+9 %), et plus encore dans les milieux ruraux périurbains (+13 %). La récession a donc été plus forte en ville, en métropole.

En 2008, le milieu rural, qui rassemble aujourd'hui le tiers des entreprises de transformation, regroupe environ 40 % des manufactures du secteur des aliments et boissons et 40 % des manufactures des secteurs du papier, du bois et du meuble. Même si les milieux urbains (et surtout métropolitains) concentrent beaucoup d'entreprises de ces complexes de production (laiteries, boulangeries et minoteries industrielles, grandes usines d'aliments préparés, papeteries, usines de meubles, etc.), il n'en demeure pas moins que ce sont ces entreprises « fondées sur les ressources » qui contribuent le plus à forger le caractère très manufacturier de plusieurs régions rurales. Pour la Figure 7, voir les Tableaux 23 en annexe.

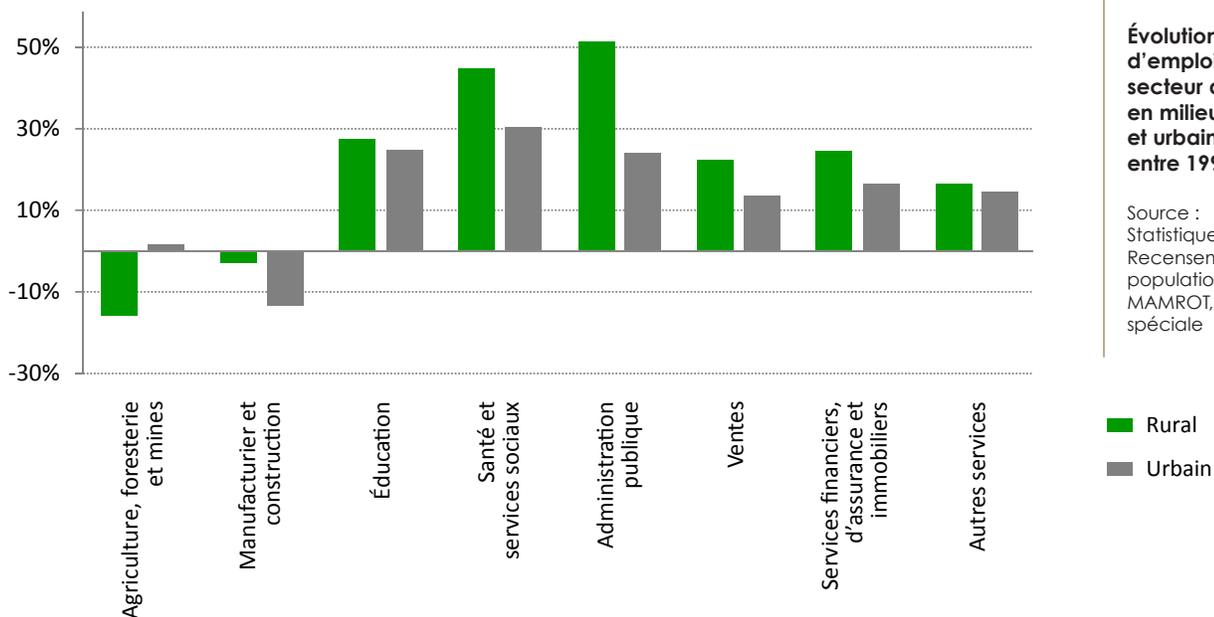


Figure 7

Évolution du nombre d'emplois par secteur d'activité en milieu rural et urbain, entre 1991 et 2011

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale

Un seul profil atypique ressort de ce portrait : les milieux ruraux périurbains qui demeurent relativement moins manufacturiers mais présentent une forte croissance d'entreprises et d'emplois dans le secteur de la construction. Il faut y voir un lien avec la croissance démographique très soutenue de ces territoires (84,7 % entre 1981 et 2011), véritables banlieues éloignées des grandes villes en développement accéléré depuis plusieurs décennies.

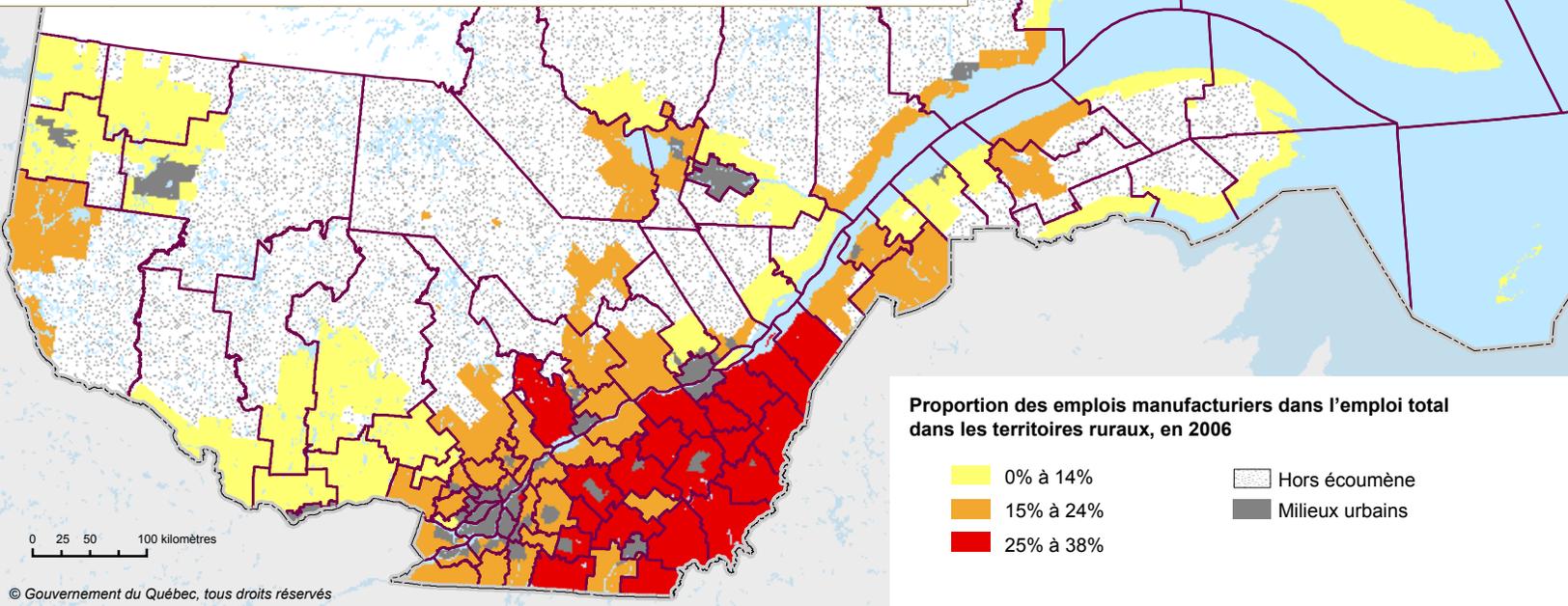
L'ensemble du domaine tertiaire présente des écarts beaucoup moins importants entre milieux ruraux et urbains. En éducation et dans la santé et les services sociaux, les faibles variations rappellent que le caractère public et universel de ces missions de l'État, à la grandeur du territoire, a pour effet de produire des effectifs de travailleurs en proportion avec la population.

Les milieux ruraux présentent, en proportion, moins de travailleurs dans le secteur des ventes (16,9 % en milieu urbain contre 14,8 % en milieu rural en 2011) en raison de la concentration des fonctions commerciales des villes. Il en est de même pour les emplois de l'administration publique (7,5 % en milieu urbain contre 6,2 % en milieu rural), ceux des services financiers, d'assurance et d'immobilier (6 % contre 3,7 %) et l'ensemble de tous les autres services spécialisés qui ne se rencontrent que dans les grandes villes.

Carte 4

Le rural manufacturier; proportion des emplois manufacturiers dans l'emploi total en 2006 (en %)

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale



En 2008, la répartition des entreprises du secteur tertiaire entre le rural et l'urbain correspond à leurs poids démographiques respectifs. Cette proportion est influencée à la baisse en raison de la concentration et de la polarisation commerciale et administrative des villes (administration publique, services financiers, d'assurance et d'immobilier, enseignement supérieur, etc.) D'autre part, cette proportion est maintenue à la hausse en raison du fait que des entreprises de taille plus petite, donc plus nombreuses, desservent le milieu rural, pays de distance et de dispersion.







MARCHÉ DU TRAVAIL

Les différences rurales-urbaines en matière de chômage et de participation au marché du travail s'amenuisent et les milieux ruraux dans les régions centrales et à proximité des villes affichent dorénavant des taux comparables.

Des écarts persistent entre le monde rural et l'urbain au chapitre des principaux indicateurs du marché du travail. Mais ces écarts sont toujours plus importants entre les divers types de milieux ruraux ou urbains qu'entre le rural et l'urbain pris dans leur ensemble. Autrement dit, il y a plus de variance à l'intérieur des différentes ruralités ou types de milieux urbanisés qu'entre le rural et l'urbain considérés globalement. Tous ces écarts se sont réduits de manière significative depuis deux décennies.

En 2011, le taux d'emploi en milieu rural, 58 %, est inférieur à celui observé en milieu urbain, 60,6 %, mais il cache en réalité un très grand éventail de situations. Ce taux « rural » variait de 51,4 % en milieu essentiellement rural des régions éloignées, en passant (plus près de la moyenne rurale) par 58,6 % dans les mêmes milieux des régions centrales et jusqu'à 68,8 % dans les milieux ruraux périurbains, un taux qui dépasse significativement les moyennes urbaine et québécoise. Pour la Figure 8, voir le Tableau 25 en annexe.

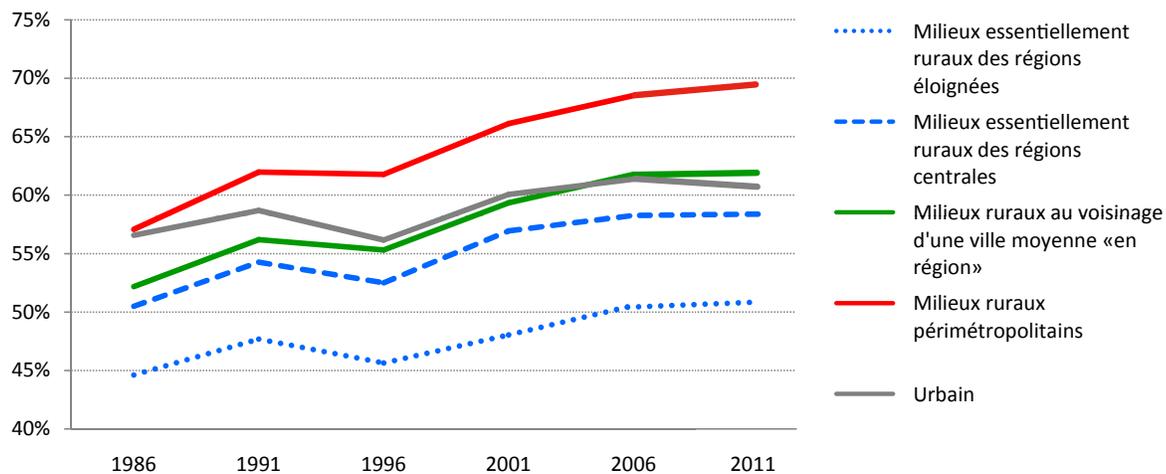


Figure 8

Évolution des taux d'emploi selon le type de milieu rural et urbain, de 1986 à 2011

Source :
Statistique Canada,
Recensements de la population;
MAMROT, compilation spéciale

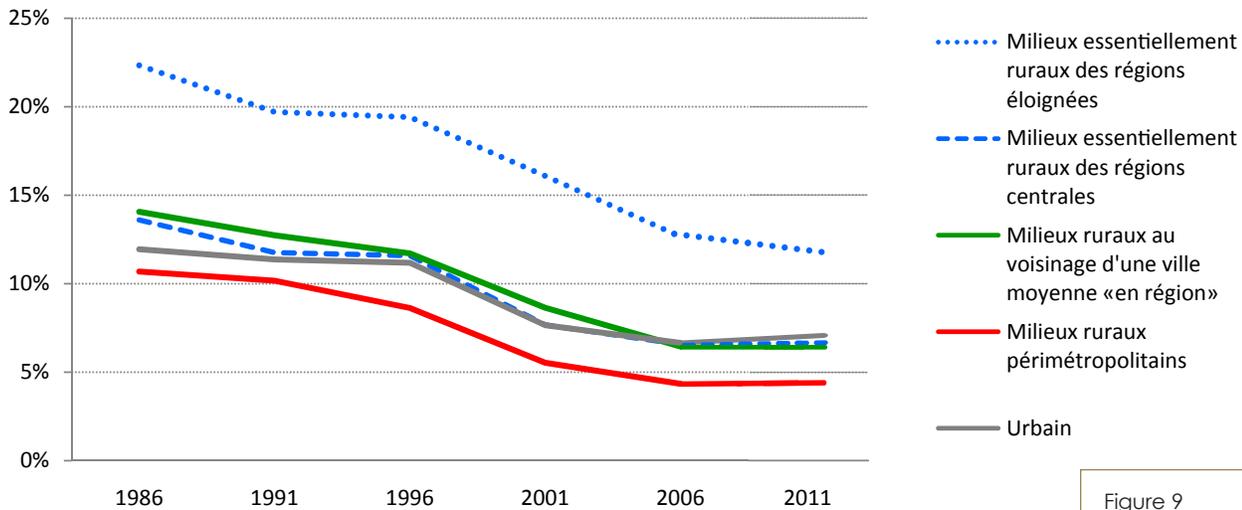


Figure 9

Évolution du taux de chômage rural et urbain selon le type de milieu, de 1986-2011

Source :
Statistique Canada,
Recensements de la
population; MAMROT,
compilation spéciale

Les taux de chômage présentent exactement les mêmes caractéristiques en situation inversée : un taux global en milieu rural, en 2011, un peu supérieur à celui du milieu urbain (7,8 % contre 7,1 %). Mais un taux « rural » qui variait fortement lui aussi : de 11,8 % en milieu essentiellement rural des régions éloignées à moitié moins (6,6 %) dans les mêmes milieux des régions centrales, et jusqu'à aussi peu que 4,6 % dans les milieux ruraux périurbains, le taux le plus faible, inférieur à la moyenne urbaine ou québécoise. Pour la Figure 9, voir le Tableau 26 en annexe.

Le portrait est donc fortement contrasté selon le type de ruralité en présence. Les régions éloignées demeurent caractérisées par des taux d'emploi généralement plus faibles et des taux de chômage généralement plus élevés qu'ailleurs. Ces caractéristiques traduisent une situation où l'éventail des possibilités professionnelles est plus réduit, et où une fraction notable de l'activité économique reliée aux ressources naturelles et au tourisme demeure saisonnière. Pour leur part, avec un taux d'emploi de 58,6 % et un taux de chômage de 6,6 %, les milieux essentiellement ruraux des régions centrales, tout comme les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » (avec respectivement 61,9 % et 6,5 %), présentent un profil de marché du travail fort comparable à celui du milieu urbain.



Une certaine représentation des campagnes et des régions rurales qui les assimile à des territoires à faible activité, à fort chômage, assistés, sans travail et sans emploi, demeure une vue empruntée à la situation des régions rurales les plus éloignées mais qu'il paraît excessif de généraliser aux milieux ruraux des régions centrales. En fait, une large fraction de ces milieux ruraux, notamment dans les régions centrales et au voisinage des villes moyennes, rassemble une population fortement occupée dans l'industrie.



En matière d'emploi, le principal phénomène observable ces dernières années a été une réduction générale des écarts globaux entre le rural et l'urbain. Le nombre total d'emplois a augmenté à un rythme plus important en milieu rural depuis 1986 (46,4 %) qu'en milieu urbain (36,5 %). Depuis vingt-cinq ans, entre 1986 et 2011, les taux d'emploi en milieu rural ont fait des bonds de 6 à 12 points de pourcentage (+6,7 % pour les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées à +11,9 % pour les milieux ruraux péri-métropolitains) alors que le taux québécois ne gagnait que 5,2 points, passant de 54,7 % à 59,9 %. Voir le Tableau 25 en annexe. Inversement, les taux de chômage diminuaient de 6 à 10,5 points de pourcentage pour la même période. Dans les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées, où le chômage demeure le plus élevé par ailleurs, cette réduction a même été la plus importante, passant de 22,3 % à 11,8 % (une diminution de 10,5 points de pourcentage). Voir le Tableau 26 en annexe.

L'enquête nationale auprès des ménages présente un nouvel indicateur, soit le nombre moyen de semaines de travail en 2010. L'ENM nous apprend que le monde rural travaille en moyenne 0,8 semaine de moins que les urbains, soit 4 jours par année. Le nombre moyen de semaines de travail des ruraux des MRC entièrement rurales des régions centrales (44,7), des ruraux d'une MRC avec une agglomération (44,6) et des ruraux des RMR (45,7) sont quasi identiques à ceux du monde urbain (44,9). Seuls les travailleurs des MRC entièrement rurales des régions éloignées travaillent 3 semaines de moins (41,9) que les urbains, ce qui est toutefois l'inverse de la légende urbaine qui évoquait que ces habitants des régions ressources travaillaient durant 10 semaines pour recevoir 42 semaines de chômage. Voir Tableau 31 en annexe.



PRODUIT INTÉRIEUR BRUT « RURAL »

Le produit intérieur brut du Québec rural n'est pas en déclin; il a même connu depuis quinze ans une croissance plus rapide que celui du Québec.

Le PIB ou produit intérieur brut est un indicateur économique de la richesse produite par année dans un pays donné. Cet indicateur représente la valeur ajoutée totale des biens et des services produits sur un territoire national. Il est utilisé pour mesurer la croissance économique d'un pays. La valeur de cet indicateur économique très important était inconnue pour le territoire rural québécois. Cette lacune a été comblée par une étude commandée par le *Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine*, issue de la *Politique nationale de la ruralité*, au *Conference Board du Canada* (CbC).

Cette étude démontre que la croissance annuelle moyenne du PIB de l'ensemble des communautés rurales du Québec s'est chiffrée à 3 % au cours de la période 1991-2006, comparativement à 2,3 % pour les centres urbains (2,4 % pour le Québec). Cette croissance annuelle moyenne a été particulièrement forte dans les milieux ruraux situés à proximité d'un centre urbain de plus de 20 000 habitants (plus de 3,6 %), atteignant même plus de 4,5 % dans les milieux ruraux périurbains. Et bien que cette croissance annuelle moyenne du PIB n'ait pas dépassé 1,8 % pour les milieux ruraux des régions éloignées, le taux pour l'ensemble des milieux essentiellement ruraux (régions centrales et éloignées confondues) a tout de même atteint 2,6 %, ce qui est supérieur à celui des milieux urbains et à celui du Québec dans son ensemble. Voir le tableau 32 annexe.

Cet accroissement a eu pour résultat que la part relative du PIB rural dans le PIB total du Québec, qui représentait 18,2 % du PIB du Québec en 1991, s'est accrue à 19,6 % en 2006. En fait, durant cette même période, seulement deux types de territoires ont connu une diminution de leur part dans le PIB québécois : les milieux urbains métropolitains (de 71,5 % à 70,2 % entre 1991 et 2006) et les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées (de 5,3 % à 4,9 %).

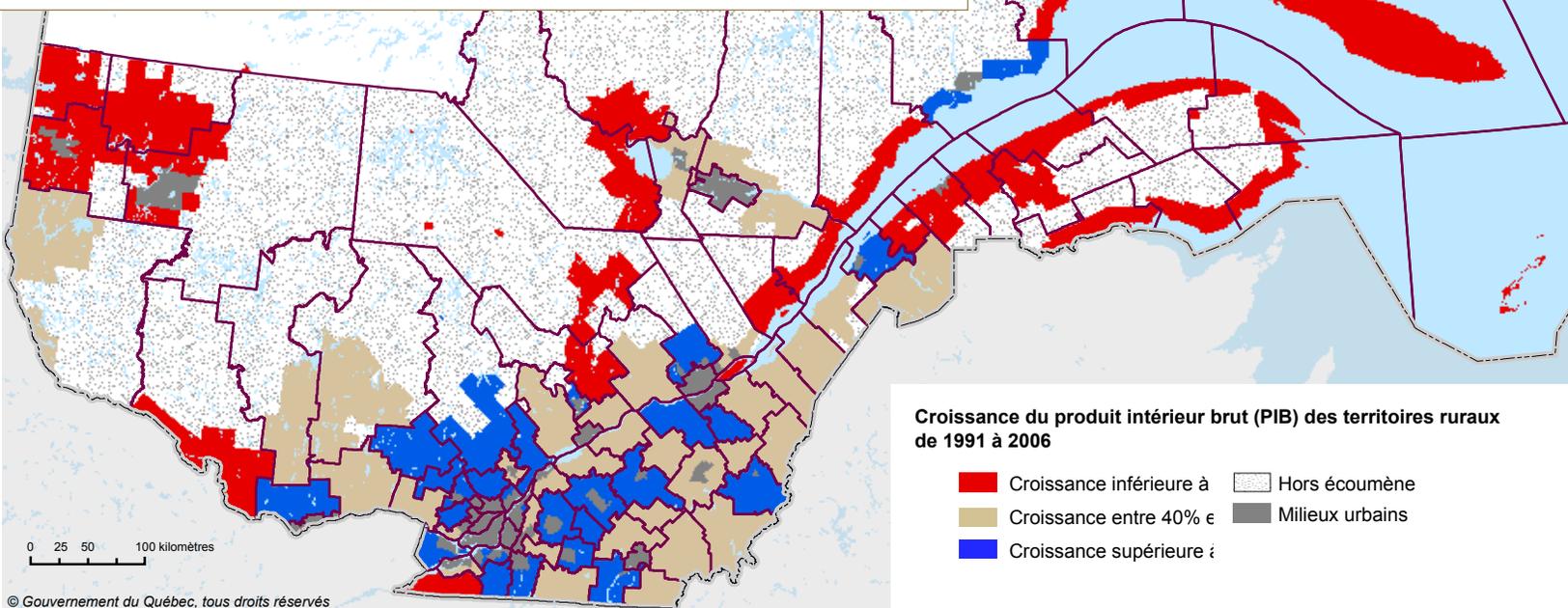
Le PIB *per capita* a également connu une croissance annuelle moyenne plus forte en milieu rural (2,4 %) qu'en milieu urbain (1,7 %). Ceci a eu pour effet de faire passer le PIB rural *per capita*, par rapport à celui du Québec, de 68,7 % en 1991 à 74,9 % en 2006. Malgré ce rattrapage, le milieu urbain détient toujours un PIB *per capita* supérieur de 34,1 points à celui du monde rural, mais les écarts se sont rétrécis. Soulignons que les territoires d'étude sont ici petits et que dans beaucoup de milieux ruraux, ceux situés en périphérie des régions métropolitaines ou encore au voisinage des villes moyennes, plusieurs personnes peuvent travailler à l'extérieur de leur milieu de résidence, entraînant par ce fait un PIB *per capita* plus faible, sans que cela signifie nécessairement qu'il s'agisse d'aires géographiques moins fortunées. Voir le Tableau 33 et le Tableau 34 en annexe.

Selon l'analyse effectuée par Statistique Canada pour le compte du CbC, le multiplicateur du monde rural au Québec est de 1,48. Ainsi, chaque dollar de PIB provenant du monde rural contribue à 0,48 \$ d'activité additionnelle. Pour le Québec, les 47,4 milliards de dollars du PIB rural de 2006 contribuent donc à la création de 22,5 milliards de dollars additionnels de PIB.

Carte 5

Croissance du produit intérieur brut (PIB) des territoires ruraux de 1991 à 2006 (en %)

Source : Conference Board du Canada, 2009, « Les Communautés rurales. L'autre moteur économique du Québec »; MAMROT, compilation spéciale



En regroupant les territoires ruraux en fonction de la croissance annuelle moyenne de leur PIB entre 1991 et 2006, on constate que les territoires à plus faible croissance se retrouvent principalement dans les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées. Le groupe médian rassemble des milieux essentiellement ruraux situés dans les régions centrales. Quant à la catégorie des territoires à forte croissance, ils sont généralement situés dans les milieux ruraux péri-métropolitains et dans l'axe de l'autoroute 20, sur la rive sud entre Montréal et Québec.

Finalement, l'étude du CbC fait aussi ressortir deux observations fondamentales. L'étalement urbain qui procède de manière accélérée depuis les années soixante (pour la fonction résidentielle) est maintenant accompagné, depuis 1991 au moins, par la création importante d'emplois dans le secteur manufacturier et surtout dans le secteur commercial en périphérie des régions métropolitaines, principalement de Montréal.

Quant aux communautés rurales, elles ont entamé depuis une quinzaine d'années, et particulièrement de 2001 à 2006, une modification importante de leur structure économique. Le secteur primaire (agriculture, forêt, pêcheries et mines) ne représente plus en 2006 que 8,4 % du PIB rural. Fer de lance de cette diversification, le secteur manufacturier a vu sa part du PIB rural passer de 20,7 % en 1991 à 25,0 % en 2006 (en milieu urbain, cette part du PIB demeurerait stable à 17,9 %, soit 7,1 % de moins qu'en milieu rural). Et si environ 60 % du PIB rural provient du domaine tertiaire (77 % pour l'urbain), ce sont surtout les secteurs liés aux finances, aux communications et aux services commerciaux qui sont sous-représentés dans ce milieu.

S'il serait assez onéreux de refaire cette étude du PIB, nous pouvons toutefois avoir une certaine appréciation du PIB rural en utilisant les statistiques produites par l'Institut de la Statistique du Québec. L'ISQ produit chaque année une évaluation du PIB de chacune des régions administratives et des

six régions métropolitaines de recensement. De 2007 à 2012, le PIB du Québec a cru de 16,4 %, celui des RMR a cru de 16,5 % alors que le Québec hors RMR, dont la population est à 70,6 % rurale, a cru de 16,3 %. Nous pouvons donc supposer que la croissance entre 2007 et 2012 du PIB des milieux ruraux et urbains a été assez identique. Voir le Tableau 36 annexe.

C'est le territoire des régions ressources hors des RMR de Saguenay et de Trois-Rivières qui a connu la plus forte croissance du PIB avec 22 %, la population de ces territoires étant rurale à 71 %. Pour sa part, le territoire hors RMR de Montréal des cinq régions périmontréalaises, dont 65 % de la population est rurale, a cru de 14,5 %. Enfin, le territoire des régions centrales hors des RMR de Québec, Sherbrooke et Gatineau, dont la population est rurale à 78 %, a cru de seulement 11,4 %. La crise économique de 2008 et le déclin de l'industrie manufacturière ont fortement marqué les régions centrales.

*Une population et des ménages un peu moins riches qu'en ville...
et pourtant moins pauvres, en raison d'une croissance soutenue
des revenus moyens en milieu rural ayant contribué à réduire tous les écarts.*

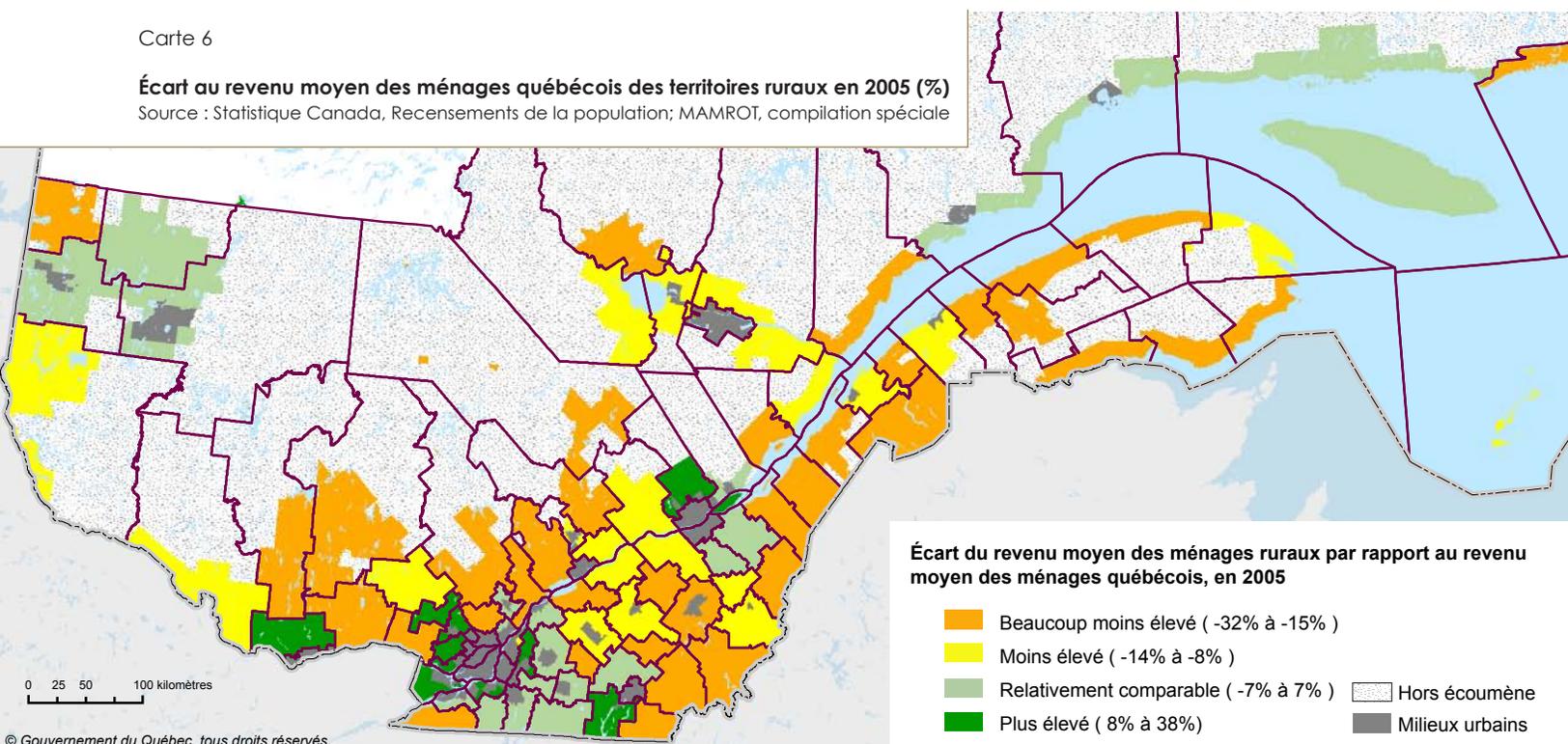
Les ruraux sont généralement un peu moins riches que les urbains. Leur revenu d'emploi s'établissait à 32 574 \$ en 2010, une somme inférieure de 10,4 % à la moyenne québécoise (36 351 \$), inférieure de 13,9 % à celle calculée pour les résidents de l'ensemble des milieux urbains (37 642 \$). Voir le Tableau 37 en annexe. Il en va de même pour le revenu moyen des ménages, une mesure qui incorpore, outre les revenus d'emploi, les allocations diverses constituant ce que l'on appelle les paiements de transfert gouvernementaux et qui, de ce fait, est considérée moins sensible aux disparités de salaires et plus fiable pour estimer le niveau de vie général d'une population donnée.

En 2010, le revenu moyen des ménages ruraux était de 60 875 \$, une somme inférieure de 8,1 % à la moyenne québécoise (66 205 \$), inférieure de 10,7 % à celle que l'on retrouve en milieu urbain (67 962 \$). Ces écarts par rapport au revenu moyen des ménages québécois étaient plus importants dans les milieux essentiellement ruraux. Le revenu moyen des ménages y était inférieur de 9,3 % dans ceux des régions centrales (60 080 \$) et de 14,6 % dans ceux des régions éloignées (56 506 \$). La forte majorité des ménages ruraux perçoivent donc des revenus moyens qui représentent 85,4 à 90,7 % du revenu moyen des ménages au Québec. Voir le Tableau 43 en annexe.

Carte 6

Écart au revenu moyen des ménages québécois des territoires ruraux en 2005 (%)

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale



Dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » cependant, cet écart était plutôt mince (62 756 \$) soit moins de 5,2 % inférieur. Le revenu moyen des ménages y est même supérieur à celui relevé dans les villes moyennes en question (59 535 \$). Dans ces milieux, les ménages ruraux disposent de ressources financières supérieures à celles des ménages urbains. Cette situation trouve une partie de son explication dans le fait que les ménages ruraux de ce type de territoires rassemblent généralement plus de familles (et de jeunes ménages), alors que les ménages urbains des villes moyennes « en région » concentrent les personnes vivant seules (aînés, etc.) et les familles monoparentales.

Enfin, le profil singulier qui caractérise les milieux ruraux périurbains se confirme lorsque l'on constate que le revenu moyen des ménages, à 76 445 \$, y dépasse celui des ménages québécois en général (de 15,5 % supérieur).

L'évolution de cette mesure au cours des deux dernières décennies fait apparaître un fait capital. Si le revenu moyen des ménages demeure généralement moins élevé en milieu rural, le rattrapage y a été en revanche beaucoup plus important qu'ailleurs en raison d'une croissance plus soutenue de ces revenus, ayant ainsi contribué à réduire les écarts à la moyenne québécoise. Calculé en dollars constants de 2010, le revenu moyen des ménages ruraux a augmenté de 21,6 % entre 1985 et 2010, alors que cet accroissement n'a été que de 14,1 % en milieu urbain et de 15,6 % pour l'ensemble du Québec. Voir le Tableau 44 en annexe.

Cette augmentation du revenu moyen des ménages aura été la plus importante dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » (24,0 %) et dans les milieux ruraux périurbains (28,3 %). Même dans les milieux essentiellement ruraux des régions centrales, cet accroissement aura été important (21,3 %), dépassant la croissance québécoise. Seuls les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées ont connu à ce chapitre une faible croissance. L'accroissement du revenu moyen des ménages n'y a été, entre 1985 et 2010, que de 15,8 %, c'est-à-dire légèrement supérieur à celui des ménages urbains (14,1 %) et celui des ménages de l'ensemble du Québec (15,6 %).

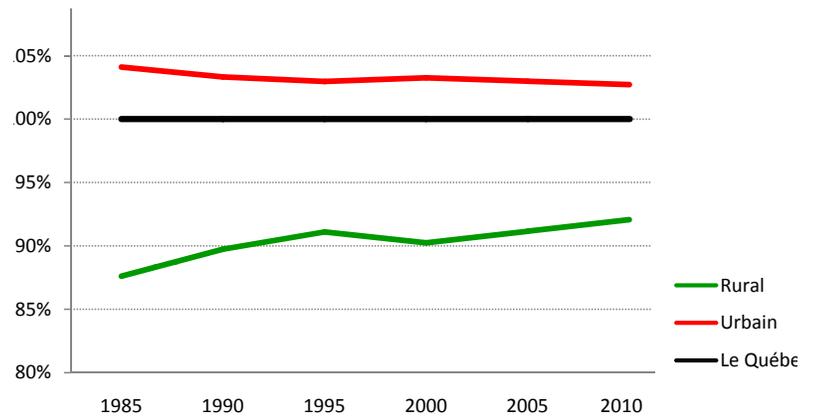


Figure 10

Évolution du revenu moyen des ménages ruraux et urbains par rapport à la moyenne québécoise (le Québec = 100), de 1985 à 2010

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale

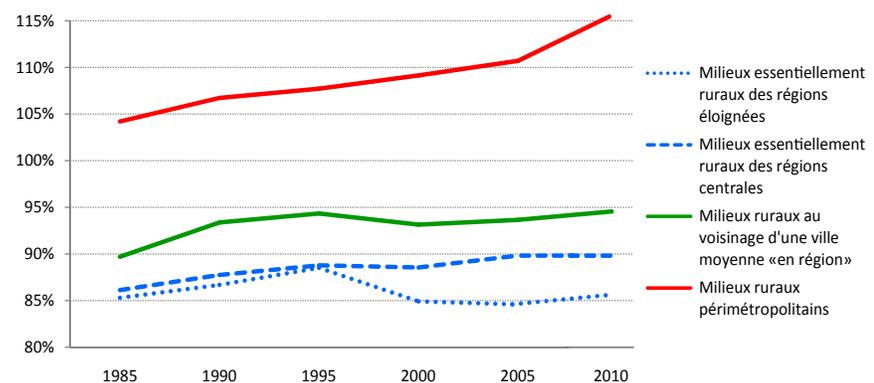


Figure 11

Évolution du revenu moyen des ménages ruraux par rapport à la moyenne québécoise (le Québec = 100) selon le type de milieu, de 1985 à 2010

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale

Dans leur ensemble, les ménages ruraux demeurent donc moins riches, mais la réduction des écarts depuis un quart de siècle demeure la caractéristique la plus importante de cette évolution. Entre 1985 et 2010, le revenu moyen des ménages ruraux est passé de 87,4 % à 91,9 % du revenu moyen des ménages québécois. L'idée d'un monde rural qui, par définition, serait toujours « à la remorque », vivrait toujours « au crochet » de l'urbain mérite d'être fortement nuancée. Les écarts demeurent importants dans le cas des milieux essentiellement ruraux des régions éloignées, mais les données urbaines masquent aussi des disparités intramétropolitaines plus fortes encore entre les revenus moyens observés dans certains quartiers très aisés et ceux relevés dans les périmètres défavorisés des centres-villes.

À ce sujet par ailleurs, le milieu rural compte beaucoup moins de personnes vivant dans des ménages à faible revenu que le milieu urbain, et ce, autant en terme relatif qu'absolu. En 1985, la proportion des personnes vivant dans des ménages à faible revenu était comparable entre le rural et l'urbain, respectivement de 19,4 % et de 20,8 % (pour l'ensemble du Québec, elle était de 20,4 %). En 2005, deux décennies plus tard, cette situation a été radicalement transformée. L'accroissement des revenus décrit précédemment a eu pour effet de réduire de manière importante cette proportion en milieu rural. En 2005, 10,4 % de la population rurale vivait dans des ménages à faible revenu, soit près de moitié moins en proportion que dans les milieux urbains en général (19,5 %), dont le taux n'aura diminué que d'un peu plus d'un point de pourcentage en vingt ans. Voir le Tableau 46 en annexe.

En 2010, la méthode d'identification des gens à faible revenu a été profondément modifiée par Statistique Canada, ce qui rend impossible toute comparaison avec les données des recensements antérieurs. Soulignons toutefois que le Québec compte en 2010 1 284 390 personnes vivant dans des ménages à faible revenu. Environ 300 000 étaient des ruraux (15,5 %) et près de 984 000 étaient des urbains (17,1 %), dont près de 425 000 habitent la ville de Montréal (26,4 %). Il existe cependant une variation importante de cette proportion entre les divers types de milieux ruraux : de 10,1 % dans les milieux ruraux péri-métropolitains à 18,1 % dans les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées.

Contrairement à certaines idées reçues, il n'existe pas de différences très significatives entre le coût de la vie en milieu rural et celui en milieu urbain, à l'exception notable du coût du logement, loyer ou valeur des propriétés. Le coût moins élevé pour se loger en milieu rural constitue certainement un facteur important pour expliquer la diminution de la « pauvreté » dans les campagnes avec l'accroissement du revenu moyen des ménages ruraux, notamment parce que le logement est un indice important dans le calcul des taux de ménages à faible revenu. Les coûts du logement n'exercent donc pas la même pression en campagne qu'en ville sur les ressources financières disponibles des ménages, ce qui a un effet sur la mesure de la pauvreté tant urbaine que rurale. Ainsi, au Québec en 2010, il en coûte pour le logement 176 \$ par mois de moins en milieu rural qu'en milieu urbain. Les coûts du logement représentent 16,3 % du revenu après impôt des ménages ruraux et 18,8 % de celui des urbains. Voir les Tableaux 51 et 53 en annexe.

SCOLARISATION

*Là où sont les emplois de savoir et de pouvoir, là se retrouvent les diplômés.
Le « retour » des jeunes ruraux formés en ville reste un enjeu majeur
pour le développement rural.*

La progression générale de la scolarisation de la population est une donnée majeure et une tendance de fond depuis plusieurs décennies. La proportion de la population dont la scolarisation est inférieure à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (instruction minimum obligatoire), qui était encore de 43,7 % au Québec en 1986, a diminué à 22,2 % en 2011. Pendant la même période, la proportion de détenteurs de grades universitaires a plus que doublé, passant de 8,6 % à 18,6 %. Voir le Tableau 54 en annexe.

En dépit du fait que, de manière générale, la plupart des écarts et des différences entre le monde rural et le monde urbain se rétrécissent (croissance démographique, structure des âges, taille des ménages, marché du travail, revenus, etc.), la scolarisation reste une ligne de fracture importante et persistante. Les ruraux demeurent nettement moins scolarisés que les habitants des grandes villes.

En 2011, la proportion des personnes détenant un grade universitaire en milieu rural était partout inférieure à la moyenne québécoise et au taux que l'on retrouve dans les grandes zones métropolitaines (23,4 %). En fait, elle était de l'ordre de moitié moindre, autant dans les milieux essentiellement ruraux (9,5 %) que dans ceux au voisinage des villes moyennes « en région » (9,2 %). Cette proportion était inférieure même dans les milieux ruraux périurbains (13,2 %). Cette dichotomie oppose d'ailleurs moins le rural et

l'urbain que les métropoles versus le reste du Québec, car même dans les milieux urbains « en région », c'est-à-dire dans les villes moyennes, cette proportion ne dépassait pas 11,4 %. L'examen des données sur la sous-scolarisation, soit la proportion de la population sans diplôme d'études secondaires, révèle la même distribution spatiale du phénomène. Les grandes villes continuent donc d'attirer et de retenir les gens les plus instruits en raison de la très forte concentration des emplois les plus qualifiés que l'on y retrouve. Voir le Tableau 55 en annexe.

Tout se passe comme si la progression de la scolarisation de la population, évolution fortement marquée par les successions générationnelles, avait opéré partout, au même rythme, avec la même intensité.



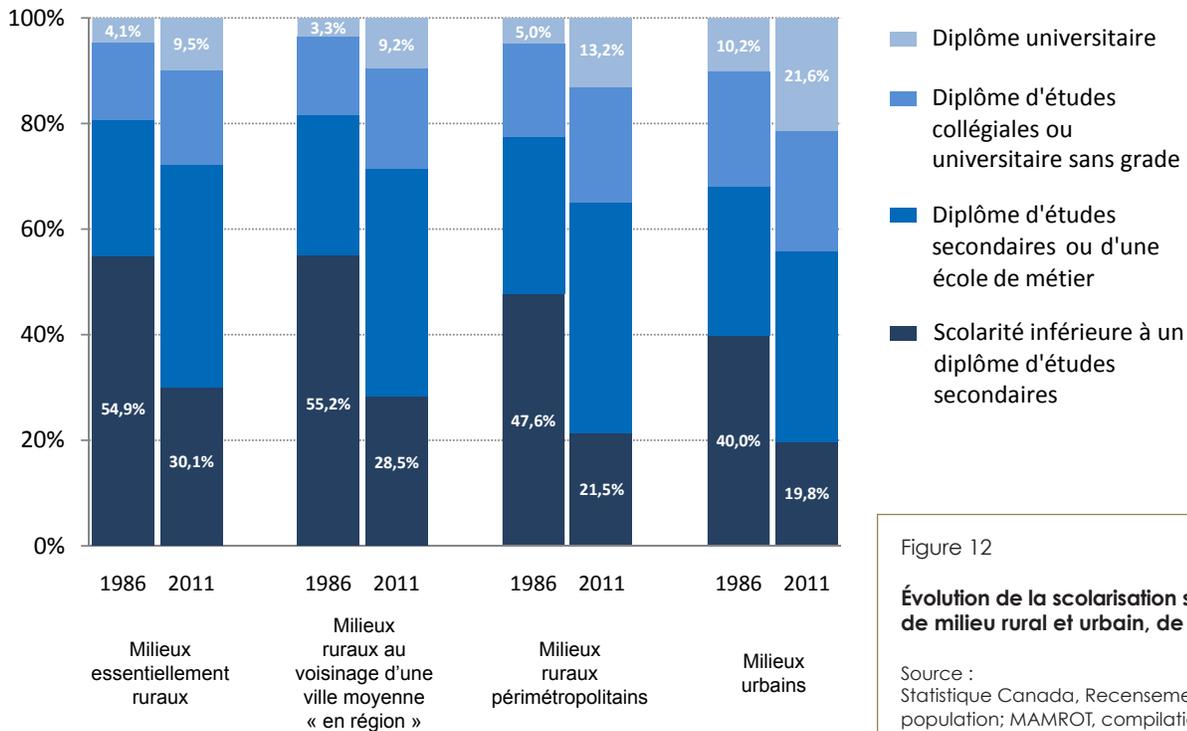


Figure 12

Évolution de la scolarisation selon le type de milieu rural et urbain, de 1986 à 2011

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale

Entre 1986 et 2011, la proportion des personnes détenant un grade universitaire a plus que doublé pratiquement partout, autant dans les milieux ruraux qu'urbains. La position relative du milieu rural s'est retrouvée inchangée; il n'y a pas eu d'amélioration ou de détérioration de sa situation, ni de rattrapage. Les milieux ruraux parviennent toujours difficilement à « récupérer » leurs éléments les plus scolarisés. Les emplois nécessitant des formations universitaires demeurent plus rares en milieu rural et sont fortement concentrés, non dans les petites et moyennes villes mais dans les aires métropolitaines.

Sur le plan des défis de développement, autant la question de la grande pauvreté peut apparaître comme une problématique principalement urbaine, autant celle de la scolarisation interpelle particulièrement le monde rural et demeure tributaire de la création d'emplois hautement qualifiés, d'emplois de savoir et de pouvoir.





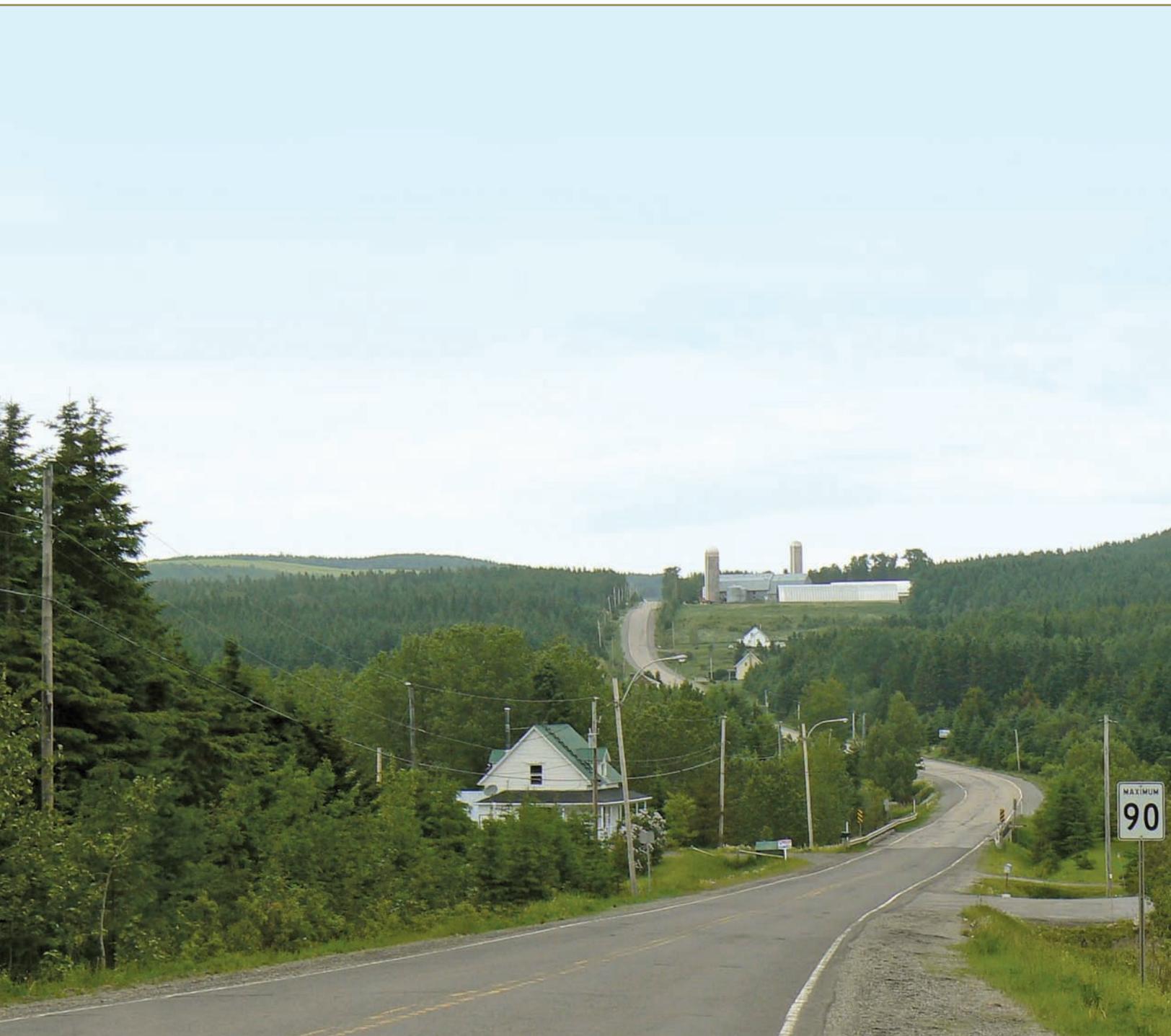
UNE RURALITÉ EN RESTRUCTURATION

Plusieurs indicateurs socioéconomiques montrent un rétrécissement des écarts entre le rural et l'urbain, signe d'une transformation profonde des économies rurales et qui contribue à leur restructuration. Dans les régions plus éloignées des aires d'influence métropolitaine, les milieux ruraux font toujours face à un processus préoccupant de dévitalisation.

Un processus de restructuration des économies rurales est en cours; il va dans le sens d'un rattrapage par rapport à la situation prévalant dans les villes. Les divers indicateurs sont autant de signes d'une ruralité non pas statique mais « *en mouvement* », manifestant une capacité d'adaptation au nouveau contexte de libéralisation des échanges et de globalisation de l'économie. En guise de synthèse, rappelons que :

- La population rurale n'est pas en décroissance; elle a connu une croissance de 15 % de 1981 à 2011, inférieure à celle des milieux urbains qui atteint 26 %. La proximité ou l'accessibilité relative à une agglomération urbaine est un des facteurs déterminants de la trajectoire démographique des communautés rurales.
- La plupart des régions rurales affichent des soldes migratoires internes positifs. Toutefois, les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées continuent de perdre des résidents (mais à un rythme de plus en plus en plus faible dans les 10 dernières années). Par exemple, alors que les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées perdaient près de 24 438 personnes entre 1996 et 2001, elles en perdaient seulement 6 019 entre 2006 et 2011.
- Les ruraux québécois sont très mobiles, et ce sont les mauvaises perspectives économiques des régions rurales les plus périphériques qui expliquent, pour une bonne part, cette mobilité. Celle-ci est atténuée par un phénomène d'exode de la génération des « *baby-boomers* » urbains vers plusieurs milieux ruraux valorisés (paysages, cadre de vie, etc.).
- L'agriculture, les pêches et la foresterie, qui demeurent des secteurs structurants de l'économie rurale, n'occupent plus au Québec, en 2011, qu'environ 84 485 personnes, soit seulement 6,7 % des emplois totaux en milieu rural et 2,1 % des emplois au Québec. La tendance demeure celle d'une réduction continuelle du nombre d'emplois directement reliés à ces filières.
- Le caractère manufacturier des campagnes est un trait méconnu du Québec rural. En 2011, le quart des ruraux (24 %) travaillent dans le domaine secondaire (manufacturier/construction) contre environ un sixième (16,5 %) en milieu urbain. Alors qu'un Québécois sur quatre habite en milieu rural, le tiers des travailleurs du secondaire sont des ruraux. Une fraction importante de la ruralité québécoise, spécialement la rive sud et la partie appalachienne du Québec central, est une ruralité manufacturière.

- Selon une étude du *Conference Board du Canada*, la croissance annuelle moyenne du PIB entre 1991 et 2006 s'est avérée plus importante dans l'ensemble des communautés rurales (3 %) que dans les centres urbains (2,3 %) ou au Québec (2,4 %). La part relative du PIB rural dans le PIB total du Québec, qui représentait 18,2 % en 1991, s'est donc accrue à 19,6 % en 2006. De 2006 à 2011, la croissance du PIB des six RMR du Québec est presque équivalente à celle des territoires du Québec hors-RMR dont 71 % de leur population est rurale.



- Le taux de chômage en milieu rural en 2011 est un peu supérieur à celui du milieu urbain, soit 7,8 % comparativement à 7,1 %. Mais ce taux varie fortement : de 11,8 % en milieu essentiellement rural des régions éloignées à moitié moins (6,6 %) dans les mêmes milieux des régions centrales, et jusqu'à aussi peu que 4,6 % dans les milieux ruraux périurbains.
- En matière d'emploi, le principal phénomène observable est une réduction générale des écarts globaux entre ruraux et urbains. Depuis 1986, le nombre total d'emplois a augmenté à un rythme plus important en milieu rural (44,0 %) qu'en milieu urbain (37,2 %). Depuis 25 ans, les taux d'emploi dans les divers types de milieux ruraux ont fait des bonds de 6 à 12 points de pourcentage alors que le taux québécois ne gagnait que 5,2 points, passant de 54,7 % à 59,9 %.
- Les ménages ruraux sont globalement moins riches, avec des revenus moyens de 8,1 % inférieurs à la moyenne québécoise en 2011, et de 10,7 % inférieurs à ceux que l'on retrouve en milieu urbain. La croissance du revenu moyen des ménages ruraux entre 1985 et 2005 a été en revanche beaucoup plus importante que partout ailleurs (18,8 %, alors que cet accroissement a été de 13,0 % en milieu urbain et 14,2 % pour l'ensemble du Québec). Les écarts entre ruraux et urbains au chapitre des revenus se sont donc significativement amenuisés depuis deux décennies, un rattrapage décisif pour les milieux ruraux.
- La proportion de personnes vivant dans des ménages à faible revenu était en 2006 deux fois moins importante à la campagne (10,2 %) qu'en ville (19,6 %). Ce rattrapage récent montre que si les ruraux sont un peu moins riches, ils sont aussi globalement moins pauvres.
- Les ruraux demeurent moins scolarisés que les habitants des grandes villes, avec une proportion de diplômés universitaires environ deux fois moindre en importance. Malgré la progression générale de la scolarisation de la population (la proportion des personnes détenant un grade universitaire a plus que doublé pratiquement partout entre 1986 et 2011), les écarts entre milieux ruraux et métropoles se sont maintenus. Les milieux ruraux parviennent toujours difficilement à « récupérer » leurs éléments les plus scolarisés.

Les milieux ruraux, exception faite des quelque 150 communautés considérées comme « dévitalisées » et généralement situées en régions éloignées, ne sont donc pas des territoires à faible activité, sans emploi, à fort chômage, assistés et en déclin. Les revenus des ruraux ne sont pas loin des moyennes du Québec. En raison du caractère saisonnier de certaines activités rurales, le taux de participation au marché du travail demeure en maints lieux un peu plus faible qu'en ville. Mais dans tous les cas, nous sommes loin d'une image de la ruralité comme celle d'une population d'assistés vivant au crochet des travailleurs urbains. Au Québec, comme dans plusieurs pays développés, on assiste à des déplacements de la population et des emplois vers les lointaines banlieues mais aussi vers les milieux ruraux à proximité relative des villes, une situation qui profite à cette ruralité de plus en plus valorisée comme « cadre de vie » et où les principaux indicateurs économiques affichent des performances souvent supérieures aux moyennes nationales.



DES TERRITOIRES RURAUX INNOVANTS

De nouvelles ruralités émergent et elles redessinent un monde rural qui a toujours sa place dans la société québécoise contemporaine en contribuant à la prospérité collective.

Les milieux ruraux sont des territoires innovants, donc des territoires d'avenir et non une survivance d'un autre règne maintenant dépassé avec la postmodernité. Les milieux ruraux changent, s'adaptent, innovent, inventent de nouvelles formes du rural, des ruralités émergentes. Pour comprendre cette ruralité plurielle d'aujourd'hui et de demain, il faut se donner un nouveau regard sur cette réalité. Au Québec, ce nouveau regard se construit, entre autres, avec les sessions de l'Université rurale québécoise qui est devenue un forum de l'innovation sociale et institutionnelle dont sont capables les ruraux.

La ruralité québécoise, engagée dans un processus de revitalisation, est devenue un véritable laboratoire vivant où les secteurs économiques traditionnels comme l'agriculture et la foresterie se restructurent, avec la commercialisation des nouveaux produits et la mise en œuvre de nouvelles manières de produire. De nouveaux rapports urbains-ruraux à l'enseigne d'un développement territorial plus harmonieux s'expérimentent. La renaissance observable dans le Québec rural met en scène la culture comme facteur de diversification économique. Les communautés rurales se mobilisent pour réussir leur développement, et cette démarche est appuyée par une politique rurale appropriée.

Les outils de la prospective, sans verser dans la futurologie, nous permettent de détecter quelques lignes de force qui sont en train de dessiner ces nouvelles ruralités. Qu'elles soient impulsées par la mondialisation, par les nouvelles demandes urbaines, le volontarisme gouvernemental, le virage environnemental ou l'action mobilisatrice des ruraux eux-mêmes, ces formes émergentes vont toutes dans le même sens, soit une revitalisation des communautés rurales contribuant au développement territorial durable de toute la société.



L'INNOVATION AU CŒUR DU RURAL

Les ruraux sont aussi une « classe créative », capables de mettre en valeur leur environnement naturel, de gérer leur développement économique et d'aménager leur organisation sociale; la ruralité est ainsi un véritable laboratoire qui participe à la construction de la société québécoise.

L'idéologie dominante du développement économique postule que seuls les grands ensembles urbains métropolitains sont capables d'innovation puisqu'on y retrouve une classe créative propulsant la croissance économique. Pourtant, les territoires ruraux ont été historiquement très innovants en se montrant capables de mettre en valeur leur environnement naturel, de gérer leur développement économique et d'aménager leur organisation sociale.

Au lieu de penser qu'on doit apprendre aux ruraux, il faut plutôt retourner à l'école de la ruralité, car on peut apprendre des ruraux, de leur formidable capacité d'innovation et de créativité. Ils mettent continuellement en place des arrangements organisationnels ou institutionnels inédits pour relever les défis actuels d'adaptation à la nouvelle économie, de gouvernance locale ou encore de maintien des services de proximité dans des collectivités de petite taille dispersées sur un vaste territoire.

L'histoire rurale du Québec illustre cette créativité et cette inventivité des ruraux, avec le « rang » comme mode de peuplement et d'aménagement de l'espace rural de faible densité, les corvées pour la construction des granges et l'entretien des chemins publics, avec les Cercles agricoles pour la formation

technique, les mutuelles-incendie pour gérer ce risque, les chantiers coopératifs en forêt pour créer des emplois, ou encore d'autres innovations majeures comme les plans-conjoints de mise en marché des produits agricoles, du commerce équitable avant la lettre, ou les Caisses populaires qui sont devenues une force économique majeure.

La ruralité contemporaine constitue un véritable laboratoire vivant où s'inventent de nouveaux dispositifs et de nouvelles institutions pour faire face aux nombreux défis de développement actuels. Au Québec, ce sont les résidents de trois petits villages ruraux du Bas-Saint-Laurent, le JAL (Saint-Juste, Auclair et Le Jeune au Témiscouata), qui ont mis en place une structure coopérative inédite, la coopérative de



développement. Dans d'autres villages forestiers menacés, c'est la formule des Sociétés d'exploitation des ressources qui a été inventée. Dans les milieux agricoles, on a vu apparaître des coopératives d'utilisation du matériel agricole en commun, les Clubs conseils agro-environnementaux et les Tables de concertation agroalimentaire régionales. Pour maintenir les services de santé et d'éducation, des formes de partenariats public-privé ou public-public ont été inventées. Pour soutenir et accompagner ces dynamiques de développement local, de nouveaux organismes ont aussi été mis en place, que ce soient les CLD (Centres locaux de développement), les SADC (Sociétés d'aide au développement des collectivités) ou encore les Fonds locaux de développement.

Cette innovation rurale n'est pas seulement de l'innovation sociale, mais aussi de l'innovation technique qui est bien visible dans les entreprises rurales. Plusieurs fabricants de machinerie agricole ont prospéré ici avant de disparaître avec la vague des fusions. Et la revendication actuelle pour l'accès à Internet à haute vitesse partout en milieu rural manifeste cette volonté des ruraux de s'approprier et de tirer profit des plus récentes technologies.



UNE AGRICULTURE RENOUVELÉE

Une nouvelle agriculture orientée vers la production de produits dits de spécialité est en train de naître sous nos yeux. Cette agriculture fortement ancrée dans le territoire, une agriculture de proximité, exerce des effets structurants dans la revitalisation de plusieurs régions rurales.

L'agriculture québécoise a connu une longue et riche histoire. Avec l'ouverture de l'Ouest canadien aux cultures de céréales au 19^e siècle et l'accès au marché britannique, elle s'est spécialisée dans la production laitière, qui reste encore de nos jours une production agricole majeure avec une spécialisation récente, la production porcine pour les marchés d'exportation. Avec l'avènement d'une agriculture spécialisée et hautement productive, une proportion élevée de petites fermes polyvalentes ont disparu, surtout dans les marges du territoire habité où ces exploitations agricoles venaient de s'installer en conquérant des terres agricoles sur la forêt.

La déprise agricole a été tellement forte que le potentiel agrobiologique de maints territoires ruraux est devenu sous-utilisé. La régulation des marchés agricoles, avec des quotas qui se négocient entre producteurs et qui sont devenus un véritable droit de produire, limite les perspectives de relance agroalimentaire sur ces territoires inadaptés au modèle agricole productif classique basé sur des produits génériques. Mais ces territoires sont en train de voir naître un modèle alternatif basé sur des produits spécifiques. Ainsi, une nouvelle agriculture orientée vers la production de produits dits de spécialité, ou *produits du terroir*, y prend forme. Cette « agriculture de proximité » fortement ancrée dans le territoire commence à exercer des effets structurants dans la revitalisation de plusieurs régions rurales; on pense ici à la formule d'agriculture soutenue par la communauté avec Équiterre au Québec. La *Commission d'enquête sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec* témoigne du questionnement actuel sur le modèle dominant de développement agricole à la recherche d'une plus grande souplesse et d'une capacité de soutenir ces nouvelles formes, plus diversifiées, d'agriculture.

Les opportunités offertes par le changement des habitudes alimentaires des consommateurs, comme la propension à « *manger local* », et l'ouverture de plusieurs marchés publics locaux ont aiguisé les capacités innovatrices d'une nouvelle génération d'agriculteurs, souvent issue des milieux urbains. Cette agriculture en renouvellement sort de la marginalité dans le cas de la production fromagère, qui offre une gamme de produits qui concurrencent les fromages fins importés.

Pendant ce temps, ce qu'on appelle l'agriculture conventionnelle a connu une évolution profonde; si les quelque 30 000 fermes qui constituent la base de notre industrie agroalimentaire sont devenues plus grandes et productives, elles restent des entreprises familiales, une agriculture à dimension humaine comme se plaît à le rappeler l'Union des producteurs agricoles, le grand syndicat agricole unitaire du Québec. Si des mouvements comme l'Union paysanne contestent ce syndicalisme unitaire, il faut rappeler que c'est l'équivalent de la formule Rand dans l'industrie où le syndicat qui remporte le plus d'adhésions exerce le monopole de la représentation syndicale.



L'encadrement de cette agriculture a fortement évolué. Le modèle de la vulgarisation agricole repose moins sur des agronomes de comté et des fermes expérimentales et davantage sur un engagement des producteurs agricoles dans des groupes-conseils tant en agroenvironnement qu'en rentabilité agricole. De plus, une R&D agroalimentaire davantage ancrée localement répond mieux aux besoins des producteurs et transformateurs, comme on peut le voir, entre autres, avec l'Agrobiopôle de La Pocatière.



Par ailleurs, il faut savoir que la proportion des sols propices à l'agriculture au Québec est fort réduite, de l'ordre de 3 % de sa superficie totale. De plus, ces sols sont majoritairement localisés dans la vallée laurentienne où se trouvent aussi les centres urbains et leur tendance à l'étalement. Cela a conduit à l'adoption en 1974 d'une loi sur la protection du territoire agricole. En vertu de la LPTAA, la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, il est difficile de convertir une terre zonée « verte » pour un autre usage comme la construction domiciliaire ou l'implantation d'activités commerciales ou industrielles. Pensée uniquement pour la plaine de Montréal, cette loi a été étendue à tout le Québec. On peut se questionner sur l'opportunité de cette loi dans les régions éloignées où l'étalement urbain ne menaçait en rien l'agriculture; certains pensent, comme plusieurs élus locaux, que cette loi empêche l'implantation de petites PME et même la construction de nouvelles maisons dans leur village qui ne pourrait élargir le périmètre de la zone « blanche », celle propre à des usages non agricoles.



Ce contexte a amené la mise en place, au niveau des MRC, d'un PDZA, un plan de développement de la zone agricole. Il s'agit d'un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une municipalité régionale de comté (MRC) en favorisant le développement durable des



activités agricoles. La grande originalité du PZDA consiste à inviter les autres acteurs du milieu à participer à cette démarche de planification. Il constitue alors un lieu d'échanges propice à la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture. Le PZDA vise la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprise ou des modes de mise en marché; il entend aussi favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et encourager le développement d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme ou la transformation à la ferme.

La récente *Politique de souveraineté alimentaire du Québec*, allant dans le sens de ces évolutions, s'articule autour de quatre axes : l'identité des aliments du Québec, l'occupation dynamique du territoire, la valorisation du potentiel économique du secteur et le développement durable. Elle vient appuyer une agriculture davantage en harmonie avec son territoire et sa population, qui s'intéresse au marché local sans délaisser les marchés extérieurs, souhaitant mieux valoriser les potentialités agricoles du Québec et contribuer à la redéfinition des termes d'un nouveau contrat social entre les agriculteurs et le reste de la société.



21 UNE NOUVELLE FORESTERIE

Un tiers des collectivités rurales québécoises sont dépendantes de la forêt; la reconnaissance de la multifonctionnalité des forêts et de ses nouveaux usages, avec les produits forestiers non ligneux, dessine les contours d'une nouvelle foresterie québécoise plus durable.

Un attribut mal compris de la ruralité québécoise concerne la forte présence de terres publiques encore sous couvert forestier. Avec 761 000 km² en forêt, c'est environ 75 % du territoire qui est occupé par la forêt. Dans la partie habitée au sud du Québec, de nombreuses parcelles forestières, souvent privées, sont plus productives et mieux situées pour approvisionner les usines de transformation. Avec un tiers des collectivités locales qui sont dépendantes de la forêt, cette ruralité se présente comme une forêt habitée.





L'économie forestière vit selon les aléas de la demande mondiale. La mécanisation du travail en forêt comme dans les usines a considérablement réduit l'emploi dans cette industrie encore à haute intensité de main d'œuvre il n'y a pas si longtemps. De nombreuses crises forestières ont jalonné l'histoire du Québec et c'est vers une meilleure valorisation des produits forestiers, pour mieux capturer les valeurs ajoutées, que devrait se tourner cette industrie.

La préservation de la forêt boréale, que plusieurs groupes écologistes considèrent exploitée au-delà de sa capacité de régénération, est une grande préoccupation environnementale. La reconnaissance de la multifonctionnalité de cette forêt, avec la nécessité d'en protéger la biodiversité, est de plus en plus acquise et une foresterie plus durable, par un aménagement forestier approprié, est certainement un projet de société largement partagé par les citoyens comme par les décideurs publics.

C'est la matière ligneuse qui a d'abord intéressé les usagers de la forêt, soit pour le bois d'œuvre transformé dans une multitude d'usines de sciage, soit pour la pâte et sa transformation en papier dans des usines à propriété multinationale. Comme la ressource forestière était publique, l'ancien « régime forestier » québécois accordait des permis de cueillette en fonction d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (un CAAF) en contrepartie de redevances et d'une obligation de reboiser ces forêts dans une optique de rendement soutenu.

La forêt québécoise, c'est aussi un formidable patrimoine de ressources fauniques et de sites naturels propices à la villégiature. La chasse et la pêche sont des activités pratiquées par 1,2 million de Québécois, sans compter les touristes de l'étranger. La pêche sportive et la chasse





restent des réalités bien ancrées dans la culture québécoise. Elles se pratiquent souvent dans des territoires organisés en ZEC (Zone d'exploitation contrôlée) gérées par des associations de citoyens usagers de ces ressources. De nombreuses pourvoies privées offrent des prestations diverses reliées à ces activités, mais le secteur public est aussi actif avec la SÉPAQ (Société des établissements de plein air du Québec), qui gère de nombreux équipements : parcs de récréation ou de protection, sentiers pédestres, équipements d'accueil et d'hébergement touristique dans des sites de haute valeur, etc. Plusieurs familles québécoises possèdent un chalet, le plus souvent aménagé seulement pour la saison estivale, autour de plans d'eau généralement localisés en forêt. Cette forêt accueille plusieurs parcs de conservation plus ou moins intégrale et diverses « aires protégées » dans une optique de conservation de la biodiversité. Les pistes cyclables et les sentiers de motoneige qui sillonnent maintenant ces forêts génèrent des retombées touristiques importantes.

De nombreux usages et usagers sont reliés à la forêt québécoise et les réflexions actuelles vont dans le sens d'une remise en question de la vision traditionnelle de nos forêts comme une source de matières ligneuses pour une industrie considérée peu soucieuse du développement des milieux de vie locaux. Cette forêt a donné lieu à plusieurs luttes sociales rurales pour s'assurer que les retombées locales de sa mise en valeur soient plus importantes. De ces luttes sont nées les Sociétés d'aménagement des ressources (SER) travaillant principalement en aménagement forestier dans la forêt publique peu éloignée des communautés, et les Organismes de gestion en commun (OGC) regroupant des petits propriétaires forestiers, répartis dans 700 villages, pour les aider à aménager intensivement leurs lots boisés dans une perspective de durabilité.

Le défi actuel du secteur forestier québécois consiste à mieux reconnaître tout le potentiel d'une vision plus multifonctionnelle de nos forêts, soit voir la forêt comme source diversifiée de produits et mieux comprendre son rôle environnemental, récréatif et touristique. De beaux exemples témoignent des nombreuses potentialités inexploitées, que l'on pense aux revêtements de planchers avec des résidus de bois autrefois non récupérés ou la fabrication des revêtements en bois pour le parement extérieur des maisons.

Mais cette diversification de l'économie forestière passe aussi par la mise en valeur des nombreux produits forestiers non ligneux de nos forêts. Les PFNL, soit ces produits autres que le bois qui proviennent de sources biologiques de la forêt et qui requièrent peu de transformation, pourraient permettre aux communautés forestières de tirer des bénéfices des ressources naturelles situées à proximité. Cette catégorie comprend aussi l'acériculture (sirop d'érable), la production des arbres de Noël, les bleuets sauvages des bleuetières et des forêts, les champignons, les huiles essentielles extraites des arbres résineux. Plus de 400 produits potentiels peuvent être tirés de nos forêts et trouver leur place dans le commerce tenant compte de nouvelles demandes des consommateurs pour les produits biopharmaceutiques ou nutraceutiques (suppléments alimentaires naturels). Aux PFNL, il faut ajouter les potentialités de valorisation de la biomasse forestière pour la production d'énergie, de biocarburants. Les PFNL permettent ainsi de réduire notre dépendance au pétrole et les émissions de gaz à effet de serre (GES) tout en élargissant la gamme d'avantages socioéconomiques multiples que les forêts procurent à la société.

Dans le sillage de ces évolutions, il fallait revoir notre ancien régime forestier qui vient de faire peau neuve. Le Québec s'est doté de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier qui amène des changements importants dans la gestion de nos forêts. Cette loi est complètement en vigueur depuis le 1^{er} avril 2013 et remplace la Loi sur les forêts. Ce nouveau régime forestier vise, entre autres, à implanter un aménagement durable des forêts, notamment par un aménagement écosystémique et à assurer une gestion des ressources et du territoire qui soit intégrée, régionalisée et axée sur la formulation d'objectifs clairs et cohérents, sur l'atteinte de résultats mesurables et sur la responsabilisation des gestionnaires et des utilisateurs du territoire forestier.



LA CULTURE ET LA RENAISSANCE RURALE

La valorisation de la culture est souvent au cœur des activités qui participent à la renaissance rurale tout en contribuant à la diversification économique de ces milieux.

Si les signes d'un déclin sont toujours visibles dans certaines localités, surtout les plus éloignées, les signes d'une renaissance rurale le sont encore davantage dans plusieurs autres. La valorisation de la culture rurale est souvent au cœur des activités qui participent à cette renaissance contribuant à la diversification économique de ces milieux. La culture est au rendez-vous de plusieurs activités dans le secteur agroalimentaire et forestier lorsque des savoir-faire traditionnels sont remis au goût du jour pour mettre en marché une gamme de produits de spécialité qui trouvent leur place dans la filière touristique. C'est ainsi que l'on peut découvrir ces productions grâce à un certain nombre de circuits touristiques gastronomiques en milieu rural souvent désignés comme la « *route des saveurs* ».

La culture rurale, c'est aussi un riche patrimoine architectural qui s'est exprimé autant dans l'humble demeure paysanne que dans l'architecture plus flamboyante des gares ferroviaires, des églises et autres monuments du genre. Après l'abandon de leur usage premier, ces édifices sont souvent utilisés par des groupes qui y installent un centre culturel, un théâtre, un centre d'art, un musée, etc. À plusieurs endroits, une « *halte culturelle* » est née de la restauration d'un bâtiment patrimonial devenu une maison de la culture. La mise en valeur des granges octogonales, une particularité patrimoniale de notre architecture rurale, permet parfois de créer des centres de formation ou des lieux de diffusion ayant une envergure internationale.

La restauration du patrimoine rural bâti (et du patrimoine immatériel) peut prendre la forme de la revalorisation, avec un centre d'interprétation, d'un savoir-faire ou d'une activité, tout en devenant un attrait touristique majeur de la région. Les nombreux gîtes touristiques qui se sont multipliés au Québec depuis quelques décennies, sont souvent un projet de semi-retraite d'un couple urbain qui découvre une belle maison rurale qu'il rénove et qu'il sauve ainsi de la démolition ou de la détérioration irréversible. La *Fondation Rues Principales* s'est intéressée à ces rues concentrant les commerces et les services dans nos villages ruraux. Elle mobilise les propriétaires de ces petits établissements pour mettre en œuvre des projets fort réussis de revitalisation des rues commerçantes de nos petits centres ruraux.



Le Réseau des écomusées québécois s'est donné pour mission de mettre en valeur et de perpétuer les métiers et savoir-faire inspirés des traditions (papier, tissage, boulangerie, forge, miel, verre, savonnerie, etc.). Des artisans accueillent les visiteurs dans leur atelier de production où ils découvrent leurs collections d'objets actuels et d'artefacts traditionnels, leur centre de documentation et d'interprétation ainsi que leur boutique. En alliant culture par la diffusion de métiers traditionnels, éducation par la transmission des savoir-faire et économie par le soutien d'entreprises artisanales, ces écomusées agissent au service de la diversité culturelle en région, du patrimoine vivant et du développement durable. Le réseau québécois *Villes et villages d'art et de patrimoine*, de son côté, développe et fait la promotion des ressources culturelles du milieu dans une optique de développement culturel territorial, et vise également la création d'emplois spécialisés dans le domaine culturel.

La vitalité des milieux ruraux s'exprime aussi par la tenue de nombreux festivals tout au cours de l'année. Certains sont des fêtes communautaires permettant de célébrer un aspect de la vie locale alors que d'autres deviennent des événements touristiques très populaires ayant des impacts économiques significatifs en termes d'emplois et de retombées pour les économies locales. Par exemple, le Festival « western » de Saint-Tite ou le Symposium international d'art contemporain de Baie-Saint-Paul sont des événements aux retombées importantes pour ces régions. Quand un jeune « conteur » de récits traditionnels comme Fred Pellerin devient une vedette médiatique et un acteur majeur de la vitalité de son village Saint-Élie-de-Caxton, bien des projets a priori utopiques peuvent devenir des réalités.

Les néoruraux sont souvent actifs dans ces initiatives au cœur de la renaissance rurale. Leur insertion dans ces milieux en est facilitée car les habitants peuvent apprécier leur contribution à la revitalisation des communautés rurales. Ces





entreprises culturelles s'organisent selon une grande variété de modèles allant du travail autonome à la mise en place d'entreprises collectives selon des modèles coopératifs ou d'économie sociale ou même de partenariats public-privé : des outils de mise en valeur de ce patrimoine rural existent maintenant avec l'entreprise *Ruralys*. La diversification économique du monde rural passe aussi par les opportunités de création d'emplois que permettent l'arrivée des nouvelles technologies de communication et les nombreuses initiatives concernant le maintien des services de proximité publics ou privés. Signe d'un changement majeur, la plupart des MRC (Municipalités régionales de comté) du Québec se sont donné une véritable politique de développement culturel.



DES RAPPORTS URBAINS-RURAUX EN MUTATION

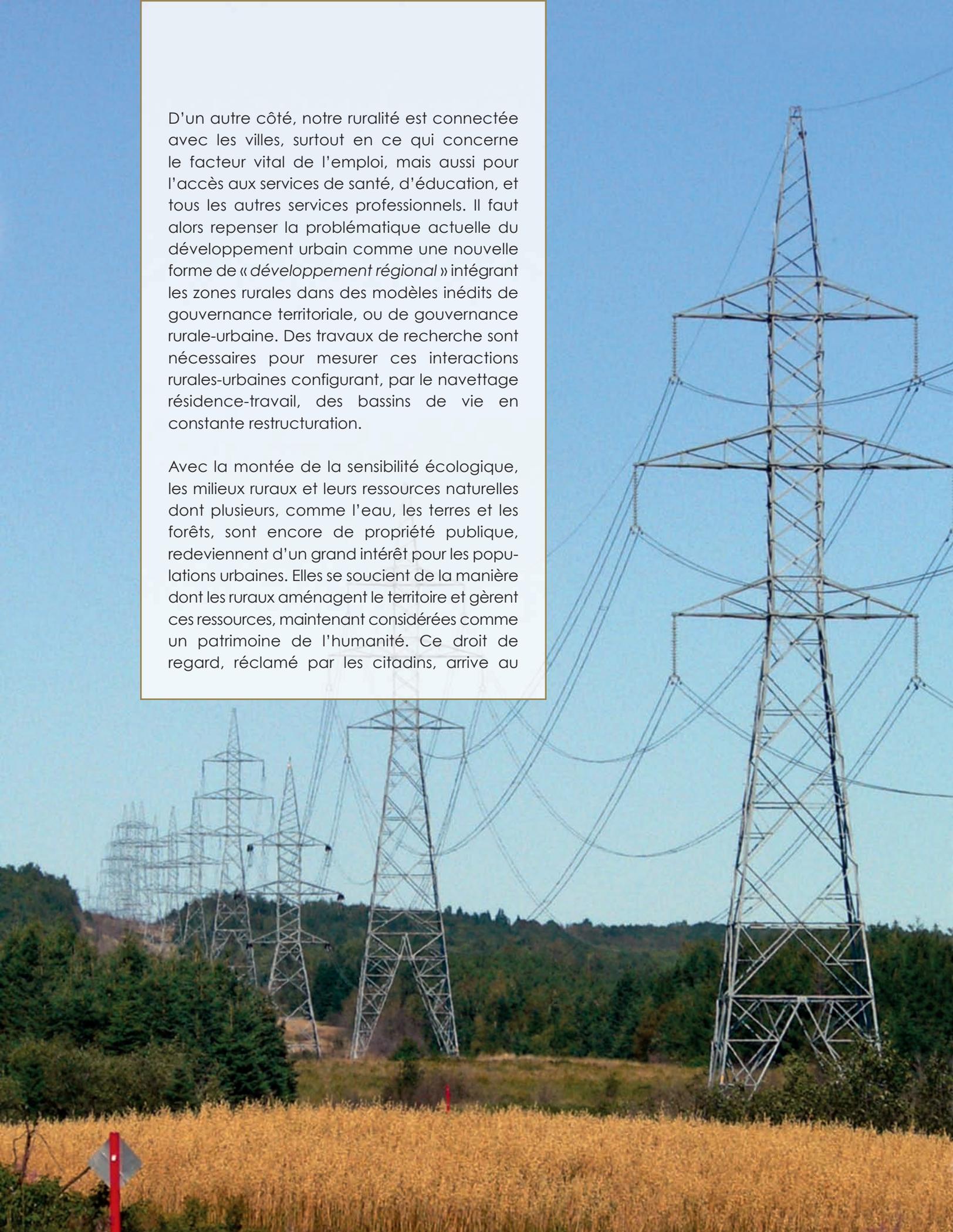
Les rapports villes-campagne oscillent entre la dépendance, l'interdépendance et la complémentarité. Les ruraux et les urbains doivent se voir non en adversaires, mais en partenaires du développement de tous les territoires du Québec. Une nouvelle solidarité rurale-urbaine s'impose car le bien-être et la prospérité des villes reposent sur des campagnes vivantes.

L'urbanité contemporaine a rendu difficile la compréhension des rapports d'interdépendance rurale-urbaine. Pourtant, la prospérité urbaine est souvent liée au caractère asymétrique des rapports que les villes entretiennent avec les campagnes. Par exemple, ce sont les équipements hydroélectriques installés dans les régions rurales nordiques qui fournissent une énergie bon marché aux populations urbaines québécoises, contribuant ainsi à leur prospérité. Un tel lien n'est pas expliqué ni compris par ces mêmes populations. Les ruraux rendent d'éminents services à toute la société, par exemple en maintenant des paysages, la biodiversité, l'environnement, soit en produisant gratuitement un ensemble de services écologiques qui sont autant de biens publics profitant aux populations urbaines.



D'un autre côté, notre ruralité est connectée avec les villes, surtout en ce qui concerne le facteur vital de l'emploi, mais aussi pour l'accès aux services de santé, d'éducation, et tous les autres services professionnels. Il faut alors repenser la problématique actuelle du développement urbain comme une nouvelle forme de « *développement régional* » intégrant les zones rurales dans des modèles inédits de gouvernance territoriale, ou de gouvernance rurale-urbaine. Des travaux de recherche sont nécessaires pour mesurer ces interactions rurales-urbaines configurant, par le navettage résidence-travail, des bassins de vie en constante restructuration.

Avec la montée de la sensibilité écologique, les milieux ruraux et leurs ressources naturelles dont plusieurs, comme l'eau, les terres et les forêts, sont encore de propriété publique, redeviennent d'un grand intérêt pour les populations urbaines. Elles se soucient de la manière dont les ruraux aménagent le territoire et gèrent ces ressources, maintenant considérées comme un patrimoine de l'humanité. Ce droit de regard, réclamé par les citoyens, arrive au



moment où les politiques publiques concernant l'usage des biens collectifs comme l'eau, les terres et la forêt veulent prendre en compte autant le point de vue des usagers, qui sont multiples avec des intérêts contradictoires, que celui du public en général. Cette dynamique sociopolitique est propice pour faire naître de nouveaux débats entre les urbains et les ruraux.

La nouvelle solidarité rurale-urbaine à construire devra reposer sur la reconnaissance, par les urbains et la plus vaste société, du fait que les ruraux ont des choses à nous apprendre tout simplement parce qu'ils ont beaucoup appris dans ces trois domaines conduisant au développement durable : la mise en valeur de leur environnement naturel, l'aménagement de leur organisation sociale et la gestion de leur développement économique. Cette nouvelle solidarité rurale-urbaine est aussi nécessaire car le bien-être et la prospérité des villes reposent sur des campagnes vivantes et reconnues dans la multifonctionnalité de leurs systèmes économiques (agricoles, forestiers, maritimes, récréotouristiques, industriels, résidentiels, etc.), qui coexistent souvent sur les mêmes territoires. Après des périodes historiques marquées par la dépendance des villes par rapport aux campagnes ou l'inverse, la reconnaissance de l'interdépendance est un pas en avant mais le projet de mieux identifier la complémentarité rurale-urbaine, comme il se manifeste actuellement au Québec avec les réflexions de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération des municipalités du Québec (FQM), est un autre pas utile pour un développement territorial véritablement solidaire.

Vers un développement territorial solidaire

Pour passer du monologue rural-urbain actuel à un véritable dialogue, il faut que les populations urbaines soient capables de reconnaître l'apport indéniable des activités et des ressources rurales à la prospérité urbaine, la capacité des ruraux à gérer leurs affaires (sociales, politiques et économiques) et la nécessité d'une instance politique capable d'assurer une nouvelle gouvernance rurale-urbaine où les ruraux auront une voix réelle.

De leur côté, les ruraux doivent accepter leur nouveau rôle de protecteurs des écosystèmes naturels dans le cadre d'un contrat social renouvelé avec le reste de la société, comprendre la légitimité des demandes urbaines de protection de l'environnement et adhérer à cette nouvelle finalité du développement rural. Finalement, ils doivent reconnaître le droit de regard revendiqué par les urbains sur la manière dont ils gèrent les ressources rurales. La protection des écosystèmes naturels est aussi une affaire urbaine quand on considère le smog produit par les villes ou la mauvaise gestion des déchets.

La base de la complémentarité rurale-urbaine repose sur les principes dérivant d'une nouvelle théorie du développement local et régional, en émergence au Québec d'ailleurs, celle du « *développement territorial solidaire* ». Par cette théorie, les ruraux et les urbains pourront se définir non pas en adversaires, mais en partenaires du développement de tout le Québec et ses territoires.

Une telle perspective de développement suppose la reconnaissance de la capacité des ruraux de s'occuper de leur développement et d'avoir un poids significatif dans les décisions politiques; ils ont démontré qu'ils en sont capables et que toute la société québécoise gagne à apprendre de leur expérience. Elle repose aussi sur la reprise d'un dialogue rural-urbain constructif et permettant de comprendre les liens d'interdépendance rurale-urbaine, et sur la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance rurale-urbaine avec une politique et une fiscalité municipales adaptées à la taille des agglomérations. Un tel partenariat rural-urbain ne peut pas se construire sur une attitude paternaliste ou condescendante, de l'État ou des milieux urbains, mais sur la reconnaissance des intérêts et des contributions mutuelles à la vie collective.



DES COMMUNAUTÉS RURALES QUI SE MOBILISENT

Les facteurs intangibles de développement rural sont maintenant mieux connus; il ne suffit pas seulement de ressources naturelles et de capitaux pour réussir le développement, il faut aussi que les populations locales se mobilisent et prennent des initiatives.

Pour réussir le développement, la mobilisation des acteurs socioéconomiques d'une collectivité est de plus en plus reconnue comme un facteur décisif. L'approche du développement local est maintenant reconnue par la plupart des pays de l'OCDE comme une stratégie de développement des communautés qui a fait ses preuves. Depuis longtemps, les communautés rurales québécoises ont développé leurs capacités de se mobiliser pour se donner des services collectifs. L'éducation primaire et secondaire a été assurée par des commissions scolaires locales qui constituent de véritables gouvernements locaux. La solidarité, et les corvées d'autrefois, permettaient de reconstruire les fermes qui passaient au feu, d'entretenir les chemins.

De nos jours, on assiste à une sorte de retour à ces formes de solidarité traditionnelles avec un État-Providence moins interventionniste dans la desserte des services sociaux et sanitaires. Au courant des années 1970, trois petites collectivités rurales qui luttait contre une décision gouvernementale de fermeture de leur village, le JAL, sont devenues le symbole d'un mouvement social rural avec les Opérations Dignité qui allaient changer les approches de développement. L'idée de soutenir la prise en main par les ruraux de leur développement était née en terre québécoise. Même le développement économique local et régional, qui était l'affaire des gouvernements centraux, est devenu une responsabilité partagée avec les gouvernements locaux. Ce processus est toujours en marche avec une décentralisation gouvernementale encore en chantier.

Au Québec, cette mobilisation pour le développement des communautés est passée par la création, en 1979, d'un gouvernement supralocal, les MRC (Municipalités régionales de comté). Près d'une centaine de MRC couvrent tout le Québec habité et la moitié ne compte aucune agglomération de plus de 10 000 habitants, ce qui en fait des MRC essentiellement rurales. La mission des MRC a été d'abord la planification de l'usage du territoire, avec la confection d'un Schéma d'aménagement du territoire. De nouvelles compétences ont été dévolues à cette instance en matière de développement



économique et dans plusieurs autres domaines comme la gestion des matières résiduelles, la protection contre les incendies, avec une capacité accrue d'édicter des règlements contraignants en matière de protection de l'environnement par le zonage de certaines activités sur le territoire.

Les ruraux peuvent compter sur un autre dispositif de développement avec le CLD, le Centre local de développement. Sous l'autorité de la MRC mais avec des financements des municipalités et du gouvernement québécois, de concert avec les acteurs socioéconomiques, il soutient le développement local par des mesures adaptées à chacun des milieux ruraux. De son côté, le gouvernement fédéral soutient les SADC (Sociétés d'aide au développement des collectivités) qui œuvrent aussi au développement des communautés rurales. Finalement, avec la mise en œuvre de la *Politique nationale de la ruralité* du Québec, des centaines de « *comités locaux de développement* » se sont mis en place ou ont été réactivés. Tout cela témoigne d'une ruralité québécoise où l'engagement citoyen, pour lutter contre les forces de dévitalisation rurale, est maintenant une réalité bien vivante.



LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ : UNE POLITIQUE PUBLIQUE APPROPRIÉE ET RECONNUE

Avec la mise en œuvre de la troisième phase de la Politique nationale de la ruralité du Québec est confirmée la pertinence de son approche de renforcement des capacités de développement des ruraux. Pas étonnant que l'OCDE ait reconnu cette politique rurale comme une politique territoriale appropriée.

Attendue depuis les États généraux du monde rural de 1991 et le mouvement Solidarité rurale du Québec (SRQ), la première politique rurale du Québec, la *Politique nationale de la ruralité* (PNR), a été lancée le 6 décembre 2001. Celle-ci reconnaît alors que le développement des milieux ruraux constitue un enjeu important dans la construction du Québec de demain. Comme dans d'autres pays, elle reconnaît les limites des politiques agricoles à gérer les problèmes ruraux, et dans le contexte québécois, elle reconnaît que nos politiques de développement régional sont insuffisantes pour faire face aux problèmes ruraux qui se concentrent souvent dans les régions les plus fortement rurales.



Cette politique repose sur le principe de l'accompagnement des ruraux par l'État et la responsabilisation des milieux. La première version de cette politique (2002-2007) visait cinq grands enjeux ou défis auxquels fait face la ruralité québécoise : l'évolution démographique et l'occupation du territoire; la croissance économique et la mise en valeur de toutes les ressources; l'amélioration de la qualité de vie rurale; la participation et la prise en main par le milieu; l'adaptation des interventions gouvernementales à la réalité du monde rural. Cette politique se donnait alors trois grandes orientations : 1) *Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales*; 2) *Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction*; 3) *Soutenir l'engagement des citoyens au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural*.

Une telle politique reposait sur un modèle de développement rural comparable à bien des égards au programme LEADER en Europe, qui postule que le développement durable des collectivités rurales passe par une meilleure connaissance de leurs atouts ou de leurs actifs, par la mobilisation et l'engagement citoyen autour d'un diagnostic territorial et de la mise en œuvre de projets locaux de développement. Elle a introduit une « *clause territoriale* » voulant que tout projet de loi ou tout nouveau programme soit examiné sous l'angle de ses effets sur la ruralité québécoise, selon la même logique qu'un examen en

fonction des conséquences environnementales. L'appropriation de cette politique tant par les ruraux et leurs élus que par l'appareil gouvernemental est devenue une condition critique du succès de sa mise en œuvre. Cette appropriation semble avoir été plutôt réussie, de sorte que la PNR a été renouvelée pour une seconde phase de sept ans, de 2007 à 2014, et récemment pour une troisième phase de dix ans, de 2014 à 2024.

Le dispositif central de la PNR est le Pacte rural par lequel la MRC (Municipalité régionale de comté) définit un plan de travail avec les municipalités rurales, en tenant compte des plus dévitalisées de son territoire, et signe une entente avec le gouvernement du Québec pour la mise en œuvre, adaptée aux réalités locales, de cette politique rurale. La dynamique locale induite par les Pactes ruraux aura permis de mobiliser les populations locales, de renforcer la prise en main du développement en milieu rural et de stimuler l'émergence et la réalisation de projets. Les projets financés par le Pacte rural ont contribué à intensifier et à renouveler l'acquisition des savoirs et des compétences dans les collectivités, et à expérimenter des pistes de développement inédites ou des solutions originales aux diverses situations rurales. Pour assurer que ces pactes ruraux produisent les résultats attendus, les agents de développement rural doivent accompagner les communautés dans leurs efforts de développement; on convient que le travail des agents est une condition nécessaire pour la revitalisation de ces communautés ou le maintien de leur vitalité.

Dans sa seconde phase (2007-2014), la PNR a établi quatre grandes orientations : promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations; favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire; assurer la pérennité des communautés rurales; maintenir un équilibre entre qualité de vie, cadre de vie, environnement naturel et activités économiques. Ces orientations étaient autant de manières de faire face aux six grands défis de développement rural du Québec contemporain : 1) *Trouver localement une réponse aux tendances démographiques*; 2) *Mettre en valeur les potentiels humains*; 3) *Rechercher des modèles de développement propres au milieu rural*; 4) *Contribuer au développement durable*; 5) *Répondre à la mondialisation des marchés*; 6) *Offrir une réponse gouvernementale adaptée aux besoins et attentes particulières des milieux ruraux*.

La seconde PNR annonçait des secteurs prioritaires dans lesquels devaient s'inscrire les plans de travail des MRC : 1) *Le maintien de l'offre et l'amélioration des services*; 2) *Le développement de nouveaux produits et de nouvelles entreprises*; 3) *Le maintien et le retour des jeunes et des familles*; 4) *Le soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif*; 5) *La mise en valeur du capital humain*; 6) *La mise en réseau*





des promoteurs et des acteurs locaux. Pour préparer et mettre en œuvre ces plans de travail, les MRC et leurs CLD bénéficient du programme de soutien à l'embauche d'agents de développement rural qui sont passés de 104 à 136 agents de la PNR1 à la PNR2 pour soutenir les initiatives des ruraux un peu partout au Québec.

La seconde phase de la PNR, d'une durée de sept ans au lieu de cinq ans, et avec un budget majoré à 280 millions, proposait aussi la mise en place de 25 « laboratoires ruraux », soit autant d'expériences approfondies de développement rural, représentant des voies d'avenir pour les collectivités rurales, dans des secteurs au potentiel peu exploré, avec obligation de transfert

de connaissances ou d'expertise. Chaque laboratoire rural, misant sur l'innovation dans son secteur, pouvait bénéficier d'une subvention maximale de 100 000 \$ par projet et par année, sur cinq ou six ans. Ces laboratoires étaient attendus dans les domaines suivants : la santé en milieu rural, les économies de proximité, la nouvelle foresterie; l'école au cœur de la communauté; la communauté entrepreneuriale et l'entrepreneuriat collectif; la culture et le patrimoine au cœur du développement rural; les milieux ruraux comme acteurs dans le domaine énergétique; l'accueil, l'installation et l'intégration de nouvelles populations. Une autre nouveauté de la seconde PNR concernait le soutien à un ensemble de « groupes de travail » devant documenter et produire des connaissances, identifier des pistes d'action et expérimenter des modèles d'intervention sur une problématique rurale particulière comme la multifonctionnalité, la complémentarité rurale-urbaine, l'accès aux nouvelles technologies en milieu rural, les petites municipalités dévitalisées, entre autres.

La troisième PNR, fait inédit pour une politique, se déroulera sur une période de dix ans, de 2014 à 2024, avec une enveloppe majorée à 470 M\$. Elle identifie de « nouveaux courants » qui traversent le monde rural québécois, que ce soient des élus locaux qui doivent composer avec de nouvelles attentes de leurs populations, la nécessité d'une gouvernance locale participative, d'une approche plus intersectorielle, du développement multifonctionnel des territoires, du rôle central de la culture dans le développement rural, de la nécessité de l'action gouvernementale et de la complémentarité rurale-urbaine.

Les mesures de la PNR3 reposent sur six principes directeurs : s'appuyer sur les avancées des politiques précédentes; miser sur une plus grande décentralisation; promouvoir l'approche intersectorielle, la multifonctionnalité du développement et les initiatives de complémentarité entre les milieux ruraux et urbains; maintenir la souplesse d'application et le respect de l'autonomie locale dans les choix de mise en œuvre; encourager la participation citoyenne; préconiser une approche solidaire et équitable sur le plan territorial. Les enveloppes financières pour consolider les pactes ruraux et le réseau des agents ruraux sont au rendez-vous et les « laboratoires ruraux » prennent une nouvelle forme plus souple avec les

« *Pactes Plus* ». Cette nouvelle version met aussi l'emphase sur de nouveaux outils qui seront mis à la disposition des MRC, qui, plus que jamais, sont les maîtres d'œuvre de cette politique rurale, comme un *Indice de mesure de la vitalité des communautés* ou la formation des agents ruraux qui pourront assister aux sessions de l'Université rurale québécoise.

Environ 15 % des municipalités rurales québécoises ont été qualifiées de « *municipalités très dévitalisées* », connaissant une situation démographique et économique bien inférieure à la moyenne québécoise. Elles se concentrent dans les régions périphériques et leur viabilité économique comme leur vitalité sociale est questionnée, avec la difficulté de maintenir des services de proximité aussi essentiels qu'une école primaire, un magasin d'alimentation offrant aussi une pompe à essence. Suite aux revendications de la *Fédération québécoise des municipalités (FQM)*, un programme gouvernemental de soutien à ces communautés, qui s'ajoute aux moyens disponibles dans les Pactes ruraux, a été mis en place pour lancer une grande « *corvée* » devant permettre à ces milieux ruraux d'inverser leur trajectoire descendante de développement et de connaître, comme les autres, prospérité et attractivité. La répartition des enveloppes des pactes ruraux et des agents de développement rural dans la nouvelle politique rurale tient compte de cette situation.





UN NOUVEAU PARADIGME DE DÉVELOPPEMENT RURAL

L'émergence de nouvelles campagnes illustrée dans les pages précédentes montre qu'elles ne sont pas des survivances du passé mais la construction d'une ruralité choisie tant par les ruraux que les urbains qui viennent s'y installer; les territoires ruraux redeviennent des territoires d'avenir.

Une nouvelle approche du développement, nommé de diverses manières – développement par le bas, développement autocentré, développement local, développement communautaire – a vu le jour durant les années quatre-vingt du siècle dernier. Cette approche opérait un renversement de perspective, où le « top-down » faisait place au « bottom-up ». Plusieurs théoriciens du développement économique allaient donner une légitimité à cette approche ascendante du développement qui, au lieu d'être impulsé par des investissements de l'extérieur, repose sur la mobilisation des forces internes au territoire concerné. Par ailleurs, dans les milieux gouvernementaux, les grands programmes de planification et de développement régional à l'échelle d'une vaste région ont été délaissés au profit de nouveaux programmes de soutien aux initiatives locales.

Au Québec, ce renversement de perspective, ou de paradigme, est intervenu en 1983 avec l'énoncé de la politique régionale du gouvernement, *Le Choix des régions*. On y postule clairement que le développement régional passe par un développement local reposant sur les dynamismes locaux et régionaux. À peu près au même moment, le gouvernement fédéral canadien mettait en place le



Programme de développement des collectivités créant ce qu'on appelle les SADC, les Sociétés d'aide au développement des collectivités. Le même changement de paradigme permettra la mise en place du programme LEADER en Europe et des *Rural Partnerships* aux États-Unis. Cette perspective nouvelle du développement local allait aussi permettre l'arrivée des premières politiques rurales visant un développement local adapté aux réalités spécifiques des territoires ruraux.

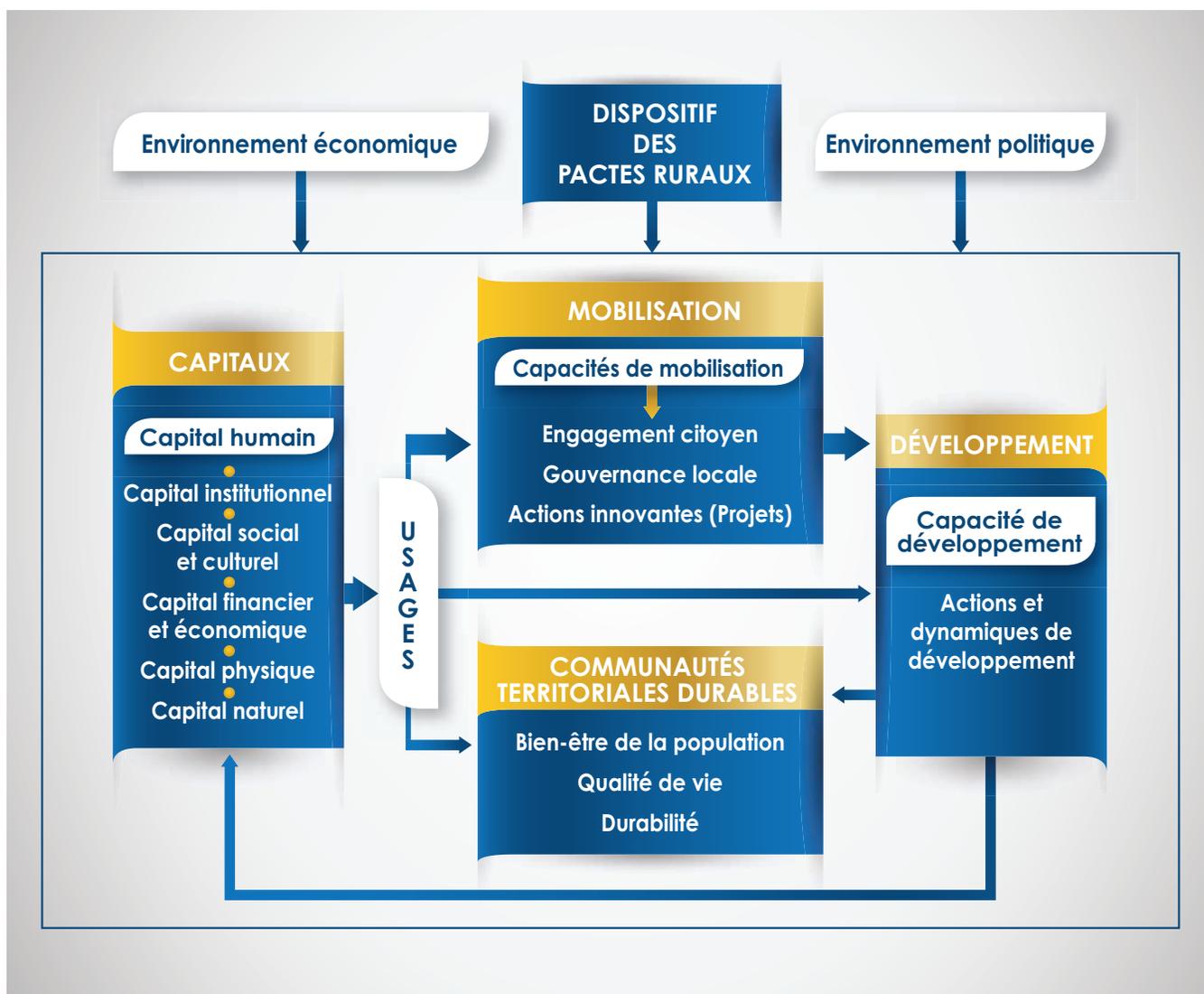
Ce changement de paradigme allait enrichir notre compréhension du développement comme tel, et notamment du développement rural et des communautés rurales. Si le développement repose sur les forces internes d'un milieu, cela implique un processus d'apprentissage du développement, ou plus précisément de « *renforcement des capacités de développement* » des milieux ou des collectivités. Outre les effets des facteurs tangibles de développement comme la dotation en ressources naturelles, l'accès aux capitaux et une localisation favorable, on reconnaissait que des *facteurs intangibles* exercent aussi des effets déterminants. On parle ici des capacités de mobilisation, d'entrepreneuriat, de capital social, de gouvernance, d'apprentissage social, etc. Ainsi, les chercheurs européens ont montré que certains milieux sont des « *milieux innovateurs* ». Cette innovation, à la base de leur succès économique, repose non pas sur l'ingéniosité des entrepreneurs locaux mais plutôt sur leurs capacités de coopérer entre eux et avec les acteurs politiques locaux et les institutions de recherche. Or, cette habilité à coopérer ensemble a permis de constater que le développement repose non seulement sur du capital naturel, financier et humain mais aussi sur ce que l'on a convenu d'appeler le « *capital social* ».

Une question se pose alors : comment mesurer ce capital social si important pour le développement local, et surtout comment le faire croître? Pour notre part, en nous basant sur des études américaines, nous avons pu constater que cette notion se compose de trois grandes dimensions potentiellement mesurables, soit l'ouverture au changement des membres d'une collectivité donnée, leur capacité de se mobiliser pour des activités communes, et leur capacité d'établir un réseautage efficace à l'interne et surtout à l'externe. Si on prend une collectivité rurale qui apparaît connaître une trajectoire de développement positive, il est fort probable qu'on puisse observer qu'elle performe positivement sur ces trois grandes dimensions du capital social. Il apparaît possible de faire croître ce capital social par des changements de mentalité au niveau local; mais cela réclame un long travail d'une communauté sur elle-même qui suppose sans doute un leadership local fort et un accompagnement des acteurs locaux, comme cela a été rendu possible au Québec avec la mise à la disposition des MRC, avec la Politique nationale de la ruralité, des agents de développement ruraux.



Le modèle causal du développement rural

Dans le graphique ci-dessous, on reconnaît le modèle causal sous-jacent à la *Politique nationale de la ruralité*, qui est une politique publique misant spécifiquement sur le renforcement des capacités de développement des communautés rurales québécoises. Ce modèle repose sur l'hypothèse que des communautés rurales durables sont la résultante d'un ensemble de facteurs, à commencer par une dotation initiale en capitaux de toute sorte, plus ou moins mis en usage, et qui vont influencer la variable déterminante de la mobilisation. Celle-ci comprend plusieurs dimensions interreliées, soit les capacités de mobilisation elles-mêmes, l'engagement citoyen, la gouvernance locale et des actions innovantes (des projets); certains chercheurs parlent ici de *l'empowerment* des communautés. Cette mobilisation entraîne l'élargissement des capacités de développement en mettant en œuvre des actions de développement dans un cadre où on apprend le développement en le faisant. Il devrait en résulter une communauté rurale viable ou durable.



La théorie des milieux innovateurs a généré une variante qui a connu une certaine popularité et qui met l'accent sur la dimension de l'innovation dans le processus de développement, en montrant que celui-ci est déterminé par la mise en place d'un système local ou régional d'innovation. Cette approche, connue comme celle des « *clusters* » dans la littérature anglophone, est apparue séduisante pour les pouvoirs publics car ils pouvaient soutenir la mise en place de ces systèmes d'innovation qui concertent un ensemble d'acteurs des secteurs privés, publics et de la société civile.

Cette nouvelle perspective allait rendre populaire le rôle déterminant de l'innovation dans le développement économique; celui-ci peut dépendre de la capacité d'innovation des entrepreneurs mais aussi de la capacité d'un milieu de susciter et maintenir ce que certains chercheurs ont appelé une « *classe créative* ». Généralement, ces mêmes chercheurs pensaient qu'elle ne pouvait pas fleurir dans les milieux ruraux. Or, il faut se rendre à l'évidence que les ruraux ne sont pas moins créatifs que les urbains, d'autant que leur survie les condamnait souvent à trouver des solutions innovatrices. L'histoire nous montre qu'ils ont, au fil du temps, appris à mettre en valeur leur environnement naturel, à gérer leur développement économique et à aménager leur organisation sociale. Ils sont capables de susciter les innovations sociales et institutionnelles dont ils ont besoin pour faire face aux défis actuels. On ne peut donc pas seulement « *Apprendre aux ruraux* » mais on doit plutôt « *Apprendre des ruraux* ».

Depuis longtemps, les territoires ruraux du Québec sont des territoires innovants. On peut penser ici aux mutuelles-incendies pour gérer les risques de feux dans les constructions rurales en bois dès le 19^e siècle ou encore aux Caisses populaires. Et plus récemment, les agriculteurs ont mis en place des « *plans-conjoints* » qui organisent la vente collective (gestion de l'offre) de leurs produits; ils se sont donné une capacité de négociation face aux grandes corporations agroindustrielles. Cette innovation, qui constitue une forme de commerce équitable avant la lettre, a permis de maintenir les fermes familiales. De nos jours, les innovations rurales sont nombreuses et apparaissent autant dans le domaine environnemental qu'économique ou social, que ce soient les Groupes-conseil en agroenvironnement, les Organismes de bassins-versants, les Sociétés d'exploitation des ressources que les Coopératives de développement ou de santé, ou encore les partenariats pour le maintien de divers services de proximité.

L'Université rurale québécoise (URQ) est une organisation de formation informelle mise en place en 1997 par des professeurs de l'Université du Québec et des membres des trois réseaux d'acteurs dédiés au développement rural, soit Solidarité rurale du Québec, le Réseau des SADC (Sociétés d'aide au Développement des Collectivités) et les Centres locaux de développement (CLD). Tous les deux ans, l'Université rurale organise un forum d'échange et de formation pour les acteurs du développement rural. Sa mission est de soutenir le développement des régions et des communautés rurales en initiant des activités de formation continue pour les acteurs et les agents de développement rural. Cette formation est basée sur le partage des connaissances, ou le « *croisement des savoirs* » selon la formule pédagogique consacrée par l'URQ, visant à générer des actions réfléchies et des réflexions agissantes. Au fil du temps, même si cela n'est pas explicitement exprimé dans son mandat, l'Université rurale, déjà innovante dans sa configuration institutionnelle, est devenue une véritable plateforme de mise en valeur de l'innovation rurale. Avec la PPNR3, le gouvernement du Québec a reconnu la pertinence de la formation offerte par les sessions de l'URQ et il a convenu que les agents de développement rural financés par le PNR auraient accès à cette formation.

Le nouveau paradigme de développement rural qui a émergé ces derniers temps implique une nouvelle vision de la ruralité par les pouvoirs publics qui doivent y voir non pas des territoires menacés nécessitant une assistance, le plus souvent inefficace, mais des territoires innovants, des territoires d'avenir, pour lesquels les aides publiques représentent plutôt des investissements. Cependant, il faut d'abord investir



dans le développement social, terrain sur lequel le développement économique peut émerger. D'où la nécessité d'un outil diagnostique comme l'*Indice de vitalité des communautés rurales* (IVCR) que le gouvernement québécois, dans le cadre la PNR, entend offrir aux municipalités rurales pour évaluer leur situation et mesurer leur progression sous la dimension de la vitalité sociale.

L'innovation redessine les économies rurales qui sont devenues, en plusieurs endroits, de véritables laboratoires vivants. Les produits de spécialité et les marchés de proximité renouvellent l'agriculture et lui redonnent une place dans des territoires entiers où elle était en train de disparaître. La valorisation des produits forestiers non ligneux relance la foresterie sur ces territoires et une nouvelle culture rurale devient un autre facteur de diversification économique. Une « *nouvelle économie rurale* » prend forme actuellement et à certains égards, il s'agit d'une « *nouvelle économie de proximité* » où des entreprises ancrées localement transforment les ressources du milieu local.

Cette nouvelle économie rurale devrait passer par une reconnaissance de la multifonctionnalité des territoires ruraux, comme cela a été établi par le *Groupe de travail sur la multifonctionnalité de la ruralité*³ de la PNR2. Nous constatons aussi un regain d'intérêt pour repenser le milieu rural comme un milieu de production d'énergie; c'est particulièrement vrai au Québec avec le harnachement de nos rivières pour produire de l'énergie hydroélectrique. Les territoires ruraux deviennent ainsi de véritables territoires d'avenir capables de mieux maîtriser leur développement et de mieux contribuer à la vie socioéconomique du Québec tout entier.

3 Voir : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/ruralite/groupes-de-travail/multifonctionnalite-de-la-ruralite/>



CONCLUSION

Avec la nouvelle ruralité qui se dessine et qui peut nous apprendre, les ruraux et ceux qui les accompagnent doivent faire face à des défis nouveaux pour réussir un développement rural durable.

Comprendre le Québec rural, c'est reconnaître les forces qui ont forgé son passé, qui déterminent son évolution actuelle et qui dessinent son avenir. En fonction de cette lecture, proposée dans le présent ouvrage, il reste alors à identifier les grands enjeux de développement rural qui prennent forme actuellement. Pour affronter ces défis, les ruraux seront appelés, une fois de plus, à démontrer leurs capacités à trouver des solutions inédites. À cet égard, et c'est ici un autre message de cet ouvrage, nous pensons que nous avons plus à apprendre des ruraux, de leur expérience sociohistorique, que nous avons à leur apprendre.

L'histoire rurale québécoise met en scène une ruralité inachevée, encore en train d'assurer l'occupation de son territoire. Si les ruraux ont su faire preuve d'innovation pour organiser leur vie sociale et économique, cette histoire a imprimé sa marque sur la dynamique sociale actuelle et les objectifs de la politique rurale. Cette dernière s'est avérée un dispositif efficace pour aménager l'avenir des communautés rurales dont plusieurs connaissent des problèmes d'adaptation au nouvel environnement économique mondial, de diversification de leur base économique et de reconversion vers la nouvelle économie rurale. La pérennité d'une collectivité sur cinq, souvent située dans les régions périphériques et ouvertes au peuplement humain il y a moins d'un siècle, est toujours questionnée de nos jours.

La diversité des milieux ruraux québécois permet aussi de constater que des modèles de développement rural fort différents peuvent cohabiter dans une même société. Dans plusieurs zones forestières, la grande entreprise à propriété étrangère a souvent exercé des effets socioéconomiques structurants; dans la ruralité agricole, domaine de petits propriétaires fonciers, on est plus enclin à croire aux vertus de l'entrepreneuriat local, aux PME, pour soutenir un développement régional qui passe par le développement local. Enfin, il arrive que le développement régional soit attendu de l'État investissant dans les infrastructures comme des parcs naturels et des équipements récréotouristiques. La grande entreprise, l'État et la société civile peuvent être des catalyseurs de développement rural. De son côté, la politique rurale québécoise repose sur un modèle de développement rural qui valorise le renforcement des capacités de développement des acteurs locaux, la mobilisation citoyenne comme facteur déterminant de développement permettant aux communautés de mobiliser leurs atouts en vue d'un développement territorial durable.

Les enjeux prospectifs de développement rural qui se dessinent

Étudier la ruralité, c'est aussi identifier les enjeux ou les défis de développement rural qui se profilent à l'horizon et qu'il faut comprendre ou maîtriser pour adapter nos interventions comme acteurs socioéconomiques ou nos politiques comme acteurs publics. L'étude de la ruralité québécoise permet de décliner ces enjeux en quatre grandes questions.

La question environnementale : le développement rural doit prendre en compte la préoccupation pour la préservation des écosystèmes agricoles, forestiers, marins et des ressources naturelles maintenant présentées comme un patrimoine collectif, ou des biens publics. Plus récemment, ce sont les changements climatiques, particulièrement visibles dans la ruralité nordique et sur les zones côtières du Québec maritime, qui nous lancent de nouveaux défis. De nouvelles pratiques productives et de nouveaux usages des ressources rurales devront être expérimentés pour limiter les impacts ou s'adapter à ces changements climatiques.

La question économique : le développement de plusieurs régions rurales marginalisées avec l'agriculture moderne visant des productions génériques ouvre de nouvelles opportunités de développement avec la demande urbaine pour des produits agricoles de qualité ou dits « *produits du terroir* », avec la mise en place de systèmes agroalimentaires locaux, et également avec les nouvelles énergies vertes comme l'éolien et les bioénergies. Le défi économique de plusieurs territoires ruraux est souvent de sortir des vieilles logiques de la spécialisation productive pour s'engager dans une dynamique de diversification économique plus apte à affronter les turbulences d'une économie mondialisée.

La question sociale : l'exode des jeunes ruraux vers les villes et le vieillissement de la population rurale restent une préoccupation pour laquelle des solutions sont encore à inventer. La vitalité sociale des communautés rurales, et notamment des municipalités considérées dévitalisées, réclame une innovation au niveau du maintien des services aux populations sur des territoires de faible densité; plus encore, elle nécessite un renforcement de leurs capacités d'attraction et de rétention de nouvelles populations, et donc de nouvelles capacités d'accueil et d'intégration des migrants urbains.

La question politique : le développement des territoires ruraux pose la question de la représentation politique des ruraux et des nouveaux modes de gouvernance à instituer pour assurer une meilleure complémentarité rurale-urbaine. Qui peut exprimer les revendications des ruraux, les représenter dans la sphère sociale et politique? Jadis, c'était le syndicalisme agricole, mais de nos jours divers partenaires originaires de différents milieux prétendent défendre les intérêts ruraux. Par ailleurs, deux dynamiques pourraient redessiner l'environnement politico-institutionnel de la ruralité, soit la décentralisation des compétences des gouvernements centraux vers les instances locales et le processus de fusion des petites localités autour d'une ville.



Apprendre de la ruralité, cette autre réalité

Le Québec rural est riche d'une histoire et d'un patrimoine humain, culturel, naturel méconnu car, sous le regard urbain, il est souvent vu comme un territoire « assisté » ne survivant qu'avec de nombreuses aides publiques. Les ruraux jouent parfois cette carte de « victime » pour retenir l'attention des gouvernements. Un changement de perspective s'impose; les politiques publiques, comme celle du Québec, doivent passer de l'assistance à la solidarité bien comprise et se présenter non comme des dépenses mais comme des investissements dans une ruralité qui contribue de manière décisive à la prospérité collective. Les ruraux peuvent aussi revendiquer la pleine jouissance des droits que leur confère leur citoyenneté et refuser de se faire traiter comme des citoyens de deuxième zone ou moins égaux que les autres. Avec les actions de Solidarité rurale du Québec, des progrès ont toutefois été réalisés en faveur d'une plus grande acceptabilité sociale du droit d'habiter le milieu rural et de bénéficier des mêmes services.

Le Québec rural contemporain nous a appris qu'un des premiers traits de la ruralité, c'est sa très grande diversité. Des milieux ruraux connaissent une dévitalisation mais plusieurs autres sont en croissance. Celle-ci résulte souvent de la mise en valeur des aménités naturelles et de l'économie du savoir, typique de la nouvelle économie rurale, et moins de l'agriculture, de l'exploitation forestière ou minière, soit de la mise en valeur des ressources naturelles typiques de l'ancienne économie rurale. L'interdépendance rurale-urbaine est plus profonde qu'on le pense généralement; on peut penser ici au fait que le milieu rural est un milieu producteur d'énergie utile pour toute la société. Cette interdépendance se situe au niveau des échanges économiques souvent asymétriques, des institutions pensées pour les villes et qui desservent le monde rural avec plus ou moins de pertinence, des défis environnementaux qui sont communs aux mondes rural et urbain, et de l'identité rurale qui se construit sous le regard urbain.

Le développement rural, s'il peut bénéficier de politiques publiques appropriées, repose d'abord sur les populations rurales capables de se donner une vision d'avenir et de prendre des initiatives, de dialoguer avec les populations urbaines pour identifier leurs intérêts communs. Les ruraux doivent aussi se montrer capables d'accueillir de nouvelles populations et de reconstruire leurs infrastructures sociales dans le cadre d'une gouvernance régionale repensée. Les territoires ruraux qui réussiront à s'inscrire dans une telle dynamique de développement pourront demeurer ou redevenir de véritables territoires d'avenir.



BIBLIOGRAPHIE

BOLLMAN, Ray D. (dir.)

Régions rurales et petites villes du Canada,
Thompson Educationnal Publishing inc., 1992

CARRIER, Mario et Serge CÔTÉ (dir.)

Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement,
Presses de l'Université du Québec,
Québec, 2000

CEFRIO

Des laboratoires vivants pour des territoires innovants.

Stimuler l'innovation dans les territoires par
l'appropriation des TIC,
Montréal, CEFRIO, juin 2013
Publication numérique.

Voir : <http://www.cefrio.qc.ca/publications/numerique-territoires/laboratoires-vivants-territoires-innovants-synthese-travaux/>

CONFERENCE BOARD DU CANADA

Les Communautés rurales.

L'autre moteur économique du Québec,
série *Performance et tendance économique*, juin 2009

DOMON, Gérald et Julie RUIZ (dir.)

Agriculture et paysage.

Aménager autrement les territoires ruraux,
Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014

DOUGLAS, David

Rural Planning and Development in Canada,
Toronto, Nelson Education Publishing, 2009

DOLOREUX, David et Stève DIONNE

Évolution d'un système d'innovation en région rurale. Le cas de La Pocatière dans une perspective historique (1827-2005), Édition du CRDT-GRIDEQ,
Rimouski, 2007

DUGAS, Clermont

Un pays de distance et de dispersion,
Sillery, Presses de l'Université du Québec (PUQ), 1981

DUPONT, David

Une brève histoire de l'agriculture au Québec. De la conquête du sol à la mondialisation,
Montréal, Éditions Fides, 2009

LEBLANC, Patrice (dir.), **Bruno JEAN**,

Danielle LAFONTAINE, Richard MARCEAU et alii.
Le modèle et les indicateurs de suivi et d'évaluation du dispositif du Pacte rural, Rapport 1,
Action concertée de recherche sur le dispositif des Pactes ruraux et leurs retombées, CRDT,

Centre de recherche sur le développement territorial,
février 2007

JEAN, Bruno

Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité,
Québec, Presses de l'Université du Québec (PUQ), 1997

JEAN, Bruno

Les études rurales québécoises entre les approches monographiques et typologiques, dans
Recherches Sociographiques, 47 (3),
septembre-décembre 2006, pp. 503-530

JEAN, Bruno

The rural communities studies in Quebec: from the "folk society" monographic approach to the recent revival of community as place-based rural development, *Journal of Rural and Community Development* 1,
2006, pp. 56-68. On-line Journal published by Rural Development Institute.

Voir : <http://www.jrcd.ca>

JEAN, Bruno

Les territoires ruraux au Québec : vers un modèle de développement territorial durable, dans
Revue d'économie régionale et urbaine,
N° 4, 2012, pp. 649-671

JEAN, Bruno et Danielle LAFONTAINE (dir.)

La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux. Enjeux théoriques et d'action publique,
Rimouski, Université du Québec à Rimouski,
Les Éditions du CRDT et du GRIDEQ, 2010, 228 p.

JEAN, Bruno

« A new paradigm of rural innovation: Learning from and with rural people and communities », dans OECD,
Innovation and Modernising the Rural Economy, Paris,
OECD Publishing, 2014, pp. 112-126. Collection: OECD Rural Policy Reviews ISBN: 9789264205383

JOYAL, André

Le développement local. Comment stimuler l'économie des régions en difficultés,
Québec, Éditions de l'IQRC,
Presses de l'Université Laval, 2002

MASSICOTTE, Guy

Sciences du territoire. Perspectives québécoises,
Québec, Presses de l'Université du Québec (PUQ), 2008

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS
ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**

Politique nationale de la ruralité, 2007-2014.
<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/ruralite/politique-nationale-de-la-ruralite/pnr-2014-2024/>

OCDE

Le nouveau paradigme rural. Politiques et gouvernance,
Paris, Éditions OCDE, 2006 (Organisation de coopération
et de développement économique)

PROULX, Marc-Urbain

*L'économie des territoires au Québec. Aménagement,
gestion, développement,*
Québec, Presses de l'Université du Québec,
Collection Sciences régionales, 2002

SIMARD, Myriam

*La contribution culturelle des néo-ruraux au Québec :
l'exemple de Brome-Missisquoi,* dans *Organisations et
Territoires*, numéro spécial sur *Nouvelle ruralité territorialisée.*
Université du Québec à Chicoutimi, 17 (1), hiver 2008,
pp. 79-84

SIMARD, Myriam et Luc BOSSUET (éditeurs)

*Mutations des espaces ruraux sous l'effet des migrations :
regards croisés entre la France et le Québec,* Vol 15,
N° 4, de la revue *Géographie, économie et sociétés,*
Paris, Lavoisier, 2013

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC

*La nouvelle économie rurale. Voir et exploiter
les ressources autrement,*
Nicolet, SRQ, Coll. *Études rurales*, 2002

VACHON, Bernard (dir.)

Le Québec rural dans tous ses états,
Textes produits dans le cadre des
États généraux du monde rural,
Montréal, Éditions du Boréal, 1991

VACHON, Bernard

La passion du rural,
Éditions Trois-Pistoles,
Tome 1, 2011, 534 p.



SITES INTERNET

Chaire de recherche du Canada en développement rural	uqar.ca/developpement-rural
Centre de recherche sur le développement territorial	crdt.ca
Université rurale québécoise	uqar.ca/urq
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités	chairedesjardins.uqat.ca
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec	mamrot.gouv.qc.ca
Association des Centres locaux de développement du Québec	acldq.qc.ca
Réseau des SADC (société d'aide au développement des collectivités) et CAE du Québec	sadc-cae.ca
Fédération québécoise des municipalités	fqm.ca
Union des municipalités du Québec	umq.qc.ca
Solidarité rurale du Québec	solidarite-rurale.qc.ca
Groupe de recherche et d'intervention régionale (GRIR)	grir.uqac.ca
Groupe de recherche interdisciplinaire en développement régional, de l'Est-du-Québec (GRIDEQ)	uqar.ca/grideq
Chaire de recherche en développement des collectivités	w3.uqo.ca/crdc
Fondation canadienne pour la revitalisation rurale	crrf.ca
Réseau canadien de recherche rurale	rural-research-network.blogspot.ca
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)	coopquebec.coop/fr/accueil.aspx



ANNEXE STATISTIQUE SUR LE QUÉBEC RURAL

Nous présentons dans les pages qui suivent 58 tableaux contenant plusieurs centaines d'indicateurs qui permettent de mesurer l'évolution socio-économique du Québec rural. Ces indicateurs touchent l'évolution de la population, la structure d'âge de la population, l'état civil, les migrations internes et externes, les taux d'activités, de chômage et d'emploi, la structure d'emploi par industrie, la production agricole, le PIB, le revenu des individus et des ménages, les populations à faible revenu, les paiements de transfert, la répartition du revenu des ménages par décile et enfin la scolarité de la population âgée de plus de 15 ans. La plupart de ces données sont présentées lorsque disponible et conciliable pour les recensements de 1986, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011. Le texte qui suit nous permettra de définir les différents types de territoires utilisés pour la présentation des données, en deuxième partie, les ajustements territoriaux nécessaires pour présentés les données qui ont été affectées par la décision du gouvernement Harper de rendre les réponses au questionnaire B du recensement, volontaire. Finalement dans la dernière partie, nous suggérerons des exemples d'utilisation de ces tableaux par les différents intervenants des MRC et des régions.

A. Les différents types de territoires

Le territoire du Québec habité a d'abord été divisé entre l'urbain et le rural selon la méthodologie retenue pour définir le territoire d'application de la première Politique nationale de la ruralité (PNR). Les territoires ruraux ont généralement une population moins importante et plus dispersée sur leur territoire.

En 2000, dans le Livre blanc sur la réorganisation municipale, le gouvernement du Québec identifiait et délimitait 31 agglomérations urbaines. Ces agglomérations urbaines sont constituées à partir des six régions métropolitaines de recensement (RMR⁵) et des 25 agglomérations de recensement (AR⁶). La première règle fut donc d'exclure de façon générale du champ d'application de la PNR, le territoire de ces 31 agglomérations urbaines, tel que décrit dans le Livre blanc.

Toutefois, il fut également convenu de retenir comme deuxième règle, d'inclure dans le territoire de la PNR, les municipalités faisant partie de ces agglomérations et ayant, selon Statistiques Canada, lors du recensement de 1996, plus de 50 % de la population vivant en territoire rural⁷. Les territoires ruraux sont pluriels et ont des réalités et caractéristiques qui transcendent les limites des AR et RMR établies dans un objectif de réorganisation du monde municipal.

À la différence du territoire établi en 2001, le territoire d'application de la deuxième PNR, celle de 2007-2014, inclut 6 des 25 agglomérations de recensement (AR) dont la population de la partie urbanisée (centre de population) se situe entre 10 000 et 12 500 habitants. Soulignons aussi que contrairement aux villes-centres des AR plus peuplées, la desserte de leurs zones commerciales et de services publics rayonne très peu hors du territoire de leur MRC. Globalement le territoire de la PNR se situe à l'extérieur des noyaux urbains de 12 500 habitants et plus. Il couvre 1011 municipalités et 34 communautés autochtones.

Concrètement, le territoire rural québécois se répartit comme suit, en 4 types de territoire :

Il y a tout d'abord, les territoires entièrement ruraux qui regroupent :

- Toutes les municipalités, communautés amérindiennes et les territoires non organisés qui composent 56 MRC entièrement rurales;
- L'agglomération de La Tuque;

5 Une région métropolitaine de recensement (RMR) est délimitée à partir d'un noyau urbanisé comptant plus de 100 000 habitants.

6 Une agglomération de recensement (AR) est définie par Statistique Canada à des fins du recensement de la population. Elle correspond à un grand noyau urbain ainsi qu'aux régions urbaines et rurales adjacentes, dont le degré d'intégration économique et sociale avec ce noyau urbain est très élevé. Une AR est délimitée à partir d'un noyau urbanisé (centre de population) lorsque ce dernier compte au moins 10 000 habitants.

7 Un territoire rural, tel que défini par Statistique Canada, représente tout ce qui est situé à l'extérieur d'une région urbaine. Une région urbaine a une concentration démographique de plus de 1 000 habitants et une densité de population de plus de 400 habitants au km², d'après les chiffres de population du recensement précédent.

- L'agglomération des Îles-de-la-Madeleine;
- Le territoire de la Basse-Côte-Nord du Golfe Saint-Laurent;
- La partie rurale de la MRC Rouville.
- Les quatre villes (Chibougamau, Chapuis, Lebel-sur-Quévillon et Matagami) et les deux municipalités (Val-Paradis et Beau-Canton) de la municipalité de Baie-James
- Finalement, bien qu'ils ne soient pas inclus dans la PNR, nous avons aussi inscrit dans le Québec entièrement rural les populations des territoires des Administrations régionales Crie et Kativik.

Ces 63 territoires entièrement ruraux ont été divisés en **deux catégories** :

1. Les 31 territoires des MRC entièrement rurales des régions éloignées (Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay/Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi/Témiscaminque, Nord-du-Québec et Côte-Nord). Les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle de la région des Laurentides ont été aussi incluses dans ce groupe (**MRC rurales régions ressources**).
2. Les 32 territoires des MRC entièrement rurales des régions centrales (Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Estrie, Centre-du-Québec, Montérégie, L'Outaouais, Lanaudière et les Laurentides) (**MRC rurales régions centrales**).

Par ailleurs, il y a les espaces ruraux voisins des villes que nous pouvons assembler en deux groupes :

3. Le territoire des municipalités rurales faisant partie d'une des 20 MRC ayant une agglomération de recensement (**MRC rurale avec agglomérations**).
4. Le territoire des municipalités rurales faisant partie d'une des 10 MRC mixtes incluses dans une région métropolitaine de recensement (**MRC rurale dans une RMR**).

Pour sa part, le monde urbain a été divisé en deux catégories :

5. Le territoire des municipalités urbaines faisant partie d'une des 20 MRC ayant une agglomération de recensement et de la partie urbaine de Richelieu dans MRC de Rouville (**population urbaine d'agglomération**).
6. Le territoire des municipalités urbaines (19 territoires) faisant partie d'une des six régions métropolitaines de recensement (**population urbaine métropolitaine**).

Ces territoires décrits plus haut ont été utilisés pour les tableaux 1 à 10.

B. Les ajustements de territoire découlant du recensement volontaire de 2011

L'examen des données de l'enquête nationale auprès des ménages de 2011 annonce de tristes nouvelles pour les possibilités d'analyses des données socio-économiques des municipalités rurales du Québec et particulièrement celle ayant moins de 1 000 habitants. En d'autres termes, la volonté du gouvernement Harper de rendre volontaire la réponse à la partie B du recensement a causé pour les petites communautés rurales un recul marqué de tous les efforts que Statistique Canada (SC) a déployés depuis des décennies pour fournir aux Canadiens des informations socio-économiques de qualité.

Afin de publier des données de qualité, Statistique Canada qui est l'une des organisations les plus reconnues dans le monde, a dû faire de multiples opérations de validation des données. Selon Statistique Canada : « le taux global de non-réponse est utilisé comme principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM. Ainsi, les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées dans les produits normalisés. Les estimations de ces régions contiennent un niveau d'erreur élevé au point qu'elles ne devraient pas être diffusées dans la plupart des circonstances ».

Pour des raisons de fiabilité, Statistique Canada a donc décidé de ne pas rendre publiques les données de 184 municipalités du Québec. Il sera donc impossible de calculer un indice de développement pour ces 184 territoires et le calcul de cet indice pour l'ensemble des municipalités devient alors inutile. Le MAMROT devra donc utiliser d'autres données s'il veut maintenir cet instrument fortement lié à la PNR et aux programmes d'aide aux municipalités dévitalisées. De plus comme l'énonce Statistique Canada :

« Il peut exister pour les petites SDR des écarts importants entre le chiffre de population du recensement de 2011 et l'estimation de la population de l'ENM. Ces écarts, sont dus à la pondération et comme dans toute enquête, peuvent être plus importants pour de petites régions géographiques. Si pour les SDR comptant 25 000 personnes ou plus, le chiffre du recensement et l'estimation de l'ENM sont pratiquement identiques. Ce n'est pas toujours le cas pour les SDR de taille plus petite ».

Les adéquations entre les données du recensement (obligatoire) et celles de l'enquête nationale auprès des ménages (volontaire) sont donc plus hasardeuses pour les municipalités de moins de 1 000 habitants. Comme nous le démontrent les graphiques de SC, plus la population est petite, plus les écarts entre la population de la municipalité au recensement et celle provenant de la pondération des chiffres de l'enquête sont grands. Les données publiées pour les municipalités rurales de moins de 1 000 habitants seront à prendre avec certains bémols. Les comparaisons chronologiques des différents recensements qui ont été faites au Québec depuis 1986 seront beaucoup plus risquées avec les données de l'enquête auprès des ménages de 2011.

Enfin, au recensement de 2011, il y avait des « aires de diffusions » soit l'équivalent des anciens secteurs de dénombrement, ce niveau géographique n'existe pas dans les données publiées pour l'enquête nationale auprès des ménages (ENM). S'il n'y a pas d'aires de diffusion pour l'ENM, cela est possible compte tenu de la faible population de ces aires (souvent moins de 1 000 et même 500 habitants), il sera impossible de faire les calculs pour différentier dans les dix villes mixtes (Rimouski, Saint-Georges, Rouyn-Noranda...) le milieu urbain et le milieu rural.

Compte tenu de cet état de fait, nous avons décidé de procéder de la façon suivante pour la mise à jour de la présente publication.

1. Pour les données provenant du recensement de la population de 2011 (population, âge, sexe et état civil) le territoire sera celui de la PNR 2 soit celle de 2007. Les comparaisons pourront être faites avec les recensements de 1986 à 2006
2. Pour les données provenant de l'enquête nationale auprès de ménages, le territoire de la PNR sera ajusté afin d'intégrer au monde urbain, les villes ayant dans la PNR une population rurale et urbaine. Ainsi, Rimouski, Saint-Georges, Shawinigan, Magog, Drummondville, L'Assomption, Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Sept-Îles deviendront des territoires entièrement urbains. Mont-Label près de Rimouski ou Cloutier près de Rouyn-Noranda, bien que faisant partie de la PNR, seront traités statistiquement comme des municipalités urbaines
3. La ville de Richelieu aussi considéré dans la PNR 2 comme mixte (urbaine et rurale) sera rurale étant donné qu'elle fait partie d'une MRC rurale sans agglomération.
4. Pour l'ENM, ces rajustements diminueront la population rurale du Québec de 2 % soit 41 189 habitants. Cette diminution se concentre principalement dans le territoire des MRC ayant une agglomération urbaine
5. Les données des recensements de 1986, 2001 et 2006 (scolarité, emploi et revenu, etc.) sont compilées sur la base de ce territoire ajusté à l'ENM de 2011
6. D'autres ajustements ont été nécessaires, comme dans un seul territoire la Minganie et le territoire du Golfe-du-Saint-Laurent et ajuster les territoires des MRC Sept-Rivières et Caniapiscau, et les territoires de la Baie-James, de l'ARK et de L'ARC.

Ces territoires ajustés sont ceux utilisés pour les tableaux de 16 à 58 (sauf les 35 et 36)

Finalement, les tableaux **11 à 15 portants sur les migrations internes et externes** et les tableaux **35 et 36 sur le PIB** ont été construits compte tenu de l'absence de données dans les recensements à partir des données disponibles sur les migrations et le produit intérieur brut de l'institut de Statistique du Québec.

C. Des exemples d'utilisation des tableaux

Les 58 tableaux présentés en annexe pourraient être fort utiles aux agents de développement rural des MRC et des CLD dans la rédaction de document de planification ou de support à des projets. À titre d'exemple, un agent de la MRC de La Mitis pourrait comparer le taux de chômage de la MRC (11,3 % en 2011) au taux québécois (7,2 %) et du Québec rural (7,8 %), mais aussi au taux des MRC entièrement rurales des régions éloignées (11,8 %). La MRC de La Mitis performe donc moins que le Québec rural, mais elle est légèrement au-dessus de la moyenne des MRC rurales des régions ressources. Les agents pourraient aussi comparer le taux de chômage d'une des municipalités de la MRC, tel Sainte-Luce (6,5 %) à celui du Québec.

Dans la MRC de la Haute-Côte-Nord, un agent mandaté pour faire le portrait de la scolarisation de la population active de 25 à 64 ans pourrait s'apercevoir que seulement 7,9 % de cette population ont un diplôme universitaire contre 23,3 % pour le Québec et 11,8 % pour le Québec rural.

Par ailleurs, un chercheur intéressé à l'évolution économique de la MRC de Bellechasse pourrait constater que le pourcentage de la population à faible revenu de cette MRC (11,8 %) est inférieur au pourcentage québécois (16,7 %) et même à celui des MRC entièrement rurales des régions centrales (15,9 %).

Finalement, les données pour chacune des MRC (division de recensement), et des municipalités (subdivision de recensement) sont disponibles dans le portail de Statistique Canada. Malheureusement, il n'y a aucune donnée pour 184 municipalités rurales québécoises.

TABLEAU N° 1 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1981 À 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Population, 1981	Population, 2001	Population, 2006	Population, 2011	Variation en % de la population, 1981 à 2011	Variation en % de la population, 2001 à 2011	Variation en % de la population, 2006 à 2011
MRC rurales - régions ressources	611 786	577 588	574 835	576 596	-5,75 %	-0,17 %	0,31 %
MRC rurales - régions centrales	753 912	822 855	858 326	897 401	19,03 %	9,06 %	4,55 %
MRC rurales	1 365 698	1 400 443	1 433 161	1 473 997	7,93 %	5,25 %	2,85 %
MRC rurales avec agglomérations	323 384	362 399	375 759	397 398	22,89 %	9,66 %	5,76 %
MRC rurales dans une RMR	100 198	142 009	161 625	185 090	84,72 %	30,34 %	14,52 %
Population urbaine d'agglomération	708 251	771 988	803 567	834 851	17,88 %	8,14 %	3,89 %
Population urbaine métropolitaine	3 933 536	4 560 610	4 772 004	5 011 665	27,41 %	9,89 %	5,02 %
Population rurale	1 789 280	1 904 851	1 970 545	2 056 485	14,93 %	7,96 %	4,36 %
Population urbaine	4 641 787	5 332 598	5 575 571	5 846 516	25,95 %	9,64 %	4,86 %
Le Québec	6 431 067	7 237 449	7 546 116	7 903 001	22,89 %	9,20 %	4,73 %

CONSTATS :

- Les MRC entièrement rurales des régions ressources ont connu une décroissance (-5,75 %)
- Les municipalités rurales des RMR ont connu une très forte croissance soit 84,72 %
- De 2006 à 2011, la population rurale (4,36 %) du Québec a augmenté à un rythme presque équivalent à la population urbaine (4,86 %)
- Les MRC entièrement rurales des régions ressources ont eu contrairement aux dernières décennies une croissance positive (0,31 %)
- Les municipalités rurales des RMR ont connu la plus forte croissance soit 14,52 %

TABLEAU N° 2 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1981 À 2011, LA POPULATION DE 1981 = 100,0

LES TYPES DE TERRITOIRE	Population 1981	Population 1986	Population 1991	Population 1996	Population 2001	Population 2006	Population 2011
MRC rurales - régions ressources	100,00	97,80	95,11	96,16	94,41	93,96	94,25
MRC rurales - régions centrales	100,00	100,22	101,51	106,28	109,14	113,85	119,03
MRC rurales	100,00	99,14	98,64	101,74	102,54	104,94	107,93
MRC rurales avec agglomérations	100,00	101,60	104,73	111,03	112,06	116,20	122,89
MRC rurales dans une RMR	100,00	104,39	119,31	133,27	141,73	161,31	184,72
Population urbaine d'agglomération	100,00	100,41	105,18	107,08	109,00	113,46	117,88
Population urbaine métropolitaine	100,00	102,56	108,29	111,97	115,94	121,32	127,41
Population rurale	100,00	99,87	100,90	105,19	106,46	110,13	114,93
Population urbaine	100,00	102,23	107,82	111,23	114,88	120,12	125,95
Le Québec	100,00	101,58	105,90	109,55	112,54	117,34	122,89

**CONSTATS,
de 1981 à
2011 :**

- La population rurale du Québec a augmenté de 14,9 %, soit à un rythme inférieur à la population urbaine (25,9 %)
- Les MRC rurales des régions ressources sont les seules à voir leur population diminuée (5,75 %), toutefois la population de ces MRC a légèrement augmenté de 2006 à 2011 (0,29 %)
- La population des MRC rurales des régions centrales a connu une augmentation de (19,0 %)
- Les milieux ruraux des MRC des régions métropolitaines ont connu la plus forte augmentation soit (84,7 %)

TABLEAU N° 3 : ÉVOLUTION DE LA PART DE LA POPULATION DU GROUPE DE MRC SUR LA POPULATION DU QUÉBEC DE 1981 À 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Population 1981	Population 1986	Population 1991	Population 1996	Population 2001	Population 2006	Population 2011
MRC rurales - régions ressources	9,5 %	9,2 %	8,5 %	8,4 %	8,0 %	7,6 %	7,3 %
MRC rurales - régions centrales	11,7 %	11,6 %	11,2 %	11,4 %	11,4 %	11,4 %	11,4 %
MRC rurales	21,2 %	20,7 %	19,8 %	19,7 %	19,3 %	19,0 %	18,7 %
MRC rurales avec agglomérations	5,0 %	5,0 %	5,0 %	5,1 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
MRC rurales dans une RMR	1,6 %	1,6 %	1,8 %	1,9 %	2,0 %	2,1 %	2,3 %
Population urbaine d'agglomération	11,0 %	10,9 %	10,9 %	10,8 %	10,7 %	10,6 %	10,6 %
Population urbaine métropolitaine	61,2 %	61,8 %	62,6 %	62,5 %	63,0 %	63,2 %	63,4 %
Population rurale	27,8 %	27,4 %	26,5 %	26,7 %	26,3 %	26,1 %	26,0 %
Population urbaine	72,2 %	72,6 %	73,5 %	73,3 %	73,7 %	73,9 %	74,0 %
Le Québec	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

CONSTATS :

- Le Québec rural a vu son poids démographique diminué de 1,8 point passant 27,8 % en 1981 à 26,0 % en 2011
- Toutefois, de 2006 à 2011 le poids démographique du milieu rural a diminué de seulement 0,1 point
- Le poids des MRC entièrement rurales a diminué et principalement celui des régions ressources (2,2 points)
- C'est le poids des RMR qui a surtout augmenté soit de 0,7 point pour les ruraux et de 2,2 points pour les urbains
- Remarquons que le poids démographique des municipalités rural autour d'une agglomération n'a pas varié

TABLEAU N° 4 : STRUCTURE D'ÂGE DE LA POPULATION 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et +	75 ans et +
MRC rurales - régions ressources	15,5 %	11,1 %	21,4 %	34,0 %	18,1 %	7,6 %
MRC rurales - régions centrales	15,7 %	11,1 %	22,4 %	33,1 %	17,8 %	7,4 %
MRC rurales	15,6 %	11,1 %	22,0 %	33,4 %	17,9 %	7,5 %
MRC rurale avec agglomérations	17,7 %	11,5 %	24,6 %	32,4 %	13,9 %	5,0 %
MRC rurale dans une RMR	19,4 %	11,9 %	28,1 %	29,2 %	11,4 %	4,0 %
Population urbaine d'agglomération	14,5 %	12,2 %	22,9 %	31,4 %	19,0 %	8,9 %
Population urbaine métropolitaine	16,0 %	12,9 %	27,4 %	28,5 %	15,2 %	7,0 %
Population rurale	16,3 %	11,2 %	23,1 %	32,9 %	16,5 %	6,7 %
Population urbaine	15,8 %	12,8 %	26,8 %	28,9 %	15,7 %	7,3 %
Le Québec	15,9 %	12,4 %	25,8 %	29,9 %	15,9 %	7,1 %
Écart l'urbain et le rural	0,6 %	-1,6 %	-3,7 %	4,0 %	0,8 %	-0,6 %

CONSTATS :

- De façon générale, en 2011, la structure d'âge du Québec rural est assez identique à celle du milieu urbain
- La part des jeunes, les moins de 15 ans, est légèrement plus grande en milieu rural (0,5 point de %)
- C'est dans les banlieues rurales des RMR que la part des jeunes est la plus importante 19,4 %
- Les personnes de 15 à 44 ans sont surreprésentées en milieux urbains (+5,34 points de %) et en particulier dans les RMR
- Les 45 ans et +, sont plus présent en milieu rural (4,80 points de %) particulièrement dans les MRC entièrement rurales
- Mais, les personnes de plus de 75 ans sont plus concentrées dans les villes, est-ce à cause des services hospitaliers?

TABLEAU N° 5 : COMPARAISON DE LA STRUCTURE D'ÂGE DE LA POPULATION DE 1986 ET 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +
Population rurale, 1986	23,4 %	66,5 %	10,1 %
Population urbaine, 1986	19,4 %	70,7 %	9,9 %
Écart urbain et rural	4,0 %	-4,2 %	0,2 %
Population rurale 1996	21,3 %	67,6 %	11,1 %
Population urbaine 1996	18,8 %	70,0 %	11,2 %
Écart urbain et rural	2,4 %	-2,4 %	-0,1 %
Population rurale 2006	17,3 %	69,0 %	13,6 %
Population urbaine 2006	16,7 %	70,0 %	13,4 %
Écart urbain et rural	0,7 %	-0,9 %	0,2 %
Population rurale, 2011	16,3 %	67,2 %	16,5 %
Population urbaine, 2011	15,8 %	68,5 %	15,7 %
Écart l'urbain et le rural	0,6 %	-1,4 %	0,8 %

CONSTATS :

- Contrairement à 1986, la structure d'âge en 2011 du Québec rural est assez identique à celle du milieu urbain
- La part des 15 à 64 ans a peu varié de 1986 à 2011, tant en milieu rural qu'urbain
- La part des moins de 15 ans et des plus de 65 ans sont presque égales en 2011, tant en milieu rural qu'urbain
- La proportion des jeunes a beaucoup plus diminué en milieu rural (7,1 points) qu'en ville (3,6 points)
- Importante augmentation des 65 ans et +, tant dans le rural (6,4 points) que pour l'urbain (5,8 points)

TABLEAU N° 6 : PART DES JEUNES DE MOINS DE 35 ANS

LES TYPES DE TERRITOIRE	% des moins de 35 ans en 1986	% des moins de 35 ans en 1991	% des moins de 35 ans en 1996	% des moins de 35 ans en 2001	% des moins de 35 ans en 2006	% des moins de 35 ans en 2011	Évolution du % des moins de 35 ans de 1986 à 2011
MRC rurales - régions ressources	58,7 %	53,5 %	48,7 %	42,7 %	39,2 %	37,0 %	-21,7 %
MRC rurales - régions centrales	54,2 %	50,4 %	46,6 %	41,6 %	38,8 %	37,2 %	-17,1 %
MRC rurales	56,3 %	51,8 %	47,5 %	42,0 %	39,0 %	37,1 %	-19,1 %
MRC rurales avec agglomérations	59,1 %	54,7 %	50,6 %	45,3 %	42,5 %	41,3 %	-17,8 %
MRC rurales dans une RMR	56,6 %	54,7 %	51,4 %	46,6 %	44,6 %	44,5 %	-12,0 %
Population urbaine d'agglomération	55,5 %	51,6 %	47,1 %	42,4 %	40,2 %	38,4 %	-17,1 %
Population urbaine métropolitaine	54,3 %	51,8 %	48,5 %	45,1 %	43,7 %	42,8 %	-11,4 %
Population rurale	56,8 %	52,6 %	48,4 %	43,1 %	40,2 %	38,6 %	-18,2 %
Population urbaine	54,5 %	51,7 %	48,3 %	44,7 %	43,2 %	42,2 %	-12,3 %
Le Québec	55,1 %	52,0 %	48,3 %	44,3 %	42,4 %	41,3 %	-13,8 %
Écart l'urbain et le rural	2,4 %	0,8 %	0,1 %	-1,7 %	-3,0 %	-3,5 %	-5,9 %

**CONSTATS,
la part des
jeunes de
35 ans et
moins :**

- Est en continuelle régression de 1986 à 2011 que l'on soit en milieu rural ou urbain
- Est en plus forte diminution en milieu rural (18,2 points) qu'en milieu urbain (12,3 points)
- Est en très forte diminution dans les MRC rurales des régions ressources où elle atteint (21,7 points)
- C'est dans les RMR que la diminution est la moins forte soit 12,0 en milieu rural et 11,4 en milieu urbain
- C'est vers 1996 que le pourcentage des moins de 35 ans est devenu plus élevé en milieu urbain que rural

TABLEAU N° 7 : TAUX DE REMPLACEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

LES TYPES DE TERRITOIRE	Taux remplacement de la main-d'œuvre 2011 ⁽¹⁾	Taux remplacement de la main-d'œuvre 1991 ⁽¹⁾	Variation du taux remplacement de la main-d'œuvre 1991 à 2011	Taux masculin remplacement de la main-d'œuvre 2011	Taux féminin remplacement de la main-d'œuvre 2011
MRC rurales - régions ressources	59,2	152,8	-93,6	58,8	59,5
MRC rurales - régions centrales	60,9	132,3	-71,5	62,3	61,5
MRC rurales	60,2	140,8	-80,6	60,9	60,7
MRC rurales avec agglomérations	69,5	160,5	-91,0	66,3	69,1
MRC rurales dans une RMR	86,0	183,0	-97,1	83,4	87,7
Population urbaine d'agglomération	77,4	160,5	-83,1	82,4	72,7
Population urbaine métropolitaine	105,2	179,7	-74,5	109,2	101,6
Population rurale	63,9	147,0	-83,1	63,6	64,2
Population urbaine	100,7	176,9	-76,2	104,8	96,9
Le Québec	89,7	168,9	-79,2	91,9	87,6

Note ⁽¹⁾ : Taux de remplacement de la MO = nombre de jeunes de 20 à 29 ans par 100 personnes de 55 à 64 ans

CONSTATS :

- Le taux de remplacement de la main-d'œuvre (RMO) est beaucoup plus faible en milieu rural (63,9) qu'urbain (100,7)
- Les MRC entièrement rurales avec un taux de 60,2 verront probablement leur taux de chômage diminuer et pourraient faire face à des pénuries de main-d'œuvre
- Seuls les RMR ont un taux (105,2) qui assure une meilleure capacité au remplacement des retraités
- Le taux de remplacement de la main-d'œuvre ne présente pas d'écart entre les hommes et les femmes
- La baisse du taux RMO a été légèrement plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain, particulièrement dans les MRC rurales des régions ressources et dans les milieux ruraux avoisinant les agglomérations et les RMR

TABLEAU N° 8 : TAUX DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE

LES TYPES DE TERRITOIRE	Taux de dépendance des < de 20 ans ⁽²⁾	Taux de dépendance des 65 ans et + ⁽³⁾	Taux de dépendance démographique ⁽⁴⁾
MRC rurales - régions ressources	35,7	29,9	65,6
MRC rurales - régions centrales	35,8	29,7	65,5
MRC rurales	35,7	29,8	65,5
MRC rurales avec agglomérations	38,7	22,2	60,9
MRC rurales dans une RMR	41,6	18,1	59,8
Population urbaine d'agglomération	34,2	31,5	65,7
Population urbaine métropolitaine	35,6	24,2	59,8
Population rurale	36,9	27,1	64,0
Population urbaine	35,4	25,2	60,6
Le Québec	35,8	25,7	61,5

Note

⁽²⁾ Taux de dépendance des < de 20 ans = nombre de jeunes de 0 à 19 ans sur les personnes 20 ans à 64 ans

⁽³⁾ Taux de dépendance des 65 ans et plus = nombre de 65 ans et plus sur les personnes 20 ans à 64 ans

⁽⁴⁾ Taux de dépendance démographique = nombre de personnes de 0 à 19 ans et de 65 ans et +, sur celles de 20 ans à 64 ans

CONSTATS :

- Bien que légèrement supérieurs, les taux de dépendance des milieux ruraux (64,0) ne sont pas significativement différents de ceux des milieux urbains (60,6)
- Les municipalités rurales des régions métropolitaines sont celles qui ont le plus fort taux de dépendance des moins de 20 ans et le plus faible des 65 ans et +

TABLEAU N° 9 : PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ÉTAT CIVIL EN 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Mariée	Vivant en union libre en 2011	Vivant en union libre en 2001	Célibataire	Divorcé(e), Séparé(e) et veuf(ve)
MRC rurales - régions ressources	35,6 %	24,3 %	19,5 %	26,0 %	14,1 %
MRC rurales - régions centrales	37,2 %	24,1 %	18,5 %	24,8 %	13,9 %
MRC rurales	36,6 %	24,2 %	18,9 %	25,3 %	14,0 %
MRC rurales avec agglomérations	36,8 %	28,4 %	21,5 %	24,4 %	10,9 %
MRC rurales dans une RMR	35,0 %	30,5 %	24,1 %	24,3 %	10,2 %
Population urbaine d'agglomération	31,6 %	23,6 %	19,3 %	27,8 %	16,7 %
Population urbaine métropolitaine	35,6 %	18,6 %	16,2 %	31,2 %	14,6 %
Population rurale	36,5 %	25,6 %	19,8 %	25,0 %	13,0 %
Population urbaine	35,1 %	19,3 %	16,6 %	30,7 %	14,9 %
Le Québec	35,4 %	20,9 %	17,5 %	29,2 %	14,4 %

CONSTATS :

- En ce qui a trait à l'état civil, les personnes mariées, divorcées, séparées, les veufs et les veuves forment à peu près 50 % de la population tant en milieu urbain que rural
- La proportion de célibataires est nettement plus forte en milieu urbain et particulièrement métropolitain (31,2)
- En milieu rural plus d'une personne sur quatre (25,6 %) vit en union libre contre moins de 20 % en milieu urbain
- Le pourcentage des personnes vivant en union libre est particulièrement faible dans la région de Montréal (12,9 %)
- De 2001 à 2011, l'augmentation du pourcentage des personnes qui vivent en union libre a été plus forte en milieu rural (5,8 points) qu'en milieu urbain (2,7 points)

TABLEAU N° 10 : NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGES

LES TYPES DE TERRITOIRE	1986	1991	1996	2001	2006	2011
MRC rurales - régions ressources	3,09	2,82	2,57	2,39	2,37	2,29
MRC rurales - régions centrales	2,91	2,70	2,58	2,45	2,37	2,30
MRC rurales	2,98	2,75	2,58	2,43	2,37	2,30
MRC rurales avec agglomérations	3,08	2,87	2,71	2,56	2,49	2,43
MRC rurales dans une RMR	3,01	2,83	2,75	2,66	2,58	2,54
Population urbaine d'agglomération	2,69	2,51	2,40	2,28	2,20	2,14
Population urbaine métropolitaine	2,60	2,49	2,43	2,35	2,30	2,28
Population rurale	3,00	2,78	2,61	2,47	2,41	2,34
Population urbaine	2,62	2,49	2,42	2,34	2,29	2,26
Le Québec	2,71	2,56	2,47	2,37	2,32	2,28
Écart l'urbain et le rural	0,39	0,29	0,19	0,13	0,12	0,09

CONSTATS :

- En ce qui a trait au nombre de personnes par ménages, nous assistons de 1986 à 2011 à une réduction de l'écart entre le monde rural et urbain, l'écart de 0,39 en 1986 est passé en 2011 à 0,09
- En 2011, les banlieues rurales des RMR sont l'endroit où le nombre de personnes par ménages est le plus élevé (2,54)
- En milieu rural, c'est en région ressource où en 2011, le nombre de personnes par ménages est le plus faible (2,29)
- Constatons que depuis 1986, le mythe des grosses familles en milieu rural tient plus du folklore que de la réalité

TABLEAU N° 11 : SOLDE MIGRATOIRE¹ PAR TERRITOIRES, QUÉBEC, DE 1991-1996 À 2010-2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	1991-1996	1996-2001	2001-2006	2006-2011	% population rurale
MRC essentiellement rurale	-151	-23 203	1 384	10 989	100,0 %
...des régions ressources	-10 241	-24 438	-11 630	-6 019	100,0 %
...des régions centrales	10 090	1 235	13 014	17 008	100,0 %
MRC avec agglomérations. recensement	7 224	-5 252	23 075	24 346	32,2 %
MRC des six régions métropolitaines	-7 073	28 455	-24 459	-35 330	3,6 %

Note ⁽¹⁾ : Il s'agit des pertes ou des gains nets d'une MRC dans ses échanges migratoires avec le reste du Québec

Source : Institut de la statistique du Québec, Direction de la méthodologie, de la démographie et des enquêtes spéciales, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

CONSTATS :

- Après avoir subi un solde migratoire négatif de plus de 23 000 personnes entre 1996 à 2001 les MRC entièrement rurales ont connu un gain de plus de 11 000 personnes entre 2006 et 2011.
- Les MRC rurales des régions éloignées perdent continuellement leur population au jeu des migrations internes, soit près de 24 500 personnes entre 1996 et 2001, environ 11 600 de 2001 à 2006 et finalement 6 000 entre 2006 et 2011
- De 2006 à 2011, les MRC avec agglomération ont connu un solde positif de plus de 24 000 personnes alors que les six régions métropolitaines subissaient un solde négatif de plus de 35 000 individus, ce solde est dû uniquement à l'île de Montréal (- 110 000 habitants)

TABLEAU N° 12 : SOLDES MIGRATOIRES DES MRC AVEC DIFFÉRENTS TYPES DE TERRITOIRES, QUÉBEC, 2011-2012

LES TYPES DE TERRITOIRE	Solde migratoire total	Régions ressources	Régions centrales sauf région de Québec	Région de Québec	Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière	Région de Montréal
31 MRC des régions ressources	-323	-1 056	-244	-524	971	532
31 MRC des régions centrales	4 384	-311	130	324	2 589	1 656
MRC avec agglomérations, recensement	4 830	484	-253	-940	4 469	1 069
MRC des six RMR, sauf RA de Montréal	11 600	930	-1 376	-695	-4 496	17 235
Région administrative de Montréal	-20 492	-409	-256	-75	-19 752	0

CONSTATS :

- En 2011-2012, les MRC rurales des régions ressources ont un solde de -1 056 avec les régions ressources
- Ces MRC rurales ont également un solde négatif de 768 personnes avec les régions centrales
- Elles ont toutefois un solde positif de plus de 1 500 habitants avec les cinq régions du Grand Montréal, dont 532 avec la région administrative de Montréal
- Pour la même année, les MRC des régions centrales disposent aussi d'un solde positif de plus de 4 200 personnes avec les 5 régions du Grand Montréal, dont 1 656 avec l'île de Montréal
- La région administrative de Montréal a un solde négatif (20 492 habitants) avec toutes les régions et surtout à cause de l'étalement urbain de près de 20 000 personnes avec les régions péri-montréalaises

TABLEAU N° 13 : NOMBRE DE MIGRANTS INTERRÉGIONAUX, DE TOUS LES ÂGES, QUÉBEC, 2011-2012

LES TYPES DE TERRITOIRE D'ORIGINES	Total des sortants	Régions ressources	Régions centrales sauf région de Québec	Région de Québec	Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière	Région de Montréal
Régions ressources	23 061	4 978	4 953	5 182	5 042	2 906
Régions centrales sauf Québec	27 032	4 579	4 699	6 245	7 637	3 871
Région de Québec	14 818	3 994	6 313	0	2 428	2 082
Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière	85 200	6 559	8 937	3 145	34 657	31 901
Région de Montréal	61 252	3 315	4 128	2 157	51 652	0
Le Québec, total des entrants	211 363	23 425	29 030	16 729	101 416	40 760

CONSTATS :

- En 2011-2012, il y a eu environ 23 000 départs des régions ressources; 5 000 personnes se sont respectivement dirigées vers les autres régions ressources, vers la région de la Capitale-Nationale, vers les autres régions centrales, vers les régions périmontréalaises et seulement 3 000 vers la région administrative de Montréal.
- Il y a 56 départs par semaine des régions ressources vers l'île de Montréal, mais 64 Montréalais quittent pour ces régions
- Par ailleurs, chaque mois de 2011-2012, 2 658 personnes quittaient les 4 régions périmétropolitaines vers Montréal, mais plus de 4 300 Montréalais quittaient l'île pour les banlieues
- Les migrants des régions ressources et des régions centrales sauf celle de la Capitale-Nationale, se dirigeaient beaucoup plus vers Québec (11 427 personnes) que vers Montréal (6 777 personnes)

TABLEAU N° 14 : NOMBRE DE MIGRANTS INTERRÉGIONAUX, LES 15 À 24 ANS, QUÉBEC, 2011-2012

LES TYPES DE TERRITOIRE D'ORIGINES	Total des sortants	Régions ressources	Régions centrales sauf région de Québec	Région de Québec	Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière	Région de Montréal
Régions ressources	6 462	1 185	1 263	1 923	1 073	1 019
Régions centrales sauf Québec	7 067	1 045	1 182	1 706	1 734	1 400
Région de Québec	3 189	916	1 185	0	479	608
Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière	18 421	1 264	1 954	909	6 272	8 022
Région de Montréal	7 742	541	589	347	6 265	0
Le Québec, total entrants	42 881	4 951	6 173	4 885	15 823	11 049

**CONSTATS,
en ce qui
a trait aux
jeunes de
15 à 24 ans,
pour l'année
2011-2012**

- Il y a eu environ 6 500 départs des régions ressources; 1 185 personnes se sont dirigées vers les autres régions ressources, 1 923 vers la région de la Capitale-Nationale, 1 263 vers les autres régions centrales 1 073 vers les régions périmontréalaises et plus de 1 000 vers la région administrative de Montréal.
- Il y a 20 départs par semaine des régions ressources vers l'île de Montréal
- Les migrants des régions ressources et des régions centrales sauf celle de la Capitale-Nationale, se dirigeaient beaucoup plus vers Québec (3 629 personnes) que vers Montréal (2 419 personnes)

TABLEAU N° 15 : MIGRATIONS INTERNATIONALES, INTERPROVINCIALES ET INTERRÉGIONALES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE, QUÉBEC, 2011-2012

LES TYPES DE TERRITOIRE	MIGRATIONS											
	INTERNATIONALES			INTERPROVINCIALES			INTERRÉGIONALES			TOTAL		
	Entrants	Sortants	Solde	Entrants	Sortants	Solde	Entrants	Sortants	Solde	Entrants	Sortants	Solde
Régions ressources	703	242	461	1 976	2 105	-129	23 424	23 061	363	26 103	25 408	695
Régions centrales sauf Capitale-Nationale	3 824	353	3 471	7 057	6 175	882	29 032	27 032	2 000	39 913	33 560	6 353
Région de la Capitale-Nationale	2 839	433	2 406	1 783	1 977	-194	16 730	14 818	1 912	21 352	17 228	4 124
Montérégie, Laval, Laurentides, Lanaudière	8 619	2 013	6 606	5 028	6 627	-1 599	101 417	85 200	16 217	115 064	93 840	21 224
Région de Montréal	38 249	4 929	33 320	10 500	13 346	-2 846	40 760	61 252	-20 492	89 509	79 527	9 982
Le Québec, total	54 234	7 970	46 264	26 344	30 230	-3 886	211 363	211 363	0	291 941	249 563	42 378

**CONSTATS,
en 2011-
2012 :**

- L'île de Montréal a reçu 70 % des migrants internationaux soit 38 250 personnes et 40 % des migrants interprovinciaux soit 10 500 personnes
- L'île qui a aussi connu des départs vers le monde (4 930) et le Canada (13 350) obtient un solde migratoire externe d'environ 30 500 personnes
- L'île reçoit également 40 760 migrants des autres régions du Québec dont près de 78 % provient des régions périmontréalaises (31 900), mais elle voit aussi plus 61 250 personnes quitter l'île pour s'établir dans le reste du Québec, dont plus de 84,4 % (51 650) dans les régions voisines.
- À la fin de l'année tous ces mouvements, permettent à Montréal d'avoir 10 000 habitants de plus.
- Les régions ressources ont connu un solde positif de 695 migrants ce qui est nettement mieux que celui de 2001-2002 dont le solde négatif atteignait 10 282 personnes
- Les régions centrales hors de la région de la Capitale-Nationale ont connu un solde positif de 6 353 migrants ce qui est supérieur à celui de 2001-2002 qui était de 4 392 personnes

TABLEAU N° 16 : STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LES TROIS GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE EN 2006 ET 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	PRIMAIRE		SECONDAIRE		TERTIAIRE	
	2011	2006	2011	2006	2011	2006
MRC entièrement rurales - régions ressources	9,2 %	10,7 %	19,2 %	20,7 %	71,6 %	68,6 %
MRC entièrement rurales - régions centrales	7,0 %	8,5 %	26,0 %	28,4 %	67,1 %	63,1 %
MRC entièrement rurales	7,8 %	9,3 %	23,5 %	25,5 %	68,7 %	65,2 %
MRC rurales avec une agglomération urbaine	9,3 %	9,7 %	27,5 %	30,4 %	63,3 %	59,9 %
Population rurale dans une RMR	3,8 %	4,3 %	22,5 %	24,1 %	73,6 %	71,5 %
Population urbaine d'agglomération	3,1 %	2,9 %	23,1 %	25,5 %	73,8 %	71,6 %
Population urbaine métropolitaine	0,5 %	0,6 %	15,4 %	17,7 %	84,0 %	81,7 %
Le Québec rural	7,7 %	8,9 %	24,1 %	26,3 %	68,2 %	64,8 %
Le Québec urbain	0,9 %	0,9 %	16,5 %	18,8 %	82,6 %	80,3 %
Le Québec	2,6 %	2,9 %	18,4 %	20,7 %	79,0 %	76,5 %

CONSTATS :

- De 2006 à 2011, tous les types de territoires ont connu une tertiarisation de leur économie, cette tertiarisation a été plus rapide dans le monde rural qu'urbain, c'est un phénomène de rattrapage
- S'il va de soi que la part du secteur primaire soit plus importante en milieu rural (7,7 %) qu'urbain (0,9 %)
- Il faut toutefois souligner que les emplois dans le secondaire atteignent 24,1 % dans le rural contre seulement 16,5 % dans l'urbain
- Le pourcentage d'emploi primaire dans le milieu rural (7,7 %) est trois fois moindre que celui du secondaire (24,1 %) et près de neuf fois moindre que celui du tertiaire, ceci tend à confirmer la fin du mythe que le rural égal l'agriculture

TABLEAU N° 17 : STRUCTURE DE L'EMPLOI DANS LES TROIS GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE EN 1986 ET 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	PRIMAIRE			SECONDAIRE			TERTIAIRE		
	1986	2011	Écart entre 2011 et 1986	1986	2011	Écart entre 2011 et 1986	1986	2011	Écart entre 2011 et 1986
MRC entièrement rurales - régions ressources	15,1 %	9,2 %	-5,9 %	22,7 %	19,2 %	-3,5 %	62,1 %	71,6 %	9,4 %
MRC entièrement rurales - régions centrales	12,9 %	7,0 %	-5,9 %	31,9 %	26,0 %	-6,0 %	55,2 %	67,1 %	11,9 %
MRC entièrement rurales	13,8 %	7,8 %	-6,0 %	28,0 %	23,5 %	-4,6 %	58,1 %	68,7 %	10,6 %
MRC rurales avec une agglomération urbaine	16,8 %	9,3 %	-7,6 %	31,8 %	27,5 %	-4,4 %	51,4 %	63,3 %	11,9 %
Population rurale dans une RMR	9,0 %	3,8 %	-5,1 %	25,2 %	22,5 %	-2,6 %	65,9 %	73,6 %	7,7 %
Population urbaine d'agglomération	4,6 %	3,1 %	-1,5 %	27,2 %	23,1 %	-4,1 %	68,3 %	73,8 %	5,6 %
Population urbaine métropolitaine	0,8 %	0,5 %	-0,3 %	23,8 %	15,4 %	-8,4 %	75,4 %	84,0 %	8,6 %
Le Québec rural	14,0 %	7,7 %	-6,3 %	28,5 %	24,1 %	-4,4 %	57,5 %	68,2 %	10,7 %
Le Québec urbain	1,3 %	0,9 %	-0,5 %	24,3 %	16,5 %	-7,8 %	74,4 %	82,6 %	8,2 %
Le Québec	4,4 %	2,6 %	-1,8 %	25,3 %	18,4 %	-6,9 %	70,3 %	79,0 %	8,7 %

CONSTATS :

- Au cours des 25 dernières années, tous les types de territoires ont connu une tertiarisation de leur économie, bien que ce phénomène ait été légèrement plus rapide dans le monde rural qu'urbain, le monde urbain domine toujours de plus de 14 points ce secteur
- S'il est évident que la part du secteur primaire est importante en milieu rural avec 7,7 % de l'emploi en 2011, il faut noter que la part de ce secteur a presque diminué de moitié de 1986 à 2011
- La réduction du pourcentage de l'emploi dans le secondaire a été plus faible en milieu rural (-4,4 %) qu'en ville (-7,8 %), comment expliquer ce phénomène, est-ce dû, par exemple, au type, à la taille des entreprises ou au dynamisme des milieux ruraux
- En 2011, près de 25 % de l'emploi en milieu rural se retrouve dans le secteur secondaire contre seulement 16,5 % en ville

TABLEAU N° 18 : NOMBRE DE FERMES PAR TERRITOIRE AU QUÉBEC, 2006 ET 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Nombre de fermes, 2006	Nombre de fermes, 2011	Évolution du nombre de fermes de 2006 à 2011	Part des fermes québécoises, 2006	Part des fermes québécoises, 2011
MRC entièrement rurales des régions éloignées	4 792	4 458	-6,97 %	15,62 %	15,14 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	14 396	14 118	-1,93 %	46,93 %	47,96 %
MRC entièrement rurales	19 188	18 576	-3,19 %	62,55 %	63,10 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	6 346	6 156	-2,99 %	20,69 %	20,91 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	1 840	1 797	-2,34 %	6,00 %	6,10 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	1 409	1 214	-13,84 %	4,59 %	4,12 %
MRC/municipalités urbaines en rég. métropolitaine	1 892	1 694	-10,47 %	6,17 %	5,75 %
Le Québec rural	27 374	26 529	-3,09 %	89,24 %	90,12 %
Le Québec urbain	3 301	2 908	-11,91 %	10,76 %	9,88 %
Le Québec	30 675	29 437	-4,04 %	100,00 %	100,00 %
Le reste du Canada	198 698	176 293	-11,28 %		

CONSTATS :

- Le Québec en 2011 comptait 29 400 fermes soit une diminution de 4 % par rapport à 2006. Cette réduction est toutefois inférieure à celle de 11,3 % enregistrée dans le reste du Canada
- En cinq ans, environ 1 200 fermes ont été démantelées au Québec soit 20 fermes par mois
- C'est dans les milieux urbains que la réduction (-12 %) a été la plus forte contre seulement 3 % dans les campagnes
- Dans les MRC rurales, ce sont celles des régions éloignées qui ont connu avec 7 % de leurs fermes la plus forte diminution.

TABLEAU N° 19 : REVENUS AGRICOLES BRUTS TOTAUX, 2005 ET 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenus agricoles bruts totaux, 2005	Revenus agricoles bruts totaux, 2010	Évolution du revenu agricole de 2005 à 2010	Part du revenu agricole brut, 2005	Part du revenu agricole brut, 2010
MRC entièrement rurales des régions éloignées	851 005 534	957 182 488	12,5 %	11,5 %	11,4 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	3 648 072 237	4 031 773 607	10,5 %	49,3 %	48,0 %
MRC entièrement rurales	4 499 077 771	4 988 956 095	10,9 %	60,8 %	59,4 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	1 777 886 459	2 143 463 621	20,6 %	24,0 %	25,5 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	420 795 881	517 271 775	22,9 %	5,7 %	6,2 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	310 314 531	346 914 679	11,8 %	4,2 %	4,1 %
MRC/municipalités urbaines en rég. métropolitaine	389 524 393	405 767 061	4,2 %	5,3 %	4,8 %
Le Québec rural	6 697 760 111	7 649 691 491	14,2 %	90,5 %	91,0 %
Le Québec urbain	699 838 924	752 681 740	7,6 %	9,5 %	9,0 %
Le Québec	7 397 599 035	8 402 373 231	13,6 %	100,0 %	100,0 %
Le reste du Canada	34 794 382 136	42 659 562 528	22,6 %		

CONSTATS :

- De 2005 à 2010, les revenus agricoles bruts ont augmenté de 22,6 % dans le reste du Canada pour s'élever à 42,7 G\$ et de 13,6 % au Québec pour atteindre 8,4 G\$
- Les revenus agricoles se sont accrus dans les milieux ruraux québécois de 14,2 %
- Ce sont les parties rurales des MRC ayant soit une ville d'agglomération ou étant situées en régions métropolitaines qui ont connu la plus forte croissance (21 %)
- Les MRC entièrement rurales des régions éloignées (12,5 %) ont connu une augmentation plus forte que celles des régions centrales (10,5 %)

TABLEAU N° 20 : REVENUS AGRICOLES BRUTS PAR FERME, 2005 ET 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu agricole moyen par ferme 2005	Revenu agricole moyen par ferme 2010	Évolution du revenu agricole par ferme de 2005 à 2010	Revenu agricole moyen par ferme 2005, le Qc = 100,00	Revenu agricole moyen par ferme 2010, le Qc = 100,00
MRC entièrement rurales des régions éloignées	177 589	214 711	17,29 %	73,64	75,22
MRC entièrement rurales des régions centrales	253 409	285 577	11,26 %	105,08	100,05
MRC entièrement rurales	234 474	268 570	12,70 %	97,23	94,09
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	280 159	348 191	19,54 %	116,17	121,99
MRC en région métropolitaine - partie rurale	228 693	287 853	20,55 %	94,83	100,85
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	220 237	285 762	22,93 %	91,32	100,11
Municipalités urbaines en région métropolitaine	205 880	239 532	14,05 %	85,37	83,92
Le Québec rural	244 676	288 352	15,15 %	101,46	101,02
Le Québec urbain	212 008	258 831	18,09 %	87,91	90,68
Le Québec	241 161	285 436	15,51 %	100,00	100,00
Le reste du Canada	175 112	241 981	38,19 %	72,61	84,78

CONSTATS :

- Avec une production agricole de 285 000 \$ par ferme, le Québec a une productivité par ferme de plus de 43 000 \$ (18 %) supérieurs à celle du reste du Canada
- Ce sont les parties rurales des MRC avec une agglomération qui ont le plus fort rendement par ferme, il est supérieur de 22 % à celui du Québec
- Les MRC entièrement rurales des régions éloignées ont un revenu agricole brut par ferme de 25 points de % inférieur à celui du Québec, il n'est toutefois inférieur que de 9,6 points à celui des fermes du reste du Canada

TABLEAU N° 21 : STRUCTURE DE L'EMPLOI SELON HUIT GRANDS SECTEURS D'EMPLOI EN 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Toutes les industries	Agriculture, foresterie, pêche, mines	Fabrication, construction, services publics	Éducation	Santé et services sociaux	Administration publique	Ventes	Services financiers, assurances et immobiliers	Autres services
MRC entièrement rurales des régions éloignées	270 145	24 895	51 880	19 080	38 645	21 130	39 810	8 485	65 980
MRC entièrement rurales des régions centrales	457 100	31 935	118 555	26 565	50 110	27 105	66 765	18 310	117 485
MRC entièrement rurales	727 245	56 830	170 435	45 645	88 755	48 235	106 575	26 795	183 465
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	187 800	17 420	51 620	10 515	19 810	8 345	26 990	6 770	46 580
MRC en région métropolitaine - partie rurale	100 560	3 860	22 645	6 520	11 615	7 050	16 770	4 005	28 015
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	437 325	13 415	100 970	30 850	57 590	24 360	77 380	18 045	114 500
Municipalités urbaines en région métropolitaine	2 632 180	13 595	406 260	207 875	318 390	207 500	443 480	168 600	866 520
Le Québec rural	1 015 605	78 110	244 700	62 680	120 180	63 630	150 335	37 570	258 060
Le Québec urbain	3 069 505	27 010	507 230	238 725	375 980	231 860	520 860	186 645	981 020
Le Québec	4 085 110	105 120	751 930	301 405	496 160	295 490	671 195	224 215	1 239 080

Note : Ces tableaux donnent des informations de base. Le questionnaire demande dans quel secteur la personne a travaillé du 1^{er} au 7 mai 2011, si la personne n'a pas travaillé au cours de cette semaine, le répondant doit indiquer le secteur dans lequel il a œuvré depuis 1^{er} janvier 2010.

TABLEAU N° 22 : ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE D'EMPLOI DE 2001 À 2011 SELON HUIT GRANDS SECTEURS

LES TYPES DE TERRITOIRE	Toutes les industries	Agriculture, foresterie, pêche, mines	Fabrication, construction, services publics	Éducation	Santé et services sociaux	Administration publique	Ventes	Services financiers, assurances et immobiliers	Autres services
MRC entièrement rurales des régions éloignées	12 725	-6 045	-4 580	2 405	9 065	6 720	4 760	100	300
MRC entièrement rurales des régions centrales	57 390	-5 710	-5 880	5 980	15 155	9 265	13 390	4 540	20 650
MRC entièrement rurales	70 115	-11 755	-10 460	8 385	24 220	15 985	18 150	4 640	20 950
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	28 565	-1 350	-455	2 605	7 465	3 420	4 940	1 860	10 080
MRC en région métropolitaine - partie rurale	25 830	-90	4 010	2 580	5 265	2 195	4 595	925	6 350
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	35 935	145	-8 590	4 260	12 300	3 545	8 180	1 495	14 600
Municipalités urbaines en région métropolitaine	280 560	250	-67 285	42 575	74 925	41 045	53 625	25 675	109 750
Le Québec rural	124 510	-13 195	-6 905	13 570	36 950	21 600	27 685	7 425	37 380
Le Québec urbain	316 495	395	-75 875	46 835	87 225	44 590	61 805	27 170	124 350
Le Québec	441 005	-12 800	-82 780	60 405	124 175	66 190	89 490	34 595	161 730

TABLEAU N° 23 : ÉVOLUTION EN POURCENTAGE DE LA STRUCTURE D'EMPLOI DE 2001 À 2011 SELON HUIT GRANDS SECTEURS

LES TYPES DE TERRITOIRE	Toutes les industries	Agriculture, foresterie, pêche, mines	Fabrication, construction, services publics	Éducation	Santé et services sociaux	Administration publique	Ventes	Services financiers, assurances et immobiliers	Autres services
MMRC entièrement rurales des régions éloignées	4,9 %	-19,5 %	-8,1 %	14,4 %	30,6 %	46,6 %	13,6 %	1,2 %	0,5 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	14,4 %	-15,2 %	-4,7 %	29,1 %	43,4 %	51,9 %	25,1 %	33,0 %	21,3 %
MRC entièrement rurales	10,7 %	-17,1 %	-5,8 %	22,5 %	37,5 %	49,6 %	20,5 %	20,9 %	12,9 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	17,9 %	-7,2 %	-0,9 %	32,9 %	60,5 %	69,4 %	22,4 %	37,9 %	27,6 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	34,6 %	-2,3 %	21,5 %	65,5 %	82,9 %	45,2 %	37,7 %	30,0 %	29,3 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	9,0 %	1,1 %	-7,8 %	16,0 %	27,2 %	17,0 %	11,8 %	9,0 %	14,6 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	11,9 %	1,9 %	-14,2 %	25,8 %	30,8 %	24,7 %	13,8 %	18,0 %	14,5 %
Le Québec rural	14,0 %	-14,5 %	-2,7 %	27,6 %	44,4 %	51,4 %	22,6 %	24,6 %	16,9 %
Le Québec urbain	11,5 %	1,5 %	-13,0 %	24,4 %	30,2 %	23,8 %	13,5 %	17,0 %	14,5 %
Le Québec	12,1 %	-10,9 %	-9,9 %	25,1 %	33,4 %	28,9 %	15,4 %	18,2 %	15,0 %

CONSTATS :

- Entre 2001 et 2011, l'emploi a augmenté de plus de 441 000 dont plus de 316 000 (+11,5 %) en milieu urbain et près de 125 000 (14,0 %) en milieu rural
- Il y a eu une diminution d'emplois dans le secteur primaire (-10,85 %) et secondaire (-9,92 %)
- Il y a eu une forte croissance d'emplois dans le tertiaire reliée aux secteurs publics comme l'éducation, la santé et l'administration publique, cette croissance a été particulièrement forte en milieu rural
- Dans le tertiaire relié au secteur privé, la croissance a été de plus de 15 % et généralement plus forte dans le monde rural

TABLEAU N° 24 : ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE D'EMPLOI DE 2001 À 2011 SELON DEUX SECTEURS, L'UN PUBLIC ET L'AUTRE PRIVÉ

LES TYPES DE TERRITOIRE	Toutes les industries	Éducation santé et administration publique en 2011	Autres secteurs en 2011	Évolution de l'emploi en éducation, santé et administration publique de 2001 à 2011	Évolution de l'emploi dans les autres secteurs de 2001 à 2011	Évolution en % de l'emploi en éducation santé et administration publique de 2001 à 2011	Évolution en % de l'emploi dans les autres secteurs de 2001 à 2011
MRC entièrement rurales des régions éloignées	270 145	78 855	191 050	18 190	-5 465	30,0 %	-2,78 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	457 100	103 780	353 050	30 400	26 990	41,4 %	8,28 %
MRC entièrement rurales	727 245	182 635	544 100	48 590	21 525	36,2 %	4,12 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	187 800	38 670	149 380	13 490	15 075	53,6 %	11,22 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	100 560	25 185	75 295	10 040	15 790	66,3 %	26,54 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	437 325	112 800	324 310	20 105	15 830	21,7 %	5,13 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	2 632 180	733 765	1 898 455	158 545	122 015	27,6 %	6,87 %
Le Québec rural	1 015 605	246 490	768 775	72 120	52 390	41,4 %	7,31 %
Le Québec urbain	3 069 505	846 565	2 222 765	178 650	137 845	26,7 %	6,61 %
Le Québec	4 085 110	1 093 055	2 991 540	250 770	190 235	29,8 %	6,79 %

CONSTATS :

- Entre 2001 et 2011, il y a eu une augmentation de 441 005 emplois, plus de 250 770 (56,9 %) l'ont été dans les domaines liés au secteur public soit l'éducation, la santé et les services sociaux et l'administration publique
- Des 124 510 emplois créés en milieu rural, près de 72 120 (57,9 %) l'ont été dans les trois secteurs liés aux secteurs publics
- La croissance dans les domaines liés au secteur public a été, au Québec, quatre fois plus forte que celle du secteur privé
- La croissance dans les domaines liés au secteur public a été forte dans tous les types de territoires ruraux qui ont connu une croissance variant de 30 % à 66 %, alors que la croissance des emplois publics en milieu urbain a été de 26,7 %

TABLEAU N° 25 : ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI SELON LE TYPE DE MILIEU URBAIN ET RURAL DE 1986 À 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Taux d'emploi 1986	Taux d'emploi 1991	Taux d'emploi 1996	Taux d'emploi 2001	Taux d'emploi 2006	Taux d'emploi 2011	Variation du taux de 1986 à 2011
MRC entièrement rurales des régions éloignées	44,7	47,7	45,6	48,5	51,0	51,4	6,7
MRC entièrement rurales des régions centrales	50,9	54,3	52,5	57,2	58,6	58,6	7,7
MRC entièrement rurales	48,2	51,5	49,7	53,6	55,5	55,8	7,6
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	51,5	56,2	55,3	58,8	61,6	61,9	10,4
MRC en région métropolitaine - partie rurale	56,9	62,0	61,8	66,0	68,5	68,8	11,9
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	53,5	56,2	54,5	57,5	58,6	57,9	4,5
Municipalités urbaines en région métropolitaine	57,1	59,1	56,4	60,5	61,8	61,1	4,0
Le Québec rural	49,3	53,1	51,6	55,4	57,6	58,0	8,7
Le Québec urbain	56,5	58,7	56,2	60,1	61,3	60,6	4,0
Le Québec	54,7	57,3	55,0	58,9	60,4	59,9	5,2
Écart entre l'urbain et le rural	7,3	5,6	4,5	4,6	3,7	2,6	

CONSTATS :

- En 2011, le taux d'emploi en milieu rural, 58 %, est inférieur à celui observé en milieu urbain, 60,6 % soit un écart de 2,6 % nettement inférieur à celui de 1986 qui était de 7,3 %
- Ce taux variait de 51,4 % en milieu essentiellement rural des régions éloignées, à 58,6 % dans les mêmes milieux des régions centrales et jusqu'à 68,8 % dans les milieux ruraux périmétropolitains
- L'augmentation du taux d'emploi de 1986 à 2011, a été de 8,7 points de % pour le Québec rural, contre 4 points de % pour le milieu urbain

TABLEAU N° 26 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE RURAL ET URBAIN SELON LE TYPE DE MILIEU DE 1986 À 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Taux de chômage 1986	Taux de chômage 1991	Taux de chômage 1996	Taux de chômage 2001	Taux de chômage 2006	Taux de chômage 2011	Variation du taux de 1986 à 2011
MRC entièrement rurales des régions éloignées	22,3	19,7	19,4	15,7	12,4	11,8	-10,5
MRC entièrement rurales des régions centrales	13,3	11,8	11,6	7,6	6,4	6,6	-6,7
MRC entièrement rurales	17,2	15,1	14,7	10,8	8,7	8,5	-8,6
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	14,2	12,7	11,7	8,6	6,5	6,5	-7,7
MRC en région métropolitaine - partie rurale	10,7	10,2	8,6	5,6	4,3	4,6	-6,1
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	13,6	12,2	11,5	8,7	6,7	6,5	-7,1
Municipalités urbaines en région métropolitaine	11,7	11,2	11,1	7,5	6,7	7,2	-4,5
Le Québec rural	16,2	14,2	13,6	10,0	7,9	7,8	-8,5
Le Québec urbain	12,0	11,4	11,2	7,7	6,7	7,1	-4,9
Le Québec	13,0	12,1	11,8	8,2	7,0	7,2	-5,8
Écart entre l'urbain et le rural	4,3	2,9	2,4	2,3	1,2	0,7	

CONSTATS :

- Le taux de chômage du Québec rural (7,8 %), en 2011 était légèrement supérieur à celui du milieu urbain (7,1 %). L'écart de (0,7 point de %) en 2011 est beaucoup plus faible que celui de 1986 (4,3 points de %)
- Ce taux varie de 11,8 % en milieu essentiellement rural des régions éloignées à la moitié moindre (6,6 %) dans les mêmes milieux des régions centrales, et il atteint même 4,6 % dans les milieux ruraux périurbains
- La diminution du taux de chômage de 1986 à 2011, a été de 8,5 points de % pour le Québec rural, contre 4,9 points de % pour le milieu urbain
- C'est dans les MRC entièrement rurales des régions éloignées que la baisse a été la plus forte 10,4 points de %

TABLEAU N° 27 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DU NOMBRE DE CHÔMEURS DE 1986 À 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Emploi 2011	Chômeurs 2011	Évolution de l'emploi de 1986 à 2011	Évolution du nombre de chômeurs 1986 à 2011	Évolution en % de l'emploi de 1986 à 2011	Évolution en % du nombre de chômeurs de 1986 à 2011
MRC entièrement rurales des régions éloignées	243 550	32 495	43 375	-24 670	21,7 %	-43,2 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	433 915	30 785	138 635	-14 615	47,0 %	-32,2 %
MRC entièrement rurales	677 465	63 280	182 010	-39 285	36,7 %	-38,3 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	178 345	12 340	67 390	-5 970	60,7 %	-32,6 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	97 055	4 690	52 730	-625	119,0 %	-11,8 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	416 360	29 155	108 385	-19 495	35,2 %	-40,1 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	2 511 190	193 550	674 035	-49 820	36,7 %	-20,5 %
Le Québec rural	952 865	80 310	302 130	-45 880	46,4 %	-36,4 %
Le Québec urbain	2 927 550	222 705	782 420	-69 315	36,5 %	-23,7 %
Le Québec	3 880 415	303 015	1 084 550	-115 195	38,8 %	-27,5 %

CONSTATS :

- De 1986 à 2011, tous les territoires ont connu une croissance de l'emploi et une diminution du chômage
- Lors de cette période, les MRC entièrement rurales des régions ressources ont connu la plus faible croissance en % de l'emploi (21,7 %), mais elles ont connu la plus forte réduction de chômeurs (43,2 %)
- Dans ce quart de siècle, les milieux ruraux ont connu en % une augmentation de l'emploi (46,4 %) plus forte que les milieux urbains (36,5 %), ils ont aussi vécu en % une diminution beaucoup plus forte du nombre de chômeurs (-36,4 %) que les villes (-23,7 %)

TABLEAU N° 28 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DU NOMBRE DE CHÔMEURS DE 2006 À 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Emploi 2011	Chômeurs 2011	Évolution de l'emploi de 2006 à 2011	Évolution du nombre de chômeurs de 2006 à 2011	Évolution en % de l'emploi de 2006 à 2011	Évolution en % du nombre de chômeurs de 2006 à 2011
MRC entièrement rurales des régions éloignées	243 550	32 495	2 770	-1 455	1,15 %	-4,29 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	433 915	30 785	19 945	2 285	4,82 %	8,02 %
MRC entièrement rurales	677 465	63 280	22 715	830	3,47 %	1,33 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	178 345	12 340	11 445	715	6,86 %	6,15 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	97 055	4 690	10 160	760	11,69 %	19,34 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	416 360	29 155	10 245	45	2,52 %	0,15 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	2 511 190	193 550	90 425	21 005	3,74 %	12,17 %
Le Québec rural	952 865	80 310	44 320	2 305	4,88 %	2,95 %
Le Québec urbain	2 927 550	222 705	100 670	21 050	3,56 %	10,44 %
Le Québec	3 880 415	303 015	144 990	23 355	3,88 %	8,35 %

CONSTATS :

- De 2006 à 2011, tous les types de territoires ont connu une croissance de l'emploi
- Lors de cette période, les MRC entièrement rurales des régions ressources ont connu le plus faible % de croissance de l'emploi soit 1,15 %, mais ce sont les seuls territoires où le nombre de chômeurs diminue (-4,29 %)
- De 2006 à 2011, les milieux ruraux ont connu en % une augmentation de l'emploi (4,88 %) plus forte que les milieux urbains (3,56 %), ils ont aussi vécu en % une croissance plus faible du nombre de chômeurs (2,95 %) que les villes (10,44 %)

TABLEAU N° 29 : TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE PAR SEXE EN 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Taux d'activité masculin	Taux d'activité féminin	Taux d'emploi masculin	Taux d'emploi féminin	Taux de chômage masculin	Taux de chômage féminin
MRC entièrement rurales des régions éloignées	61,9	54,6	52,8	50,1	14,7	8,4
MRC entièrement rurales des régions centrales	67,2	58,3	62,3	54,9	7,3	5,9
MRC entièrement rurales	65,2	56,8	58,6	53,0	10,0	6,8
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	71,0	61,0	65,8	57,6	7,2	5,6
MRC en région métropolitaine - partie rurale	75,8	68,4	71,9	65,6	5,0	4,1
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	66,7	57,5	61,8	54,3	7,4	5,6
Municipalités urbaines en région métropolitaine	70,2	61,6	64,9	57,5	7,6	6,7
Le Québec rural	67,1	58,6	61,1	54,9	9,0	6,3
Le Québec urbain	69,7	61,0	64,4	57,0	7,6	6,5
Le Québec	69,0	60,4	63,5	56,5	7,9	6,5
Le Québec rural sans les MRC entièrement rurales des régions ressources	69,2	60,2	64,4	56,8	7,0	5,5

CONSTATS :

- Si les taux d'activité et d'emploi des hommes sont supérieurs à ceux des femmes, le taux de chômage des femmes est nettement inférieur à celui des hommes quelque soit les différents milieux urbains ou ruraux
- Le tableau nous démontre qu'en terme de taux de chômage, l'écart le plus marquant se situe dans les MRC entièrement rurales des régions ressources (soit 14,7 pour les hommes et 8,4 pour les femmes).
- Si en milieu rural, le taux de chômage des hommes (9,0) est plus élevé que celui des villes (7,6) en revanche, celui des femmes en campagne (6,3) est légèrement inférieur à celui des femmes urbaines (6,5)
- La dernière ligne du tableau nous présente les taux pour le monde rural hors des MRC entièrement rurales des régions ressources. Comme nous le voyons au tableau, les données des milieux ruraux du Québec hors régions ressources sont assez semblables à ceux des villes pour les taux d'activité et d'emploi. Par ailleurs, pour le taux de chômage, ceux des ruraux des deux sexes sont inférieurs à ceux des villes

TABLEAU N° 30 : ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE PAR SEXE DE 1986 ET 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Taux d'activité masculin	Taux d'activité féminin	Taux d'emploi masculin	Taux d'emploi féminin	Taux de chômage masculin	Taux de chômage féminin
	TAUX DE 1986 MOINS TAUX DE 2011					
MRC entièrement rurales des régions éloignées	-8,4	10,1	-2,2	15,7	-7,0	-14,6
MRC entièrement rurales des régions centrales	-4,5	12,6	-0,5	16,0	-5,1	-8,9
MRC entièrement rurales	-5,9	11,7	-0,7	16,1	-6,4	-11,5
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	-2,1	14,8	2,3	18,8	-5,9	-10,4
MRC en région métropolitaine - partie rurale	-1,6	19,6	1,5	23,1	-4,3	-9,2
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	-8,1	7,7	-3,9	12,3	-4,8	-10,1
Municipalités urbaines en région métropolitaine	-6,4	7,8	-3,6	10,8	-3,0	-6,5
Le Québec rural	-4,7	13,0	0,3	17,3	-6,4	-11,3
Le Québec urbain	-6,6	7,8	-3,6	11,0	-3,2	-7,0
Le Québec	-6,1	9,1	-2,6	12,6	-4,1	-7,9

CONSTATS :

- Ce tableau qui présente l'évolution sur un quart de siècle des taux d'activité, d'emploi et de chômage selon le sexe et les milieux ruraux et urbains, est un témoin important du développement du Québec. Cette période a été marquée par un double rattrapage celui des femmes et celui des milieux ruraux
- Pendant que le taux d'activité des hommes a diminué de 6,1 points de %, il a augmenté de 9,1 points de % pour les femmes. En milieu rural, le taux des femmes s'est même accru de 13 points de %
- Au cours de ces 25 ans, le taux d'emploi des femmes a augmenté de 12,6 points de % alors que celui des hommes a diminué de 2,6 points de %. En milieu rural, ce taux pour les femmes a crû de 17,3 points de %
- La diminution du taux de chômage a été particulièrement forte pour les femmes en milieu rural (11,3 points de %)
- La diminution la plus forte du chômage a été pour les femmes travaillant dans les régions ressources (14,6 points de %)

TABLEAU N° 31 : NOMBRE MOYEN DE SEMAINES DE TRAVAIL EN 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Nombre moyen de semaines de travail en 2010	Nombre moyen de semaines de travail en 2010	Nombre moyen de semaines de travail en 2010
	PERSONNES	MASCULIN	FÉMININ
MRC entièrement rurales des régions ressources	41,9	41,2	42,7
MRC entièrement rurales des régions centrales	44,7	44,9	44,5
MRC entièrement rurales	43,7	43,6	43,8
MRC rurales avec une agglomération urbaine	44,6	44,9	44,3
Population rurale dans une RMR	45,7	46,1	45,3
Population urbaine d'agglomération	44,9	44,9	44,8
Population urbaine métropolitaine	45,0	45,2	44,7
Population rurale	44,1	44,1	44,1
Population urbaine	44,9	45,2	44,7
Le Québec	44,7	44,9	44,6
Le Québec rural sans les MRC entièrement rurales des régions ressources	44,8	45,1	44,6

CONSTATS :

- L'enquête présente tout de même une nouveauté, soit le nombre moyen de semaines de travail en 2010
- L'enquête nous apprend que le monde rural travaille en moyenne 0,8 semaine de moins que les urbains, soit 4 jours par année
- L'écart entre les MRC entièrement rurales des régions ressources (41,9) et le Québec urbain (44,9) est de 3 semaines, **nous sommes donc très loin du mythe pour ces régions de la formule 10 semaines de travail et de 42 semaines de chômage**
- Nous pouvons aussi constater qu'il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes
- La dernière ligne du tableau nous présente le nombre de semaines de travail pour le monde rural hors des MRC entièrement rurales des régions ressources. Constatons qu'à un dixième de semaine près, les valeurs sont semblables

TABLEAU N° 32 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (EN MILLIONS DE \$) DE 1991 À 2006

LES TYPES DE TERRITOIRE	1991	2001	2006	Part du Québec en 1991	Part du Québec en 2006	Variation 1991-2006	Taux annuel de variation 1991-2006
MRC essentiellement rurales	22 629,4	30 270,0	33 579,9	13,4 %	13,9 %	48,4 %	2,6 %
...des régions éloignées	8 968,4	11 125,2	11 770,2	5,3 %	4,9 %	31,2 %	1,8 %
...des régions centrales	13 661,0	19 144,8	21 809,6	8,1 %	9,0 %	59,6 %	3,2 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	5 808,2	8 483,1	9 616,4	3,4 %	4,0 %	65,6 %	3,6 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	2 175,4	3 381,0	4 236,3	1,3 %	1,7 %	94,7 %	4,5 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	17 524,5	22 506,9	24 777,6	10,4 %	10,2 %	41,4 %	2,3 %
MRC/municipalités urbaines en région métropolitaine	120 539,3	153 795,4	170 127,8	71,5 %	70,2 %	41,1 %	2,3 %
Le Québec rural	30 613,1	42 134,1	47 432,6	18,2 %	19,6 %	54,9 %	3,0 %
Le Québec urbain	138 063,8	176 302,4	194 905,4	81,9 %	80,4 %	41,2 %	2,3 %
Le Québec	168 676,9	218 436,5	242 338,0	100,0 %	100,0 %	43,7 %	2,4 %

Source : Pour le PIB, Conference Board du Canada : *Les communautés rurales, l'autre moteur économique* du Canada.

CONSTATS :

- Au cours de la période 1991-2006, la croissance annuelle moyenne du PIB du Québec rural s'est chiffrée à 3 %, comparativement à 2,3 % pour les centres urbains (2,4 % pour le Québec)
- Cette croissance a été particulièrement forte dans les milieux ruraux situés à proximité d'un centre urbain (3,6 %), atteignant même (4,5 %) dans les milieux ruraux des RMR
- Si dans les milieux ruraux des régions éloignées, cette croissance n'a atteint que 1,8 %, le taux pour l'ensemble des milieux essentiellement ruraux s'élève à 2,6 %, ce qui est supérieur à ceux du Québec et de ses milieux urbains
- De 1991 à 2006 la part relative du PIB rural dans le PIB total du Québec, s'est accrue de 18,2 % en 1991 à 19,6 % en 2006
- Durant cette même période, seulement deux types de territoires ont connu une diminution de leur part dans le PIB québécois : les milieux urbains métropolitains (de 71,5 % à 70,2 % entre 1991 et 2006) et les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées (de 5,3 % à 4,9 %)

TABLEAU N° 33 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT DE 1991 À 2006

LES TYPES DE TERRITOIRE	1991	2001	2006	Variation 2001-2006	Taux annuel de variation 2001-2006	Variation 1991-2006	Taux annuel de variation 1991-2006
MRC essentiellement rurales	17 120	22 532	24 378	8,2 %	1,6 %	42,4 %	2,4 %
...des régions éloignées	17 257	22 360	24 054	7,6 %	1,5 %	39,4 %	2,2 %
...des régions centrales	17 031	22 633	24 557	8,5 %	1,7 %	44,2 %	2,5 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	15 954	21 637	23 402	8,2 %	1,6 %	46,7 %	2,6 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	18 198	23 663	26 102	10,3 %	2,0 %	43,4 %	2,4 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	23 524	29 936	31 730	6,0 %	1,2 %	34,9 %	2,0 %
MRC/municipalités urbaines en région métropolitaine	28 297	34 212	36 165	5,7 %	1,1 %	27,8 %	1,7 %
Le Québec rural	16 956	22 431	24 316	8,4 %	1,6 %	43,4 %	2,4 %
Le Québec urbain	27 586	33 599	35 533	5,8 %	1,1 %	28,8 %	1,7 %
Le Québec	24 768	30 655	32 591	6,3 %	1,2 %	31,6 %	1,9 %

Source : Pour le PIB, Conference Board du Canada : *Les communautés rurales, l'autre moteur économique* du Canada.
Pour la population : les recensements de Statistique Canada.

CONSTATS :

- Le PIB par personne a connu une croissance annuelle moyenne plus forte en milieu rural (2,4 %) qu'en milieu urbain (1,7 %)
- La croissance du PIB par personne a aussi été plus forte pour les MRC entièrement rurales (2,4 %) et même celles des régions éloignées (2,2 %) que pour le Québec urbain (1,7 %)
- Au cours de la période 2001 à 2006, la croissance annuelle a été aussi plus forte pour les MRC entièrement rurales (1,6 %) et celles des régions éloignées (1,5 %) que pour le Québec urbain (1,1 %)

TABLEAU N° 34 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, LE QUÉBEC = 100,00 DE 1991 À 2006

LES TYPES DE TERRITOIRE	1991	1996	2001	2006	Évolution de 1991 à 2006
MRC essentiellement rurales	69,1	72,5	73,5	74,8	5,7
...des régions éloignées	69,7	73,5	72,9	73,8	4,1
...des régions centrales	68,8	71,8	73,8	75,4	6,6
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	64,4	68,8	70,6	71,8	7,4
MRC en région métropolitaine - partie rurale	73,5	76,9	77,2	80,1	6,6
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	95,0	98,0	97,7	97,4	2,4
MRC/municipalités urbaines en région métropolitaine	114,2	112,3	111,6	111,0	-3,3
Le Québec rural	68,7	72,0	73,2	74,9	6,2
Le Québec urbain	111,4	110,2	109,6	109,0	-2,3
Le Québec	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Pour le PIB, Conference Board du Canada : *Les communautés rurales, l'autre moteur économique* du Canada.
 Pour la population : les recensements de Statistique Canada.

CONSTATS :

- Le PIB rural par personne, par rapport à celui du Québec est passé de 68,7 en 1991 à 74,9 en 2006
- Malgré ce rattrapage, le milieu urbain détient toujours un PIB *par personne* supérieur de 34,1 points à celui du monde rural, mais les écarts se sont rétrécis
- Le PIB par personne des MRC entièrement rural est passé de 1991 à 2006, de 69,1 % à 74,8 %
- Seuls les milieux urbains des RMR ont connu de 1991 à 2006, une diminution de 3,3 points de % de leur PIB par rapport à celui du Québec égal 100,0

TABLEAU N° 35 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) PAR TERRITOIRE DU QUÉBEC, EN MILLIERS DE \$, 2007-2012

LES TYPES DE TERRITOIRE	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Régions ressources ⁽¹⁾	38 385 199	39 999 419	38 773 234	41 729 207	44 758 997	46 087 850
RMR de Saguenay et Trois-Rivières	11 460 332	12 109 898	11 395 120	12 200 800	12 869 060	13 230 076
Régions ressources hors RMR	26 924 867	27 889 521	27 378 114	29 528 407	31 889 937	32 857 773
Régions centrales ⁽²⁾	67 882 575	69 845 829	71 794 409	73 589 134	76 533 556	78 680 808
RMR de Québec, Sherbrooke et Gatineau	46 021 209	47 616 038	49 620 570	50 797 901	52 828 522	54 339 147
Régions centrales hors RMR	21 861 366	22 229 791	22 173 839	22 791 233	23 705 033	24 341 661
Régions montréalaises ⁽³⁾	179 501 004	184 461 789	186 520 079	194 416 686	201 980 774	207 875 342
RMR de Montréal	152 340 291	156 681 506	158 629 992	165 168 119	171 706 193	176 781 337
Régions montréalaises hors RMR	27 160 713	27 780 283	27 890 087	29 248 567	30 274 582	31 094 005
Le Québec	285 768 778	294 307 038	297 087 721	309 735 027	323 273 327	332 644 000

Source : Institut de la Statistique du Québec

Notes : Régions ressources ⁽¹⁾ : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec
 Régions centrales ⁽²⁾ : Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Estrie et Outaouais
 Régions montréalaises ⁽³⁾ : Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie

Il serait assez onéreux de refaire cette étude du PIB des 133 territoires, nous pouvons toutefois, avoir une certaine appréciation du PIB rural en utilisant les statistiques produites par l'Institut Statistique du Québec. L'ISQ produit chaque année une évaluation du PIB de chacune des régions administratives et des six régions métropolitaines de recensement.

TABLEAU N° 36 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB), ÉVOLUTION ET PIB PAR HABITANT, 2007-2012

LES TYPES DE TERRITOIRE	2007	2012	Évolution 2007-2012	Taux annuel de variation 2007-2012	% population rurale dans population totale	PIB par habitant	PIB par habitant, le Québec = 100,0
Régions ressources ⁽¹⁾	38 385 199	46 087 850	20,1 %	3,73 %	53,7 %	41 313	98,2
RMR de Saguenay et Trois-Rivières	11 460 332	13 230 076	15,4 %	2,91 %	7,0 %	44 554	105,9
Régions ressources hors RMR	26 924 867	32 857 773	22,0 %	4,06 %	70,6 %	40 138	95,4
Régions centrales ⁽²⁾	67 882 575	78 680 808	15,9 %	2,99 %	34,7 %	38 845	92,3
RMR de Québec, Sherbrooke et Gatineau	46 021 209	54 339 147	18,1 %	3,38 %	9,7 %	42 383	100,7
Régions centrales hors RMR	21 861 366	24 341 661	11,4 %	2,17 %	77,8 %	32 743	77,8
Régions montréalaises ⁽³⁾	179 501 004	207 875 342	15,8 %	2,98 %	15,8 %	43 654	103,7
RMR de Montréal	152 340 291	176 781 337	16,0 %	3,02 %	3,9 %	46 227	109,8
Régions montréalaises hors RMR	27 160 713	31 094 005	14,5 %	2,74 %	64,8 %	33 160	78,8
Le Québec	285 768 778	332 644 000	16,4 %	3,08 %	26,0 %	42 091	100,0

Source : Institut de la Statistique du Québec

Notes : Régions ressources ⁽¹⁾ : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Nord-du-Québec

Régions centrales ⁽²⁾ : Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Estrie et Outaouais

Régions montréalaises ⁽³⁾ : Montréal, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie

CONSTATS :

- De 2007 à 2012, le PIB du Québec a crû de 16,4 %, celui des RMR a augmenté de 16,5 % alors que celui du Québec hors RMR dont la population est à 70,6 % rurale a progressé de 16,3 %
- Le territoire des régions ressources hors des RMR de Saguenay et de Trois-Rivières a connu la plus forte croissance du PIB avec 22 %, la population de ce territoire est rurale à 71 %
- Pour sa part le territoire hors RMR de Montréal, des cinq régions péri-montréalaises dont 65 % de la population est rurale a crû de 14,5 %
- Enfin le PIB du territoire des régions centrales hors des RMR de Québec, Sherbrooke et Gatineau dont la population est rurale à 78 % a augmenté de seulement 11,4 %
- La croissance annuelle du PIB dans le territoire hors RMR des régions ressources a atteint plus de 4 % soit 1 % de plus que celle du Québec

TABLEAU N° 37 : ÉVOLUTION DU REVENU MOYEN D'EMPLOI DE 1985 À 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu moyen d'emploi 1985	Revenu moyen d'emploi 2000	Revenu moyen d'emploi 2005	Revenu moyen d'emploi 2010	Évolution du revenu d'emploi 1985-2000	Évolution du revenu d'emploi 2000-2005	Évolution du revenu d'emploi 2005-2010	Évolution du revenu d'emploi 1985-2010
MRC entièrement rurales des régions éloignées	14 090	24 184	26 355	30 662	71,6 %	9,0 %	16,3 %	117,6 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	14 391	24 942	27 914	32 370	73,3 %	11,9 %	16,0 %	124,9 %
MRC entièrement rurales	14 262	24 640	27 306	31 706	72,8 %	10,8 %	16,1 %	122,3 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	14 741	25 123	28 074	32 924	70,4 %	11,7 %	17,3 %	123,4 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	17 061	29 134	32 935	39 163	70,8 %	13,0 %	18,9 %	129,5 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	16 209	27 379	30 180	33 840	68,9 %	10,2 %	12,1 %	108,8 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	18 210	31 370	34 896	38 313	72,3 %	11,2 %	9,8 %	110,4 %
Le Québec rural	14 506	25 095	27 946	32 574	73,0 %	11,4 %	16,6 %	124,5 %
Le Québec urbain	17 910	30 787	34 211	37 642	71,9 %	11,1 %	10,0 %	110,2 %
Le Québec	17 065	29 385	32 639	36 351	72,2 %	11,1 %	11,4 %	113,0 %
Écart entre l'urbain et le rural		23,5 %	22,7 %	22,4 %	15,6 %			

CONSTATS :

- En 25 ans, le revenu moyen d'emploi des ruraux a augmenté de 124,5 %, alors que celui des villes n'a progressé que de 110,2 %
- Le revenu des MRC rurales des régions ressources (117,6 %) a crû plus rapidement que celui des urbains des RMR (110,4 %)
- C'est lors de la période 2005 à 2010 que le monde rural a fait le plus fort rattrapage avec une croissance de 16,6 %, remarquons que tous les types de territoires ruraux ont connu une progression de plus de 16 %. Dans les milieux urbains métropolitains, le revenu moyen d'emploi n'a crû que de 9,8 % dont seulement 7,1 % pour l'île de Montréal
- Malgré ce rattrapage, le revenu moyen d'emploi des urbains sont toujours en 2011 de 15,6 % supérieur à ceux des milieux ruraux

TABLEAU N° 38 : ÉVOLUTION DU REVENU MOYEN D'EMPLOI DE 1985 À 2010, EN DOLLAR CONSTANT DE 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu moyen d'emploi 1985	Revenu moyen d'emploi 2000	Revenu moyen d'emploi 2005	Revenu moyen d'emploi 2010	Évolution du revenu d'emploi 1985-2000	Évolution du revenu d'emploi 2000-2005	Évolution du revenu d'emploi 2005-2010	Évolution du revenu d'emploi 1985-2010
MRC entièrement rurales des régions éloignées	26 010	29 482	28 675	30 662	13,3 %	-2,7 %	6,9 %	17,9 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	26 566	30 406	30 371	32 370	14,5 %	-0,1 %	6,6 %	21,8 %
MRC entièrement rurales	26 328	30 038	29 710	31 706	14,1 %	-1,1 %	6,7 %	20,4 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	27 212	30 626	30 545	32 924	12,5 %	-0,3 %	7,8 %	21,0 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	31 496	35 517	35 833	39 163	12,8 %	0,9 %	9,3 %	24,3 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	29 922	33 377	32 836	33 840	11,5 %	-1,6 %	3,1 %	13,1 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	33 616	38 242	37 968	38 313	13,8 %	-0,7 %	0,9 %	14,0 %
Le Québec rural	26 779	30 592	30 406	32 574	14,2 %	-0,6 %	7,1 %	21,6 %
Le Québec urbain	33 063	37 532	37 222	37 642	13,5 %	-0,8 %	1,1 %	13,8 %
Le Québec	31 502	35 822	35 512	36 351	13,7 %	-0,9 %	2,4 %	15,4 %
Écart entre l'urbain et le rural	23,5 %	22,7 %	22,4 %	15,6 %				

CONSTATS :

Ce tableau est une version modifiée du tableau 37 afin de tenir compte de l'inflation et est présenté en dollars constants de 2010

- En 25 ans, le revenu moyen d'emploi en \$ constant, des ruraux a augmenté de 21,6 %, alors que celui des villes n'a progressé que de 13,8 %
- Le revenu des MRC rurales des régions ressources (17,9 %) a même crû plus rapidement que celui des métropolitains urbains (14,0 %)
- C'est lors de la période 2005 à 2010 que le monde rural a fait un fort rattrapage avec une croissance de 7,1 %. Tous les types de territoires ruraux ont connu une progression de plus de 6,6 %, alors que le revenu moyen d'emploi en milieu métropolitain n'a crû que de 0,9 %.
- Malgré ce rattrapage, le revenu moyen d'emploi des urbains sont toujours en 2010 de 15,6 % supérieur à ceux des milieux ruraux

TABLEAU N° 39 : ÉVOLUTION DU REVENU MOYEN D'EMPLOI DE 1985 À 2010, LE QUÉBEC = 100,00

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu moyen d'emploi 1985	Revenu moyen d'emploi 2000	Revenu moyen d'emploi 2005	Revenu moyen d'emploi 2010	Revenu d'emploi moyen en 1985, le Qc = 100,0	Revenu d'emploi moyen en 2000, le Qc = 100,0	Revenu d'emploi moyen en 2005, le Qc = 100,0	Revenu d'emploi moyen en 2010, le Qc = 100,0
MRC entièrement rurales des régions éloignées	14 090	24 184	26 355	30 662	82,6	82,3	80,7	84,3
MRC entièrement rurales des régions centrales	14 391	24 942	27 914	32 370	84,3	84,9	85,5	89,0
MRC entièrement rurales	14 262	24 640	27 306	31 706	83,6	83,9	83,7	87,2
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	14 741	25 123	28 074	32 924	86,4	85,5	86,0	90,6
MRC en région métropolitaine - partie rurale	17 061	29 134	32 935	39 163	100,0	99,1	100,9	107,7
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	16 209	27 379	30 180	33 840	95,0	93,2	92,5	93,1
Municipalités urbaines en région métropolitaine	18 210	31 370	34 896	38 313	106,7	106,8	106,9	105,4
Le Québec rural	14 506	25 095	27 946	32 574	85,0	85,4	85,6	89,6
Le Québec urbain	17 910	30 787	34 211	37 642	105,0	104,8	104,8	103,6
Le Québec	17 065	29 385	32 639	36 351	100,0	100,0	100,0	100,0
Écart entre l'urbain et le rural	3 404	5 692	6 264	5 069	19,9	19,4	19,2	13,9

CONSTATS :

- En 25 ans, le revenu moyen d'emploi des ruraux par rapport à celui du Québec égal 100,0 a augmenté de 4,6 points de %, alors que celui des villes a légèrement fléchi de 1,4 point de % par rapport à celui du Québec
- La période 2005 à 2010 a vu le monde rural faire un rattrapage de 4 points de %, ce phénomène est visible dans tous les types de territoires ruraux. En fait, seuls les milieux métropolitains ont connu une progression plus faible que le Québec
- Malgré tout, le revenu moyen d'emploi des MRC rurales des régions ressources représente en 2010, 84,3 % de celui du Québec
- Dans le monde rural, ce sont ces territoires qui ont connu le plus faible rattrapage, alors que celui du Québec rural a atteint 89,6 %

TABLEAU N° 40 : REVENU MOYEN D'EMPLOI SELON LE SEXE EN 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI EN 2010			REVENU MOYEN APRÈS IMPÔT EN 2010		
	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
MRC entièrement rurales des régions éloignées	30 662	35 276	25 939	26 520	29 914	23 045
MRC entièrement rurales des régions centrales	32 370	37 233	27 272	27 640	31 152	23 957
MRC entièrement rurales	31 706	36 477	26 749	27 204	30 674	23 599
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	32 924	38 603	26 751	28 126	32 222	23 677
MRC en région métropolitaine - partie rurale	39 163	46 356	31 687	32 407	37 368	27 255
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	33 840	40 162	27 784	28 596	33 099	24 278
Municipalités urbaines en région métropolitaine	38 313	44 682	32 281	31 544	35 868	27 449
Le Québec rural	32 574	37 720	27 185	27 822	31 535	23 935
Le Québec urbain	37 642	44 001	31 609	31 101	35 450	26 975
Le Québec	36 352	42 343	30 523	30 268	34 418	26 230

TABLEAU N° 41 : ÉCART ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES DU REVENU MOYEN D'EMPLOI EN 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	REVENU MOYEN EN 2010, LE QC = 100			REVENU MOYEN APRÈS IMPÔT EN 2010, LE QC = 100		
	Masculin	Féminin	Écart homme femme	Masculin	Féminin	Écart homme femme
MRC entièrement rurales des régions éloignées	97,0	71,4	25,7	98,8	76,1	22,7
MRC entièrement rurales des régions centrales	102,4	75,0	27,4	102,9	79,1	23,8
MRC entièrement rurales	100,3	73,6	26,8	101,3	78,0	23,4
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	106,2	73,6	32,6	106,5	78,2	28,2
MRC en région métropolitaine - partie rurale	127,5	87,2	40,4	123,5	90,0	33,4
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	110,5	76,4	34,1	109,4	80,2	29,1
Municipalités urbaines en région métropolitaine	122,9	88,8	34,1	118,5	90,7	27,8
Le Québec rural	103,8	74,8	29,0	104,2	79,1	25,1
Le Québec urbain	121,0	87,0	34,1	117,1	89,1	28,0
Le Québec	116,5	84,0	32,5	113,7	86,7	27,1

CONSTATS :

- Les écarts du revenu moyen d'emploi selon le sexe en 2010 varient de 29,0 % en milieu rural à 34,1 % en ville
- Les revenus moyens d'emploi les plus faibles en 2010 se trouvent dans les MRC entièrement rurales, mais c'est également dans ces milieux où l'écart entre le revenu des hommes et celui des femmes est le plus faible
- Les écarts de revenu d'emploi moyen selon le sexe après impôt en 2010 sont à cause de l'effet redistributeur, significativement plus faible (pour le Québec elles varient de 32,5 % avant impôt à 27,1 % après impôt)
- Les écarts après impôt sont toujours plus faibles en milieu rural (25,1 %) qu'en milieu urbain (28,0 %) et particulièrement dans les MRC entièrement rurales (23,4 %)

TABLEAU N° 42 : ÉVOLUTION DU REVENU MOYEN DES MÉNAGES DE 1985 À 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu moyen des ménages 1985	Revenu moyen des ménages 2000	Revenu moyen des ménages 2005	Revenu moyen des ménages 2010	Évolution du revenu des ménages 1985-2000	Évolution du revenu des ménages 2000-2005	Évolution du revenu des ménages 2005-2010	Évolution du revenu des ménages 1985-2010
MRC entièrement rurales des régions éloignées	26 443	42 459	49 867	56 506	60,6 %	17,4 %	13,3 %	113,7 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	26 838	44 600	53 298	60 080	66,2 %	19,5 %	12,7 %	123,9 %
MRC entièrement rurales	26 669	43 726	51 925	58 684	64,0 %	18,7 %	13,0 %	120,0 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	27 416	46 340	55 234	62 756	69,0 %	19,2 %	13,6 %	128,9 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	32 272	54 519	65 608	76 445	68,9 %	20,3 %	16,5 %	136,9 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	29 001	45 499	53 062	59 535	56,9 %	16,6 %	12,2 %	105,3 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	32 826	52 737	62 112	69 495	60,7 %	17,8 %	11,9 %	111,7 %
Le Québec rural	27 117	44 931	53 546	60 875	65,7 %	19,2 %	13,7 %	124,5 %
Le Québec urbain	32 252	51 636	60 729	67 962	60,1 %	17,6 %	11,9 %	110,7 %
Le Québec	31 014	49 998	58 954	66 205	61,2 %	17,9 %	12,3 %	113,5 %
Écart entre l'urbain et le rural	5 136	6 706	7 183	7 087				

CONSTATS :

- En 25 ans, le revenu moyen des ménages ruraux a augmenté de 124,5 %, alors que celui des villes n'a progressé que de 110,7 %
- Le revenu des MRC rurales des régions ressources (113,7 %) a crû plus rapidement que celui des urbains des RMR (111,7 %)
- De 2005 à 2010, le revenu moyen des ménages du monde rural a connu une croissance de 13,7 %, remarquons que tous les types de territoires ruraux ont connu une progression de plus de 12,7 %. Dans les milieux urbains métropolitains, le revenu moyen des ménages a crû de 11,9 %
- Malgré ce rattrapage, le revenu moyen des ménages urbains est toujours en 2011 de 10,4 % supérieur à celui des milieux ruraux

TABLEAU N° 43 : ÉVOLUTION DU REVENU MOYEN DES MÉNAGES DE 1985 À 2010, LE QUÉBEC = 100,00

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu moyen des ménages 1985	Revenu moyen des ménages 2000	Revenu moyen des ménages 2005	Revenu moyen des ménages 2010	Revenu moyen des ménages 1985, le Qc = 100,0	Revenu moyen des ménages 2000, le Qc = 100,0	Revenu moyen des ménages 2005, le Qc = 100,0	Revenu moyen des ménages 2010, le Qc = 100,0
MRC entièrement rurales des régions éloignées	26 443	42 459	49 867	56 506	85,3	84,9	84,6	85,4
MRC entièrement rurales des régions centrales	26 838	44 600	53 298	60 080	86,5	89,2	90,4	90,7
MRC entièrement rurales	26 669	43 726	51 925	58 684	86,0	87,5	88,1	88,6
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	27 416	46 340	55 234	62 756	88,4	92,7	93,7	94,8
MRC en région métropolitaine - partie rurale	32 272	54 519	65 608	76 445	104,1	109,0	111,3	115,5
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	29 001	45 499	53 062	59 535	93,5	91,0	90,0	89,9
Municipalités urbaines en région métropolitaine	32 826	52 737	62 112	69 495	105,8	105,5	105,4	105,0
Le Québec rural	27 117	44 931	53 546	60 875	87,4	89,9	90,8	91,9
Le Québec urbain	32 252	51 636	60 729	67 962	104,0	103,3	103,0	102,7
Le Québec	31 014	49 998	58 954	66 205	100,0	100,0	100,0	100,0
Écart entre l'urbain et le rural	5 136	6 706	7 183	7 087	16,6	13,4	12,2	10,7

CONSTATS :

- Si nous comparons le revenu moyen des ménages d'un territoire par rapport à celui du Québec = 100,00, nous pouvons en conclure que le revenu des milieux ruraux a progressé de 4,5 points de % en passant de 87,4 en 1985 à 91,9 en 2010
- Malgré ce rattrapage, le revenu moyen des ménages urbains est toujours en 2010 de 10,7 points de % supérieur à celui des milieux ruraux
- Les milieux entièrement ruraux des régions éloignées ont les plus faibles revenus (85,4) et ont connu la plus faible croissance de ceux-ci (0,1 %)
- En 2010, seuls les milieux métropolitains ruraux (115,5) et urbains (105,0) ont un revenu moyen des ménages supérieur à celui du Québec

TABLEAU N° 44 : ÉVOLUTION DU REVENU MOYEN DES MÉNAGES DE 1985 À 2010, EN DOLLAR CONSTANT DE 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu moyen des ménages 1985	Revenu moyen des ménages 2000	Revenu moyen des ménages 2005	Revenu moyen des ménages 2010	Évolution du revenu des ménages 1985-2000	Évolution du revenu des ménages 2001-2005	Évolution du revenu des ménages 2006-2010	Évolution du revenu des ménages 1985-2010
MRC entièrement rurales des régions éloignées	48 814	51 760	54 256	56 506	6,0 %	4,8 %	4,1 %	15,8 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	49 544	54 371	57 990	60 080	9,7 %	6,7 %	3,6 %	21,3 %
MRC entièrement rurales	49 233	53 305	56 495	58 684	8,3 %	6,0 %	3,9 %	19,2 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	50 612	56 492	60 096	62 756	11,6 %	6,4 %	4,4 %	24,0 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	59 576	66 462	71 382	76 445	11,6 %	7,4 %	7,1 %	28,3 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	53 537	55 467	57 732	59 535	3,6 %	4,1 %	3,1 %	11,2 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	60 598	64 290	67 580	69 495	6,1 %	5,1 %	2,8 %	14,7 %
Le Québec rural	50 059	54 774	58 259	60 875	9,4 %	6,4 %	4,5 %	21,6 %
Le Québec urbain	59 539	62 948	66 075	67 962	5,7 %	5,0 %	2,9 %	14,1 %
Le Québec	57 254	60 951	64 143	66 205	6,5 %	5,2 %	3,2 %	15,6 %
Écart entre l'urbain et le rural	18,9 %	14,9 %	13,4 %	11,6 %	3,7 %	1,4 %	1,6 %	7,5 %

CONSTATS :

Ce tableau est une version modifiée du tableau 43 afin de tenir compte de l'inflation et est présenté en dollars constants de 2010

- En 25 ans, le revenu moyen des ménages ruraux a augmenté de 21,6 %, alors que celui des villes n'a progressé que de 14,1 %
- Le revenu moyen des ménages des MRC rurales des régions ressources (15,8 %) a crû plus rapidement que celui des métropolitains (14,7 %)
- Quelque soit la période étudiée, les revenus dans tous les types de territoires ruraux ont crû plus rapidement que dans les milieux urbains, ont peu donc conclure que les revenus des milieux ruraux ont progressé plus rapidement que ceux des milieux urbains
- Malgré ce rattrapage, le revenu moyen des ménages urbains est toujours en 2010 de 11,6 % supérieur à ceux des milieux ruraux

TABLEAU N° 45 : ÉVOLUTION DU REVENU MOYEN DES MÉNAGES APRÈS IMPÔT DE 2005 À 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu moyen des ménages après impôt 2005	Revenu moyen des ménages après impôt 2010	Évolution du revenu moyen des ménages après impôt 2005-2010	Revenu moyen des ménages après impôt 2005, le Qc = 100,0	Revenu moyen des ménages après impôt 2010, le Qc = 100,0
MRC entièrement rurales des régions éloignées	42 950	48 867	13,8%	88,0	88,7
MRC entièrement rurales des régions centrales	45 256	51 292	13,3%	92,8	93,1
MRC entièrement rurales	44 333	50 345	13,6%	90,9	91,3
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	46 726	53 423	14,3%	95,8	96,9
MRC en région métropolitaine - partie rurale	54 494	63 270	16,1%	111,7	114,8
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	44 671	50 371	12,8%	91,6	91,4
Municipalités urbaines en région métropolitaine	50 796	57 217	12,6%	104,1	103,8
Le Québec rural	45 526	51 958	14,1%	93,3	94,3
Le Québec urbain	49 860	56 163	12,6%	102,2	101,9
Le Québec	48 789	55 121	13,0%	100,0	100,0
Écart en point de %, entre le rural et l'urbain				8,9	7,6

CONSTATS :

- De 2005 à 2010, le revenu moyen des ménages ruraux après impôt a augmenté de 14,1 %, alors que celui des villes a progressé de 12,6 %
- La plus faible croissance étant celle des milieux urbains de régions métropolitaines (12,6 %)
- Alors que pour le revenu des ménages l'écart entre l'urbain et le rural est de 10,7 points de %, celle du revenu après impôt n'est que de 7,6 points de %
- Malgré ce rattrapage, le revenu moyen des familles urbaines après impôt est toujours en 2010 de 13,0 % supérieur à ceux des milieux ruraux

TABLEAU N° 46 : POURCENTAGE DES PERSONNES À FAIBLE REVENU DANS LES MÉNAGES DE 1985 À 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	% des personnes à faible revenu dans les ménages, 1985	% des personnes à faible revenu dans les ménages, 2000	% des personnes à faible revenu dans les ménages, 2005	% des personnes à faible revenu dans les ménages, 2010	% des personnes à faible revenu fondé sur la mesure de faible revenu après impôt en 2010
MRC entièrement rurales des régions éloignées	21,6 %	15,9 %	11,6 %	N.D.	18,1 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	18,6 %	13,5 %	10,5 %	N.D.	15,9 %
MRC entièrement rurales	19,9 %	14,5 %	10,9 %	N.D.	16,7 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	19,2 %	12,3 %	9,0 %	N.D.	13,6 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	14,0 %	10,0 %	8,6 %	N.D.	10,1 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	18,8 %	17,2 %	14,8 %	N.D.	16,8 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	21,2 %	21,5 %	20,3 %	N.D.	17,1 %
Le Québec rural	19,4 %	13,7 %	10,4 %	N.D.	15,5 %
Le Québec urbain	20,8 %	20,9 %	19,5 %	N.D.	17,1 %
Le Québec	20,4 %	19,1 %	17,2 %	N.D.	16,7 %

Note : Statistique Canada a profondément modifié la méthodologie d'identification des personnes à faible revenu pour le recensement de 2011, il est donc impossible de comparer dans le temps les données de 2010 avec celles des années précédentes.

CONSTATS :

- De 1985 à 2006, le % des personnes à faibles revenus avait beaucoup diminué dans le monde rural en passant de 19,4 % à 10,4 %, alors qu'il était demeuré presque stable en milieu urbain
- La nouvelle méthodologie qui ne tient pas compte de la taille des municipalités, a pour résultat de présenter un tableau où tous les types de territoire ont approximativement le même indice, le taux de faible revenu dans le monde rural étant de 1,6 point de % inférieur à celui des villes
- Alors que dans l'ancienne méthode pour déterminer le % de personnes à faible revenu les territoires métropolitains urbains dominaient avec 20,3 %, la nouvelle méthode identifie plutôt les MRC entièrement rurales des régions ressources avec 18,1 %

TABLEAU N° 47 : COMPOSITION DU REVENU TOTAL DES PERSONNES, 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu d'emploi %	Revenu de placements, de pension de retraite et autres %	Transferts gouvernementaux %	Impôt payé en % du revenu total	Transferts gouvernementaux moins impôt payé %
MRC entièrement rurales des régions éloignées	65,0 %	12,1 %	22,8 %	13,5 %	9,3 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	67,4 %	13,9 %	18,7 %	14,6 %	4,1 %
MRC entièrement rurales	66,5 %	13,2 %	20,3 %	14,2 %	6,1 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	70,5 %	12,3 %	17,3 %	14,8 %	2,5 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	75,0 %	12,8 %	12,2 %	17,3 %	-5,1 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	69,0 %	13,4 %	17,6 %	15,4 %	2,2 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	73,4 %	13,3 %	13,3 %	17,7 %	-4,3 %
Le Québec rural	68,1 %	13,0 %	18,9 %	14,6 %	4,3 %
Le Québec urbain	72,8 %	13,3 %	13,9 %	17,4 %	-3,5 %
Le Québec	71,7 %	13,3 %	15,0 %	16,7 %	-1,7 %
Écart entre le rural et l'urbain	-4,6 %	-0,3 %	5,0 %	-2,7 %	7,7 %

CONSTATS :

- En 2010, la part des revenus d'emploi dans le revenu total est de 4,6 points de % supérieur en milieu urbain qu'en territoire rural, alors que les transferts gouvernementaux sont supérieurs de 5 % dans le Québec rural
- Les MRC rurales des régions ressources sont les territoires où les transferts gouvernementaux sont les plus élevés (22,8 %)
- Lorsque l'on fait la différence entre les transferts gouvernementaux reçus et l'impôt payé aux deux gouvernements, nous constatons que seuls les milieux métropolitains ont reçu moins de transferts que payé d'impôt, il y a donc une redistribution de l'urbain vers le rural qui reçoit 4,3 points de % de plus de transferts qu'il ne paye d'impôt

TABLEAU N° 48 : POURCENTAGE DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX DANS LE REVENU DE 1985 À 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Transferts gouvernementaux 1985	Transferts gouvernementaux 2000	Transferts gouvernementaux 2005	Transferts gouvernementaux 2010
MRC entièrement rurales des régions éloignées	22,3	21,2	20,0	22,8
MRC entièrement rurales des régions centrales	18,2	17,5	15,5	18,7
MRC entièrement rurales	19,9	19,0	17,3	20,3
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	17,6	16,3	14,9	17,3
MRC en région métropolitaine - partie rurale	12,8	11,6	11,0	12,2
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	14,4	15,7	14,1	17,6
Municipalités urbaines en région métropolitaine	11,2	12,4	10,9	13,3
Le Québec rural	19,1	17,9	16,2	18,9
Le Québec urbain	11,6	12,8	11,4	13,9
Le Québec	13,2	13,9	12,5	15,0

CONSTATS :

- En un quart de siècle, la part des transferts gouvernementaux dans le revenu total a très peu varié en milieu rural, passant de 19,1 % à 18,9 %, mais elle a augmenté de 2,3 points de % en ville
- Les MRC rurales de régions ressources sont les territoires où les transferts gouvernementaux ont toujours été les plus élevés
- Nous pouvons remarquer une diminution de transferts gouvernementaux quelque soit le territoire de 1985 à 2006, et une augmentation d'environ 2,5 points de % entre 2006 et 2011. Est-ce dû à la récession de 2008 ou à l'introduction de nouveaux programmes sociaux?

TABLEAU N° 49 : POURCENTAGE DES DIFFÉRENTS TYPES DE TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX EN 2010

LES TYPES DE TERRITOIRE	Transferts gouvernementaux %	Prestations du Régime de rentes du Québec %	Pensions de sécurité vieillesse et SRG %	Prestations assurance-emploi %	Prestations pour enfants %	Autre revenu de sources publiques %
MRC entièrement rurales des régions éloignées	22,8 %	5,0 %	5,9 %	5,1 %	2,8 %	4,0 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	18,7 %	4,9 %	5,0 %	3,1 %	2,5 %	3,2 %
MRC entièrement rurales	20,3 %	4,9 %	5,3 %	3,8 %	2,6 %	3,5 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	17,3 %	4,1 %	4,1 %	3,5 %	2,7 %	2,9 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	12,2 %	2,9 %	2,7 %	2,5 %	2,2 %	1,9 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	17,6 %	4,8 %	4,8 %	2,6 %	2,2 %	3,2 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	13,3 %	3,5 %	3,4 %	2,0 %	2,1 %	2,4 %
Le Québec rural	18,9 %	4,6 %	4,8 %	3,6 %	2,6 %	3,2 %
Le Québec urbain	13,9 %	3,7 %	3,6 %	2,1 %	2,1 %	2,5 %
Le Québec	15,0 %	3,9 %	3,8 %	2,4 %	2,2 %	2,7 %
Écart entre le rural et l'urbain	5,0 %	0,9 %	1,3 %	1,6 %	0,5 %	0,7 %

CONSTATS :

- En 2010, la part des différents types de transferts gouvernementaux dans le revenu total est toujours plus élevée en milieu rural qu'urbain
- Les prestations d'assurance-emploi sont le type de transfert ayant l'écart le plus important entre les ruraux et les urbains
- Les plus faibles transferts gouvernementaux de tous les types se retrouvent dans les milieux ruraux et urbains des régions métropolitaines
- C'est dans les MRC entièrement rurales des régions ressources que les différents types de transferts gouvernementaux sont les plus élevés

TABLEAU N° 50 : POURCENTAGE DE LA POPULATION PAR DÉCILE, SELON LE REVENU APRÈS IMPÔT

LES TYPES DE TERRITOIRE	% population dans les 5 premiers déciles	% population dans les déciles 1 et 2	% population dans les déciles 3, 4 et 5	% population dans les déciles 6, 7 et 8	% population dans les déciles 9 et 10
MRC entièrement rurales des régions éloignées	65,3 %	24,2 %	41,1 %	27,3 %	7,4 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	63,6 %	21,9 %	41,7 %	28,1 %	8,3 %
MRC entièrement rurales	64,3 %	22,8 %	41,4 %	27,8 %	8,0 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	62,5 %	19,6 %	42,8 %	29,6 %	7,9 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	49,7 %	13,9 %	35,9 %	37,3 %	13,0 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	60,5 %	22,2 %	38,3 %	29,6 %	10,0 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	55,2 %	22,0 %	33,2 %	29,9 %	14,9 %
Le Québec rural	62,6 %	21,4 %	41,2 %	29,0 %	8,4 %
Le Québec urbain	56,0 %	22,0 %	33,9 %	29,9 %	14,2 %
Le Québec	57,7 %	21,9 %	35,8 %	29,6 %	12,7 %
Le Canada	50,00 %	20,00 %	30,00 %	30,00 %	20,00 %

Note : Statistique Canada présente aussi une répartition par décile, celle-ci a été faite à partir du modèle pour l'ensemble du Canada. La population des ménages canadiens (population des familles et des hors-familles) a été divisée en dix déciles selon le revenu rajusté après impôt. Par la suite, Statcan a compilé pour le Québec, pour la division de recensement (MRC) et pour la municipalité, les unités de population déjà identifiées dans un décile canadien. C'est-à-dire que la population du premier décile canadien résident à Rimouski a été cumulé dans le premier décile de cette ville.

CONSTATS :

- Cette classification par décile nous permet de voir que 62,6 % de la population rurale loge dans les 5 premiers quintiles canadiens alors que ce pourcentage atteint 56,0 % dans les milieux urbains
- Les principales différences entre les ruraux et les urbains sont la forte présence des premiers dans les déciles 3, 4 et 5 et la présence plus significative des urbains dans les déciles 9 et 10
- La population des MRC rurales des régions ressources se retrouve à 65,3 dans les 5 premiers déciles
- Au Québec, seuls les ruraux des régions métropolitaines sont à moins de 50 % dans les 5 premiers déciles

TABLEAU N° 51 : ÉTAT (BESOIN DE RÉPARATIONS MAJEURES) POUR 2011 ET LE COÛT DU LOGEMENT POUR 2001 ET 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	Nombre total de logements privés occupés	Nombre de logements nécessitant une réparation majeure	% de logement avec réparations majeures requises	Coûts d'habitation mensuels moyens pour tous les logements en 2001 (\$)	Coûts d'habitation mensuels moyens pour tous les logements en 2011 (\$)	Coûts d'habitation mensuels moyens des logements en 2001, le Qc = 100,0	Coûts d'habitation mensuels moyens des logements en 2011, le Qc = 100,0
MRC entièrement rurales des régions éloignées	245 300	25 185	10,3 %	481	602	76,2	71,8
MRC entièrement rurales des régions centrales	382 415	32 135	8,4 %	519	714	82,1	85,1
MRC entièrement rurales	627 715	57 320	9,1 %	503	670	79,8	79,9
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	144 400	12 680	8,8 %	527	739	83,5	88,1
MRC en région métropolitaine - partie rurale	70 855	4 120	5,8 %	650	946	103,0	112,8
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	392 810	23 280	5,9 %	567	725	89,8	86,5
Municipalités urbaines en région métropolitaine	2 158 720	145 595	6,7 %	685	910	108,4	108,5
Le Québec rural	842 970	74 120	8,8 %	518	705	82,1	84,1
Le Québec urbain	2 551 530	168 875	6,6 %	667	881	105,6	105,1
Le Québec	3 394 500	242 995	7,2 %	631	838	100,0	100,0
Écart entre le rural et l'urbain			2,2 %	149	176	-23,5	-21,0

CONSTATS :

- En 2011, 8,8 % des logements en milieu rural nécessitaient des réparations majeures soit 2,2 % de plus qu'en ville
- Dans les MRC entièrement rurales des régions ressources, 25 185 logements ont besoin de réparations majeures soit 10,3 % du stock
- De 2006 à 2011, le coût du logement (propriétaire et locataire) a crû de 36,2 % dans le monde rural pour atteindre 84,1 % du coût moyen québécois. Le coût du logement pour les urbains atteint 105,1 %
- Le coût du logement dans les MRC rurales des régions ressources n'a crû que de 25 % et se situe qu'à 71,8 % du coût québécois

TABLEAU N° 52 : % DE LOGEMENT OÙ L'OCCUPANT Y CONSACRE PLUS DE 30 % DE SON REVENU ET LE COÛT DU LOGEMENT

LES TYPES DE TERRITOIRE	Nombre de ménages propriétaires dans les logements 2011	% ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus du revenu total aux coûts d'habitation	Coûts d'habitation mensuels moyens pour les logements occupés par propriétaire (\$)	Nombre de ménages locataires dans les logements 2011	% ménages locataires consacrant 30 % ou plus du revenu total aux coûts d'habitation	Coûts d'habitation mensuels moyens pour les logements occupés par locataire (\$)	Coût annuel du logement
MRC entièrement rurales des régions éloignées	173 310	11,4 %	641	61 470	29,4 %	492	7 221
MRC entièrement rurales des régions centrales	286 900	14,2 %	758	85 390	32,6 %	563	8 562
MRC entièrement rurales	460 210	13,1 %	714	146 860	31,3 %	534	8 044
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	113 220	13,6 %	779	24 645	27,5 %	555	8 868
MRC en région métropolitaine - partie rurale	57 220	14,8 %	1 001	12 425	29,4 %	692	11 349
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	231 375	12,4 %	814	160 640	35,2 %	597	8 704
Municipalités urbaines en région métropolitaine	1 193 975	16,2 %	1 057	963 790	38,2 %	727	10 916
Le Québec rural	630 650	13,4 %	752	183 930	30,7 %	547	8 466
Le Québec urbain	1 425 350	15,6 %	1 018	1 124 430	37,8 %	708	10 576
Le Québec	2 056 000	14,9 %	936	1 308 360	36,8 %	685	10 061
Écart entre le rural et l'urbain		2,2 %	266		7,1 %	161	2 110

CONSTATS :

- En 2011, 13,4 % de propriétaires ruraux et 15,6 % des urbains consacraient plus de 30 % de leur revenu aux coûts d'habitation
- Pour les locataires, l'écart est plus grand soit 30,7 % pour les ruraux et 37,8 % pour les urbains
- Il en coûte par année en moyenne 2 110 \$ de plus en ville pour se loger

TABLEAU N° 53 : REVENU MOYEN DES MÉNAGES APRÈS IMPÔT ET DÉPENSE DE LOGEMENT

LES TYPES DE TERRITOIRE	Revenu moyen des ménages \$ en 2010	Revenu moyen après impôt des ménages \$	Revenu moyen des ménages après impôt et dépenses logements \$	Revenu moyen des ménages, le Qc = 100,0	Revenu moyen après impôt des ménages, le Qc = 100,0	Revenu moyen des ménages après impôt et dépenses logement, le Qc = 100,0	% du coût logement dans le revenu ménage après impôt
MRC entièrement rurales des régions éloignées	56 506	48 867	41 646	85,4	88,7	92,4	14,8 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	60 080	51 292	42 730	90,8	93,1	94,8	16,7 %
MRC entièrement rurales	58 684	50 345	42 301	88,6	91,3	93,9	16,0 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	62 756	53 423	44 555	94,8	96,9	98,9	16,6 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	76 445	63 270	51 921	115,5	114,8	115,2	17,9 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	59 535	50 371	41 667	89,9	91,4	92,5	17,3 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	69 495	57 217	46 301	105,0	103,8	102,8	19,1 %
Le Québec rural	60 875	51 958	43 493	92,0	94,3	96,5	16,3 %
Le Québec urbain	67 962	56 163	45 587	102,7	101,9	101,2	18,8 %
Le Québec	66 202	55 119	45 054	100,0	100,0	100,0	18,3 %
Écart entre le rural et l'urbain	7 087	4 204	2 094	10,7	7,6	4,6	

CONSTATS :

- Alors que pour le revenu des ménages l'écart entre l'urbain et le rural est de 10,7 points de %, celle du revenu après impôt est de 7,6 points de % et si nous retranchons les coûts liés au logement l'écart n'est plus que 4,6 points de %
- Malgré ce rapprochement de la moyenne québécoise, le revenu moyen des ménages urbains après impôt et dépenses de logement est toujours supérieur à ceux des milieux ruraux d'environ 2 100 \$ par année
- Par rapport avec l'ensemble du Québec, le revenu moyen des ménages des MRC rurales des régions ressources qui était de 85,4 % avant impôt passe à 88,7 % après impôt et à 92,4 % si l'on tient compte des coûts de logement

TABLEAU N° 54 : NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS EN 1986 ET 2011

NIVEAU DE SCOLARITÉ	Année	Rural	Urbain	Québec	Écart rural urbain
% des 15 ans et plus, n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (niveau 0, 1 et 2)	1986	54,4 %	40,0 %	43,7 %	14,4 %
	2011	29,0 %	19,8 %	22,2 %	9,2 %
	Évolution 1986 à 2011	-25,4 %	-20,1 %	-21,5 %	
% des 15 ans et plus, ayant un diplôme d'études secondaires ou d'une école de métiers (niveau 3)	1986	26,2 %	28,0 %	27,5 %	-1,8 %
	2011	42,7 %	36,3 %	37,9 %	6,5 %
	Évolution 1986 à 2011	16,5 %	8,3 %	10,4 %	
% des 15 ans et plus, ayant un certificat, d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement, d'enseignement universitaire délivrant des diplômes inférieurs au bac universitaire (niveau 4)	1986	15,3 %	21,8 %	20,1 %	-6,5 %
	2011	18,4 %	22,3 %	21,3 %	-3,9 %
	Évolution 1986 à 2011	3,1 %	0,5 %	1,2 %	
% des 15 ans et plus, ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire du bac ou supérieur au bac (niveau 5 et 6)	1986	4,0 %	10,2 %	8,6 %	-6,2 %
	2011	9,8 %	21,6 %	18,6 %	-11,8 %
	Évolution 1986 à 2011	5,8 %	11,4 %	10,0 %	

CONSTATS :

- Ce tableau présente l'important rattrapage scolaire du Québec au cours du dernier quart de siècle
- En 25 ans, on assiste à une diminution marquée (21,5 points de %) des Québécois qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires, cette diminution atteint même plus de 25,4 points de % dans les milieux ruraux
- Près de 40 % des Québécois tant en milieu rural (42,7 %) qu'urbain (36,3 %) possèdent comme plus haut niveau de scolarité le diplôme d'études secondaires, la progression a été presque le double à la campagne qu'en ville
- Le % de citoyens ayant un diplôme postsecondaire inférieur au bac universitaire a connu une croissance légèrement plus forte en milieu rural (3,1 points de %) qu'en milieu urbain (0,5 point de %)
- L'écart entre les urbains et les ruraux qui possèdent un diplôme universitaire s'est accru de 6,2 % en 1986 à 11,8 % en 2011
- En 2011, seulement 9,8 % des ruraux de 15 ans et plus, avaient au moins un bac universitaire contre 21,6 % pour les urbains
- Rappelons que la présence de diplômés universitaires est fortement liée aux types d'emplois existants dans les différents milieux

TABLEAU N° 55 : NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS EN 2006 ET 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	% des 15 ans et plus, n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (niveau 0, 1 et 2)		% des 15 ans et plus, ayant un diplôme d'études secondaires ou d'une école de métiers (niveau 3)		% des 15 ans et plus, ayant un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement délivrant des diplômes inférieurs au bac universitaire (niveau 4)		% des 15 ans et plus, ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire du bac ou supérieur au bac (niveau 5 et 6)	
	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006
MRC entièrement rurales des régions éloignées	32,5 %	35,8 %	41,3 %	39,8 %	17,4 %	16,8 %	8,8 %	7,6 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	28,6 %	32,6 %	43,1 %	41,3 %	18,3 %	17,4 %	10,0 %	8,7 %
MRC entièrement rurales	30,1 %	33,9 %	42,5 %	40,7 %	18,0 %	17,2 %	9,5 %	8,2 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	28,5 %	32,6 %	43,6 %	41,9 %	18,7 %	17,7 %	9,2 %	7,8 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	21,5 %	25,5 %	43,5 %	43,0 %	21,8 %	20,0 %	13,2 %	11,5 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	26,0 %	28,5 %	41,9 %	40,9 %	20,7 %	20,3 %	11,4 %	10,3 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	18,8 %	21,2 %	35,3 %	35,6 %	22,6 %	22,4 %	23,4 %	20,8 %
Le Québec rural	29,0 %	33,0 %	42,7 %	41,1 %	18,4 %	17,5 %	9,8 %	8,4 %
Le Québec urbain	19,8 %	22,3 %	36,3 %	36,4 %	22,3 %	22,1 %	21,6 %	19,2 %
Le Québec	22,2 %	25,0 %	37,9 %	37,6 %	21,3 %	20,9 %	18,6 %	16,5 %
Écart entre l'urbain et le rural	9,2 %	10,7 %	6,5 %	4,8 %	-3,9 %	-4,6 %	-11,8 %	-10,8 %

CONSTATS :

- De tous les indicateurs socioéconomiques, le niveau de scolarité est celui qui présente les plus grands écarts entre les ruraux et les urbains
- Si les écarts entre les ruraux et les urbains, de la part de la population de plus de 15 ans ayant un diplôme d'études secondaire ou d'études postsecondaires inférieures au bac universitaire sont assez faible, l'écart est particulièrement marqué chez les sans diplôme (9,2 %) et surtout chez ceux qui ont obtenu au moins un diplôme universitaire (11,8 %)
- Les MRC entièrement rurales des régions ressources connaissent la plus faible scolarisation, le tiers de la population n'a aucun diplôme
- De 2006 à 2011, la proportion des sans diplôme a plus diminué en milieu rural (4,0 %) qu'en ville (2,5 %), mais à l'inverse l'augmentation des diplômés universitaires a été supérieure en milieu urbain (2,3 %) qu'en territoire rural (1,4 %)

TABLEAU N° 56 : NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION DE 25 À 64 ANS EN 2006 ET 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	% des 25 à 64 ans, n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (niveau 0, 1 et 2)		% des 25 à 64 ans, ayant un diplôme d'études secondaires ou d'une école de métiers (niveau 3)		% des 25 à 64 ans, ayant un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement délivrant des diplômes inférieurs au bac universitaire (niveau 4)		% des 25 à 64 ans, ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire du bac ou supérieur au bac (niveau 5 et 6)	
	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006
MRC entièrement rurales des régions éloignées	24,2 %	27,3 %	45,3 %	44,0 %	19,7 %	19,1 %	10,8 %	9,6 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	20,9 %	24,5 %	46,6 %	45,4 %	20,6 %	19,4 %	12,0 %	10,7 %
MRC entièrement rurales	22,1 %	25,6 %	46,1 %	44,9 %	20,3 %	19,3 %	11,5 %	10,2 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	21,5 %	25,1 %	46,6 %	45,7 %	21,0 %	19,7 %	11,0 %	9,5 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	13,9 %	17,5 %	45,0 %	45,9 %	25,3 %	22,7 %	15,9 %	13,9 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	17,8 %	19,8 %	44,0 %	44,0 %	23,7 %	23,0 %	14,5 %	13,2 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	11,7 %	13,5 %	34,4 %	35,9 %	24,5 %	24,3 %	29,4 %	26,3 %
Le Québec rural	21,2 %	24,8 %	46,1 %	45,1 %	20,9 %	19,7 %	11,8 %	10,4 %
Le Québec urbain	12,6 %	14,4 %	35,8 %	37,1 %	24,4 %	24,1 %	27,2 %	24,3 %
Le Québec	14,8 %	17,1 %	38,4 %	39,2 %	23,5 %	22,9 %	23,3 %	20,8 %
Écart entre l'urbain et le rural	8,7 %	10,4 %	10,3 %	8,0 %	-3,5 %	-4,4 %	-15,4 %	-13,9 %

CONSTATS :

- Le niveau de scolarité de la population active, ici les 25 à 64 ans, est une donnée très importante dans le développement d'un territoire, rappelons par exemple, que soustraire la population de 65 ans et plus qui est la moins scolarisée a un impact sur le pourcentage des sans diplôme, ceux-ci passant pour le Québec de 22,2 % pour les 15 ans et plus à 14,8 % pour les 25 à 64 ans
- Les écarts entre les ruraux et les urbains, de la part de la population de 25 à 64 ans ayant un diplôme d'études secondaires ou d'études postsecondaires inférieur au bac universitaire favorisent les ruraux (66,9 %) contre (60,2 %) pour les urbains. Ces écarts s'accroissant même entre 2006 (avec 64,8 % pour les ruraux et 61,2 % pour les urbains) et 2011
- C'est au niveau universitaire que l'écart est particulièrement marqué, les urbains ayant plus de 27,2 % de leur population ayant au moins un bac contre seulement près de 11,8 % pour les ruraux. Il ne faut pas oublier que la plupart des emplois exigeants un diplôme universitaire sont en ville
- Les MRC entièrement rurales des régions ressources ont la plus faible scolarisation, car plus de 24 % des 25 à 64 ans n'ont aucun diplôme
- Finalement de 2006 à 2011, le % des diplômés universitaires a plus augmenté en milieu urbain (2,9 %) que rural (1,4 %), ce qui n'aide pas à réduire les écarts

TABLEAU N° 57 : NIVEAU DE SCOLARITÉ SELON LE SEXE POUR LES 25 À 64 ANS EN 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	% des 25 à 64 ans, n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (niveau 0, 1 et 2)		% des 25 à 64 ans, ayant un diplôme d'études secondaires ou d'une école de métiers (niveau 3)		% des 25 à 64 ans, ayant un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement délivrant des diplômes inférieurs au bac universitaire (niveau 4)		% des 25 à 64 ans, ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire du bac ou supérieur au bac (niveau 5 et 6)	
	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin
MRC entièrement rurales des régions éloignées	26,1 %	22,3 %	49,1 %	41,4 %	16,0 %	23,5 %	8,8 %	12,8 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	23,3 %	18,3 %	50,0 %	43,0 %	16,8 %	24,5 %	9,8 %	14,2 %
MRC entièrement rurales	24,4 %	19,8 %	49,7 %	42,4 %	16,5 %	24,1 %	9,4 %	13,7 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	24,4 %	18,4 %	50,3 %	42,6 %	16,8 %	25,3 %	8,5 %	13,6 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	15,6 %	12,2 %	50,5 %	39,4 %	20,7 %	29,8 %	13,2 %	18,6 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	18,9 %	16,9 %	47,8 %	40,4 %	20,6 %	26,6 %	12,7 %	16,1 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	12,3 %	11,1 %	36,6 %	32,3 %	22,6 %	26,4 %	28,6 %	30,2 %
Le Québec rural	23,5 %	18,9 %	49,9 %	42,1 %	16,9 %	24,9 %	9,6 %	14,1 %
Le Québec urbain	13,2 %	11,9 %	38,2 %	33,5 %	22,3 %	26,4 %	26,3 %	28,2 %
Le Québec	15,9 %	13,7 %	41,2 %	35,7 %	20,9 %	26,0 %	21,9 %	24,7 %

CONSTATS :

- Le niveau de scolarité de la population est un facteur important dans le développement d'un territoire, examinons les différences entre les sexes
- Comme nous le voyons, les écarts entre les deux sexes sont assez marqués, les femmes dominent avec 50,7 % contre 42,8 % pour les hommes lorsque le niveau de scolarité est postsecondaire (collégiales ou universitaires)
- L'écart de scolarité au niveau des études postsecondaires entre les femmes et les hommes est plus marqué chez les ruraux (12,4 %) que chez les urbains (6,0 %). Il y aussi au Québec, moins de femmes (13,7 %) que d'homme (15,9 %) qui n'ont aucun diplôme. L'écart des sans diplôme est plus grand en milieu rural (4,7 %) qu'en milieu urbain (1,3 %)
- Enfin quelque soit le type de territoire, plus de femmes que d'hommes détiennent un diplôme universitaire équivalent ou supérieur au bac

TABLEAU N° 58 : NIVEAU DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS EN 1986 ET 2011

LES TYPES DE TERRITOIRE	% des 15 ans et plus, n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (niveau 0, 1 et 2)		% des 15 ans et plus, ayant un diplôme d'études secondaires ou d'une école de métiers (niveau 3)		% des 15 ans et plus, ayant un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement délivrant des diplômes inférieurs au bac universitaire (niveau 4)		% des 15 ans et plus, ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire du bac ou supérieur au bac (niveau 5 et 6)	
	1986	2011	1986	2011	1986	2011	1986	2011
MRC entièrement rurales des régions éloignées	55,4 %	32,5 %	25,7 %	41,3 %	15,0 %	17,4 %	3,9 %	8,8 %
MRC entièrement rurales des régions centrales	54,5 %	28,6 %	26,0 %	43,1 %	15,3 %	18,3 %	4,2 %	10,0 %
MRC entièrement rurales	54,9 %	30,1 %	25,9 %	42,5 %	15,2 %	18,0 %	4,1 %	9,5 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie rurale	55,2 %	28,5 %	26,7 %	43,6 %	14,8 %	18,7 %	3,3 %	9,2 %
MRC en région métropolitaine - partie rurale	47,6 %	21,5 %	29,5 %	43,5 %	17,9 %	21,8 %	5,0 %	13,2 %
MRC avec agglomérations urbaines - partie urbaine	45,4 %	26,0 %	29,4 %	41,9 %	19,4 %	20,7 %	5,9 %	11,4 %
Municipalités urbaines en région métropolitaine	39,0 %	18,8 %	27,7 %	35,3 %	22,3 %	22,6 %	11,0 %	23,4 %
Le Québec rural	54,5 %	29,0 %	26,2 %	42,7 %	15,3 %	18,4 %	4,0 %	9,8 %
Le Québec urbain	40,0 %	19,8 %	28,0 %	36,3 %	21,8 %	22,3 %	10,2 %	21,6 %
Le Québec	43,7 %	22,2 %	27,5 %	37,9 %	20,1 %	21,3 %	8,6 %	18,6 %

Note : Tableau contenant les données de base de la figure 12.

Comprendre le Québec rural, c'est reconnaître les forces qui ont forgé son passé, qui déterminent son évolution actuelle et qui dessinent son avenir. Le Québec rural fait face à plusieurs enjeux de développement à rendre intelligibles. La ruralité québécoise est jeune, encore en train d'assurer l'occupation du territoire. Elle a su faire preuve d'innovation pour organiser la vie sociale et économique des territoires ruraux qui redeviennent des territoires d'avenir.

Le présent ouvrage, la seconde édition mise à jour avec les dernières données du Recensement, se veut une contribution à un travail d'actualisation et de vulgarisation des connaissances sur les nouvelles réalités rurales au Québec. Il s'adresse autant aux ruraux eux-mêmes qu'aux intervenants et aux décideurs publics d'ici et d'ailleurs; cette seconde édition s'adresse particulièrement aux agents de développement rural qui accompagnent actuellement les ruraux. Son objectif est d'offrir des informations et des analyses pour comprendre le Québec rural et sa contribution, décisive mais mésestimée, au développement de la société québécoise.

Bruno JEAN est professeur au département *Sociétés, territoires et développement* de l'Université du Québec à Rimouski. Titulaire de la *Chaire de recherche du Canada en développement rural*, il a été le premier directeur scientifique du *Centre de recherche sur le développement territorial* (CRDT) et codirecteur de l'*Alliance de recherche universités-communautés – Développement territorial et coopération* (ARUC-DTC). Il est l'auteur de nombreuses publications dans le champ du développement régional et des études rurales. Il a notamment publié aux Presses de l'Université du Québec : *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, ouvrage qui a marqué un tournant dans la compréhension de la ruralité dans les sociétés modernes avancées.

Lawrence DESROSIERS a consacré toute sa carrière au service du développement des régions québécoises en qualité de haut fonctionnaire au gouvernement du Québec. Il a œuvré à la *Direction du développement rural* au Ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'occupation du territoire. Il a collaboré à la préparation de nombreux rapports, politiques et textes de loi, notamment la *Politique nationale de la ruralité* de 2001 et de 2007. Il est maintenant professeur associé à l'Université du Québec à Rimouski.

Stève DIONNE est agent d'administration à l'ÉNAP-Québec et premier coordonnateur du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) à l'Université du Québec à Rimouski. Il s'intéresse, dans une perspective historique, aux transformations de l'économie et de la démographie rurales, à l'innovation dans les régions non métropolitaines et au développement territorial en milieu rural.